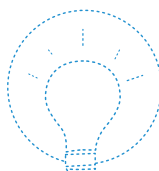
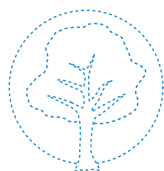
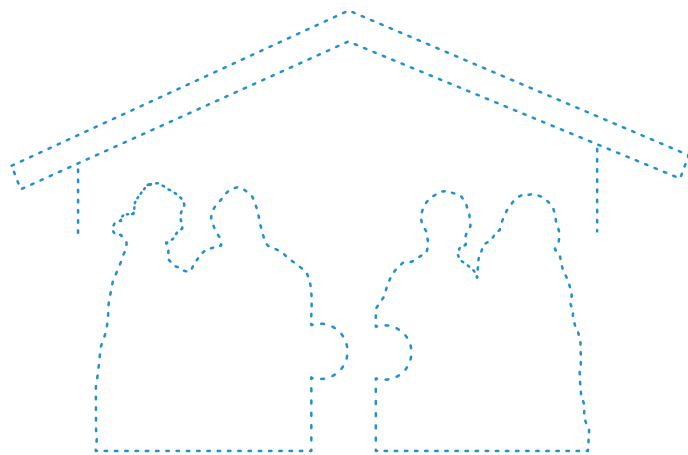


**ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT**
VERS DES PUBLICS
EN SITUATION
DE **PRÉCARITÉ** ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE



ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
VERS DES PUBLICS
EN SITUATION
DE **PRÉCARITÉ** ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE

les livrets de l'Ifrée N°4

décembre 2012

L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) a pour objet de répondre aux enjeux environnementaux et du développement durable par l'éducation. Il contribue à l'acquisition progressive d'une culture globale sur ces questions par son action auprès des acteurs relais : salariés et bénévoles associatifs, élus et techniciens des collectivités locales, enseignants, autres agents des services de l'Etat et porteurs de projets.

L'action de l'Ifrée repose sur deux axes :

- 1. soutenir les praticiens de l'éducation à l'environnement et au développement durable** (information, sensibilisation, formation...) dans leur capacité à mener des actions de qualité,
- 2. accompagner les acteurs organisés des territoires** dans leur mise en œuvre de politique d'environnement et de développement durable par l'aide à la décision et l'apport de son expertise.

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les acteurs qui ont accepté de témoigner de leur expérience à travers la présentation d'une action qu'ils ont menée avec un public en situation de précarité économique et sociale, en répondant à la fois au questionnaire écrit et à l'enquête orale, qui ont permis d'alimenter la partie « ils parlent de leur expérience » mais également d'identifier et d'illustrer les points de repères présentés dans la partie méthodologique du livret.

Merci aussi à Dominique BACHELART, maître de conférences à l'université de Tours, pour sa relecture attentive, ses conseils méthodologiques et ses orientations bibliographiques.

Directeur de publication :
Michel HORTOLAN, Ifrée

Coordination :
Annie BAUER, Ifrée

Rédaction :
Annie BAUER,
avec la contribution de Marie VIVIEN pour la partie méthodologique,
Ifrée

Relectures :
Dominique BACHELART, Université de Tours
Elodie LE THIEC, Cécile MALFRAY, Francis THUBE, Ifrée

Maquette originale : arpon
Adaptation et réalisation : comvis79.puzl.com/

Imprimé en 750 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
par Pure Impression - pure-impression.fr
décembre 2012

ISBN 978-2-913284-20-3
ISSN 2112-4965
Dépôt légal : décembre 2012

ÉDITORIAL



Face à une crise qui menace notre modèle économique et social autant que l'équilibre écologique de la planète, il est indispensable de diffuser des connaissances et des valeurs nouvelles.

L'enjeu est simple : que chaque citoyen/ne puisse se sentir responsable, utile et en mesure d'inventer un nouveau modèle de développement plus durable pour lui, pour ses proches, son entourage et les générations futures. L'éducation à l'environnement participe de ce lien fondamental permettant de passer d'une vision globale à l'action locale, concrète, où chacun a un rôle à jouer.

Depuis 2004, à travers des initiatives innovantes et partenariales, la Région Poitou-Charentes porte l'excellence environnementale et la démocratie participative, deux idées qui peuvent changer le cours des choses.

Grâce à ce livret, outil méthodologique avant tout, je souhaite que de nouveaux acteurs locaux trouvent le moyen de concrétiser leur engagement.

Ségolène Royal
Présidente de la Région Poitou-Charentes
Ancienne Ministre



Le Conseil général s'engage fortement pour la préservation de la biodiversité en Deux-Sèvres autour de trois orientations : la diffusion du savoir scientifique, la gestion des milieux, la conservation des espèces.

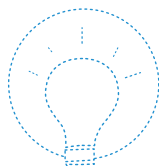
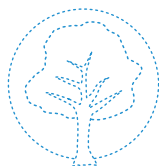
Pour conduire sa politique, la collectivité s'appuie sur un réseau de partenaires, dont l'Ifrée, engagés à ses côtés notamment dans les « assises de la biodiversité ». Cette démarche a fait émerger des propositions pour mobiliser de nouveaux publics, en priorité les personnes en situation de précarité, en lien avec les compétences sociales du Conseil général. Nous envisageons de mettre en place une première action de sensibilisation auprès de salariés de chantiers d'insertion, par un programme de sciences contributives. Notre objectif, partagé avec l'Ifrée, est de donner à tous la possibilité de participer à la protection de l'environnement, tout en contribuant au renforcement du lien social et à l'amélioration de la qualité de vie. C'est tout l'enjeu de l'éducation à l'environnement.

Eric Gautier
Président du Conseil général des Deux-Sèvres

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
------------------	----------

INTRODUCTION	7
---------------------	----------



Les pratiques actuelles

○ ILS PARLENT DE LEURS EXPÉRIENCES	11
---	-----------

Nature	13
---------------	-----------

• Promenades-découverte de la faune et de la flore	14
--	-----------

Jardin – alimentation	19
------------------------------	-----------

• Implantation du jardin partagé des quatre saisons dans le lycée agricole de Péronne	23
---	-----------

• La dynamique des jardins familiaux de la Grelauderie	28
--	-----------

Énergie - eau	33
----------------------	-----------

• Expérimentation de matériels économes dans le cadre d'un projet global de sensibilisation des habitants de la cité de la Bricarde aux économies d'eau et d'énergie	37
--	-----------

• Eco Watchers	42
----------------	-----------

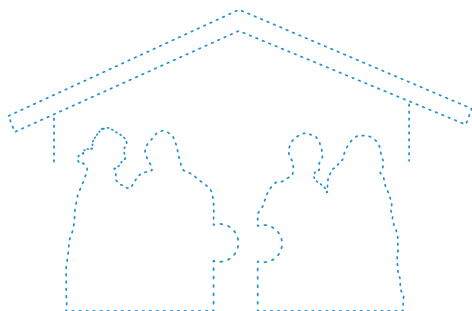
• Form'action collective : locataires et rénovation énergétique de leur logement	47
--	-----------

Consommation – déchets	53
-------------------------------	-----------

• Prévention des déchets auprès des habitants d'un quartier HLM	56
---	-----------

● LE PUBLIC : DE QUI PARLE-T-ON ?	63
La précarité : une réalité très actuelle	63
De la difficulté à définir les précarités économique et sociale	64
• De la situation à la condition de vie	64
• Un public qui n'est pas monolithique	65
• Une tentative de définition	65
• De la précarité économique à la précarité sociale	66
Des spécificités liées aux situations vécues par ces personnes	67
• On peut trouver une certaine difficulté en termes de « fonctionnements » opérationnels chez ces personnes	67
• La capacité d'engagement peut être réduite ou encore boostée par la situation de précarité	68
• Une carence en termes d'estime de soi	68
• Un capital d'expériences en termes de sobriété	69
Dépasser les pré-jugés et les craintes face à ce public	69
● POURQUOI FAIRE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PUBLIC ?	71
À l'origine du projet : le souhait d'élargir les publics mobilisés	71
Des raisons de s'abstenir ?	72
Des raisons d'agir !	74
• Par principe, l'éducation à l'environnement tout le monde y a droit	74
• Un public pas si désintéressé que ça par son environnement ?	75
• Est-ce que l'environnement ou le développement durable peuvent être les entrées principales avec ces personnes ?	75
• L'éducation à l'environnement et le développement durable comme alternative au modèle de consommation	77
Vers une éducation à l'environnement émancipatrice pour les personnes en précarité	79
• Ouvrir une relation à la nature et à l'environnement	79
• Sortir des approches culpabilisantes	80
• Agir en fonction des priorités de ces destinataires	81
• Renforcer la capacité d'agir des personnes	83
● PENSER LE PROJET EN AMONT	87
Construire et faire vivre le partenariat	88
• Un partenariat à élaborer au regard des participants potentiels	88
• Un partenariat à inventer entre de nouveaux partenaires	90
• Un partenariat à faire vivre	93

Mobiliser les destinataires de l'action	95
• Cibler les personnes participant à l'action	95
• Etre en prise avec « le terrain »	96
• Développer d'autres possibilités de contact direct	98
• Démultiplier les bénéficiaires concernés	100
Interroger la question de la mixité sociale	101
• La mixité publics précaires/publics non précaires	101
• La mixité public précaire/professionnels du social	103
◎ LES PRATIQUES ÉDUCATIVES EN JEU	105
Elaborer un dispositif adapté, quels points de vigilance	107
• Adaptation des supports et méthodes	107
• Adaptation en termes de durée, de fréquence, d'horaires...	108
• Une adaptation tout au long du projet...	110
• Assurer un suivi et un soutien permanents dans le projet	110
• Penser la médiatisation du projet à travers la valorisation des personnes	110
Créer les bonnes conditions du face à face	112
• La convivialité et la confiance	112
• Un cadre sécurisé	113
La posture et les techniques de l'animateur	115
• Se mettre dans une relation de personne à personne	115
• Créer un rapport d'égalité/réciprocité	116
• Croire au potentiel de capacité des gens	117
• Etre dans l'écoute	118
• Partir de l'expérience des gens...	118
• De l'intérêt de l'articulation du collectif et de l'individuel	119



INTRODUCTION

L'éducation à l'environnement, un droit pour tous ? Une question qui touche tout le monde ? Ce sont à coup sûr des principes plus que des réalités ! Comme pour toutes les revendications d'égalité d'accès, on s'aperçoit qu'il reste des personnes qui n'y accèdent pas... et parmi elles, toutes les personnes qui subissent une forme d'exclusion de la société. C'est la question qui a porté la réflexion de démarrage pour ce 4^e numéro des « Livrets de l'Ifrée ».

Les causes et les formes de l'exclusion – terme que les sociologues nuancent en parlant de « déclassement » (Pierre Bourdieu), de « disqualification sociale » (Serge Paugam) ou encore de « désaffiliation » (Robert Castel) –, sont multiples : handicap, vieillesse, difficultés liées à l'immigration, chômage, pauvreté, sans papiers, sans abris, milieu carcéral... Il nous a fallu resserrer nos investigations pour qu'elles aient du sens. Beaucoup de documents, d'expériences et de formations se sont mises en place dans les dernières décennies sur la question de la prise en compte du handicap en éducation à l'environnement. La question de l'isolement lié à la vieillesse semble moins abordée, elle se joue plutôt dans la mise en œuvre de projets intergénérationnels. Les expériences menées avec des personnes en situation d'exclusion extrême (sans abris, milieu carcéral...) relèvent de savoir-faire réellement très spécifiques au secteur social, même si certains éducateurs à l'environnement peuvent les avoir développés. C'est donc vers les publics en situation de précarité économique et sociale (hors situations extrêmes – de type bénéficiaires des minimas sociaux) comme citoyens (hors champs de l'insertion par l'économique) que nous avons orienté nos recherches.

La précarité couvre des réalités diverses allant de situations anciennes de pauvreté établie à des fragilités « conjoncturelles » touchant de plus en plus de tranches de la société : étudiants, retraités, travailleurs... pauvres. C'est une notion relative puisqu'elle se précise par rapport au niveau de vie ambiant et c'est un processus évolutif. Le sociologue Serge Paugam a décrit ce processus qu'il nomme « disqualification sociale » à la suite de l'analyse des situations des personnes en relation avec les services sociaux. Il voit trois étapes pour comprendre l'exclusion comme une disqualification sociale : les « fragiles », bénéficiant de manière ponctuelle d'une aide des travailleurs sociaux, les « assistés », qui en sont devenus dépendant et enfin les « marginaux » qui sont sortis du système d'assistance.

Aujourd'hui - en 2012 -, la pauvreté n'est pas un phénomène marginal. Elle touche 14 % de la population française, soit 8 millions de personnes vivant avec moins de 950 euros par mois (si l'on prend en compte le seuil de 60 % du revenu médian reconnu par l'Europe et sur lequel s'aligne désormais l'INSEE).

Il ne faut pas oublier qu'elle touche aussi, avec des incidences très graves, un grand nombre d'enfants (2 millions d'enfants « pauvres »), notamment à travers les familles monoparentales, particulièrement exposées. C'est cependant aux adultes, que nous nous sommes intéressés ici dans ce qu'ils assument au quotidien. Le cadre du travail (à travers la responsabilité sociale des entreprises, la question des travailleurs pauvres et les dynamiques d'insertion par l'économie), également concerné par cette problématique, n'est pas non plus retenu ici.

L'appellation « publics en situation de précarité économique et sociale » englobera ici, pour nous, tous ceux qui font ou pourraient faire appel de façon ponctuelle ou plus pérenne aux services sociaux (seul 1/3 des personnes ayant droit aux minimas sociaux y font appel en réalité), que Paugam nomme les « fragiles » et les « assistés ».

L'idée n'est pas de spécifier les différents types de personnes que l'on trouve derrière l'appellation assez vague de « personnes en situation de précarité économique et sociale », mais de voir comment les associations s'y prennent lorsqu'elles décident d'aller globalement vers ce public.

Pour les acteurs de l'éducation à l'environnement, la question se pose souvent de la façon suivante : comment concevoir et mener des actions, projets d'éducation à l'environnement, comme nous le pratiquons habituellement pour le « grand public », qui permettraient de toucher ce public spécifique dont nous mesurons qu'il n'est de fait pas ou très peu présent sur ces actions ?

C'est pourquoi il sera accordé une certaine importance aux relations entre éducation à l'environnement et travail social dans ce livret. Mais ce n'est pas la seule entrée et les personnes peuvent aussi être destinataires d'une action comme simples habitants d'un quartier populaire.

Enfin, soulignons la difficulté dans laquelle nous met le fait même d'utiliser la dénomination « personnes en situation de précarité » car nous mesurons toute la stigmatisation que cette dénomination peut véhiculer. C'est pourquoi il nous faut insister en préambule sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un public intrinsèquement différent des autres mais de personnes qui se trouvent ponctuellement ou durablement dans une situation de vie, qui devient la préoccupation première. On mettra l'accent à plusieurs reprises (notamment à travers l'analyse de structures de lutte contre la précarité) sur le fait qu'il s'agit d'une situation engendrée par la société inégalitaire plus que de responsabilités individuelles, et encore moins de caractéristiques intrinsèques aux personnes. Nicole Maestracci souligne l'indissociabilité des deux phénomènes (pauvreté individuelle et société inégalitaire) dans un article récent de la revue *Esprit* : « Le fait que [la] montée de la pauvreté s'accompagne d'une progression des inégalités montre que la question de la pauvreté n'a pas fait l'objet d'une réflexion politique globale sur ce qui est juste et acceptable en termes de répartition des richesses dans notre pays. » (La pauvreté, une question politique globale, Entretien avec Nicole Maestracci et Philippe Warin, revue *Esprit* octobre 2012, ➤ biblio)

Rappelons aussi que les expériences d'éducation à l'environnement relatées ici ne peuvent prétendre résoudre le problème de la précarité et de la pauvreté en tant que tel, ni à l'échelle individuelle, et encore moins les conditions structurelles qui en sont les bases dans notre société. Si ce n'est pas leur objet, il est cependant évident que les objectifs des actions d'éducation à l'environnement menées auprès de ces personnes ne peuvent faire fi de cette situation prégnante et s'inscrivent en partie dans la volonté de contribuer à l'amélioration de ces situations individuelles ou collectives.

Comme les précédents, ce livret s'appuie en premier lieu sur des expériences vécues par des praticiens. Nous avons centré le recueil des pratiques sur quatre entrées thématiques traditionnelles des actions d'éducation à l'environnement : « nature » ; « jardin et alimentation » ; « énergie, eau » ; « déchets, consommation ». Ceci, afin de répondre au mieux aux interrogations de ces acteurs de terrain sur l'adaptation possible de leurs actions avec ce public.

Il faut aussi souligner l'importance prise aujourd'hui par les actions de participation citoyenne des personnes en situation de précarité. La question de la participation des « sans voix » se pose fortement dans ces démarches participatives, interrogeant sur la mobilisation et la prise en compte de ceux qui ne s'expriment pas, ne sont jamais présents dans ces dispositifs... Des actions se développent notamment dans la perspective d'associer les personnes en situation de précarité, à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent directement. Il s'agit donc essentiellement des politiques sociales, mais aussi parfois de politiques liées au cadre de vie et à l'aménagement urbain, qui entrent directement dans le champ de l'environnement et du développement durable.

Le livret n°3 de la présente collection a permis d'illustrer la part prise par les associations d'éducation à l'environnement dans la menée de dispositifs participatifs (liés aux démarches de développement durable des collectivités qu'elles accompagnent). Les aspects méthodologiques qui y sont développés restent valables pour les actions de participation mises en place à destination des personnes en situation de précarité économique et sociale. Il sera parfois aussi fait référence à ce type d'actions dans la deuxième partie du présent livret, en s'appuyant sur les écrits de synthèse et les récits d'expériences disponibles, même si elles n'ont pas fait l'objet d'une enquête spécifique pour ce livret.

Enfin, signalons qu'une place importante a été donnée dans ce livret aux expériences et aux réflexions des réseaux belges, qui ont beaucoup débroussaillé cette question. Cela ne donne pas lieu à une quelconque étude comparative entre des projets menés dans deux systèmes aux fonctionnements culturels et politiques forcément différents, mais répond à la visée d'enrichir les pratiques recensées et décrites.

ILS PARLENT DE LEUR EXPÉRIENCE

Les expériences relatées dans le livret sont puisées dans différents champs thématiques classiques liés à l'éducation à l'environnement ; elles visent ainsi à illustrer et à tirer des enseignements sur ce qu'il est possible de faire au plus près des pratiques existantes :



L'approche de la nature, avec l'expérience d'une association de protection qui organise des sorties nature pour une association d'accueil de jour de personnes en précarité.



Les dynamiques liées au jardin (collectifs, partagés...) et à l'alimentation avec la création, dans un lycée agricole, d'un jardin partagé et d'ateliers cuisine avec des bénéficiaires de minimas sociaux ; et la mise en place, au sein de jardins familiaux, d'une parcelle coopérative animée par un centre social.



La problématique de la précarité énergétique, souvent associée à la gestion d'un autre flux : l'eau, avec un accompagnement des foyers d'une cité HLM à la maîtrise des consommations ; un groupe de travail sur les économies d'énergies mobilisé dans le cadre d'un centre d'action social ; et une form'action de personnes en précarité vers la définition de conditions nécessaires à la réduction de leur facture d'énergie, se traduisant par des propositions faites aux législateurs.



La consommation et les déchets à travers l'action d'une association de protection et d'éducation à l'environnement avec un centre social auprès des habitants d'un quartier populaire et en les associant étroitement.



NATURE

Il n'y a qu'à écouter les membres du groupe « Sortir ! » né en 2008 au sein du Réseau Ecole et Nature et tous les tenants des activités de plein air, pour comprendre à quel point le contact avec dame nature est fondamental pour tout être humain : « *la découverte directe, sans écran ni média, du vivant, flore et faune dans sa richesse et sa complexité ; ainsi que les émotions, la sensibilité, la conscience, les connaissances et les attitudes que cette rencontre suscite, nous semblent plus que jamais indispensables à l'éducation et à l'épanouissement de la personne en ce début de XXI^e siècle* » (<http://reseauecoleetnature.org/rencontres-eduquer-dans-la-nature-une-pratique-en-danger/sortir.html>)
Voir aussi la publication à paraître sur le syndrome du manque de nature).

Les personnes en situation de précarité n'échappent pas à cette règle. Et pourtant on n'est pas ici sur un « besoin » bien défini, ni sur une action (une sortie nature par exemple) qui apparaîtra comme directement « utile » aux personnes et aux services sociaux qui les prennent en charge. L'entrée « utilitaire », qui peut être exploitée dans les actions liées aux consommations d'énergie, d'eau ou encore au maraîchage et à la cuisine, n'est pas ici mobilisable. Et pourtant, la fracture homme/nature touche sans doute de façon plus importante les personnes qui se trouvent dans ces situations. Leur permettre de (re)découvrir le milieu naturel et de (re)construire des liens intimes avec celui-ci peut participer à l'amélioration globale de leur bien-être et donc à instaurer une dynamique positive. Ouvrir l'accès à la connaissance (intime, émotionnelle mais aussi en termes de connaissances naturalistes) de la nature à des publics qui en étaient de fait exclus va dans le sens d'une démocratisation de la nature et permet à ces publics de ne pas subir de double exclusion. Même si ce champ peut être jugé comme secondaire au vu des problématiques qu'ils affrontent au quotidien, il est aussi une occasion de sortir de ces problématiques et de se ressourcer...

Des expériences repérées sur cette thématique

- L'association belge **Natagora** a quelques références dans ce domaine : Cf. article « **Sortons de nos quartiers ou pas** » dans la revue Symbioses n°91 dossier « Nature et cultures plurielles / Changeons de lunettes », téléchargeable à l'adresse : <http://www.symbioses.be/pdf/91/dossier/Sy-91-12.pdf>
- Dans le cadre de la dynamique initiée par le **Réseau Empreintes 74** pour faire travailler ensemble les acteurs du travail social et de l'éducation à l'environnement (👉 p. 21 et p. 94), une des actions qui a vu le jour est **une sortie découverte sur les plantes sauvages comestibles** avec ce public. Elle a été animée en lien avec la réserve naturelle des Contamines Montjoie (74).

L'EXPÉRIENCE PRÉSENTÉE

- Promenades-découverte de la faune et de la flore pour le groupe de marcheurs de l'accueil de jour l'Escale à la Tour du Pin (38) – Association Nature Nord Isère Lo Parvi

Promenades-découverte de la faune et de la flore

Association Nature Nord Isère Lo Parvi (38)

Partenaires : Lieu d'accueil et d'initiative (LAI) l'Escale, Communauté de Communes des Vallons de La Tour du Pin (les Vallons de la Tour)

Public cible : bénéficiaires des minima sociaux accueillis à l'Escale

Date/durée de l'action : 6 sorties d'½ journée entre juin 2010 et juin 2011

Contexte et histoire du projet

Lo Parvi a une convention d'objectifs annuelle avec les Vallons de la Tour, dont l'un des buts est de mettre en place des actions de sensibilisation sur son territoire. Dans ce cadre, nous développons des animations de découverte de la nature à destination de différents publics. En 2010, suite au désistement d'un conseil municipal d'enfants, il restait quelques demi-journées

d'animation non attribuées. Nous avons saisi cette occasion pour imaginer la meilleure façon d'utiliser ces temps d'animation et nous avons alors souhaité nous orienter vers des publics peu touchés par ces questions jusqu'à présent.

Les publics « empêchés » dans leur relation à la nature ont été prioritairement ciblés (public en situation de handicap, personnes âgées, personnes en réinsertion sociale). En effet, au cours des différents projets menés sur le territoire, nous avons constaté que la sensibilisation à la nature est un besoin pour tous et à tous les âges de la vie.

Une recherche sur les structures en lien avec de tels publics nous a permis d'identifier l'association l'Escale (accueil de jour pour activités) présente sur le territoire des Vallons de la Tour. Ce lieu d'accueil et d'initiative rattaché au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Tour du Pin est installé dans un appartement d'une cité HLM. Il a pour mission de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes bénéficiaires des minima sociaux.

Le partenariat proposé pour le montage en commun de 3 demi-journées de sorties nature a été bien accueilli par l'association et, l'année suivante, la reconduction de ces actions au sein de l'enveloppe globale de la convention d'objectifs a été jugée prioritaire au vu de la satisfaction des différents partenaires.



● Objectifs

- Permettre au public d’avoir accès à la nature, de se sentir bien dans la nature, de se sortir de son quotidien.
- Montrer la diversité du vivant, faire comprendre son fonctionnement, prendre conscience de sa sensibilité.
- Faire porter un regard nouveau sur des lieux connus, aiguïser une certaine curiosité autour de la nature.
- Etre ensemble dans la nature.

● Description du montage et des actions du projet

Nous nous sommes réunis deux ou trois fois avec la technicienne des Vallons de la Tour, la responsable et animatrice de l’Escale et son agent d’accueil, avant la première animation. Nous avons tout d’abord présenté la proposition de partenariat à l’Escale. Puis, nous avons échangé sur les buts et le fonctionnement de nos différentes structures.

Ensuite, lorsque le partenariat a été acté, nous avons travaillé sur les objectifs du projet et le contenu des animations. Une visite sur le terrain a été nécessaire avant la première animation.

Parmi les différentes actions qu’elle propose, l’Escale organise des randonnées pédestres une fois par semaine. Celles-ci regroupent entre 5 et 7 personnes de façon régulière. C’est sur ce groupe et cette activité existante que nous avons choisi de greffer les animations. Ce sont donc les « randonneurs » de l’Escale, accompagnés de l’animatrice et de l’agent d’accueil, qui ont participé aux 6 animations nature.

Une réunion de bilan intermédiaire après la première animation a permis de valider notre façon de faire. Nous avons alors pu mettre en place les 5 autres animations. Des points de calage téléphoniques ont été nécessaires avant chaque sortie.

Ces sorties ont été l’occasion de :

- pêcher et identifier les macro-invertébrés des mares et ruisseaux,
- déterminer les papillons de jour,
- observer les oiseaux d’eau,
- étudier la biologie de la tortue cistude,
- réaliser une création de land-art en sous-bois,
- faire des activités de découverte sensorielles (goût, toucher, odorat),
- marcher
- échanger...

Aujourd’hui, les Vallons de la Tour ont choisi de développer en interne les actions de sensibilisation mises en place avec l’appui de Lo Parvi. Ainsi, la communauté de commune a recruté une personne en service civique. Le volontaire a donc pu reprendre le projet en 2012 et le faire grandir : de nouvelles animations sont prévues, qui permettront de découvrir l’environnement proche du centre-ville de La Tour du Pin.

● Comment se passe une séance ?

Déroulement de la première sortie :

6 participants et les 2 personnes de l'Escale (animatrice et accompagnateur) étaient présents.

Présent au point de rendez-vous du minibus, je me présente aux participants au fur et à mesure de leur arrivée : je travaille dans une association de protection de la nature, mon rôle est d'expliquer la nature à différents publics (enfants, adultes, personnes âgées...) et nous allons passer l'après-midi ensemble.

L'idée est de leur faire découvrir différemment un site de balade qu'ils connaissent bien pour la faire régulièrement avec les personnes de l'Escale. L'objectif habituel de leurs balades est de marcher et aussi d'avoir un moment de convivialité entre eux, il y a donc aussi beaucoup de discussions. Pour trancher, j'ai proposé dès l'arrivée sur le site un moment d'écoute, où l'on devait se mettre ensemble et faire silence. Nous avons essayé de compter les oiseaux en distinguant différents chants, nous avons aussi prêté attention aux autres bruits. Je leur ai ensuite montré l'image de certains des oiseaux entendus.

Puis la balade a commencé, ponctuée d'arrêts pour découvrir une trace, un arbre, une fleur... près du sureau je leur ai expliqué que l'on peut fabriquer de la limonade avec les fleurs, je leur ai proposé de les sentir, d'en cueillir et leur ai donné la recette. Arrivés à un petit ruisseau, j'ai proposé à ceux qui le souhaitaient de pêcher des petites bêtes avec des épuisettes. Tous ne se sont pas prêtés au jeu et je n'ai surtout forcé personne. J'ai apporté les bêtes pêchées (un gammare, des larves de trichoptères...) aux personnes restées en retrait et les ai mises dans un aquarium pour que tous puissent les observer.

Mon objectif pour cette première animation était de leur permettre de voir différemment la

balade qu'ils faisaient habituellement et d'installer un bon relationnel. Il ne s'agissait pas de les forcer à faire des choses qu'ils n'avaient pas envie de faire.

Certains ont pêché et ont pris plaisir à montrer leur pêche aux autres, ou encore, cela a éveillé chez eux des souvenirs de jeux de leur enfance.

Les temps de marche qui séparent deux arrêts sont des temps informels où l'on peut entrer dans une relation plus directe avec les participants. J'interroge par exemple la personne qui évoque des souvenirs de pêche de son enfance, pour savoir dans quel lieu cela se passait, ce qu'elle pêchait...

Le chemin est ensuite devenu assez boueux et j'ai alors demandé au groupe s'il souhaitait continuer ou prendre un autre chemin. Ils ont tous été partants pour continuer, c'était aussi un peu « leur balade » qu'ils me montraient. On est arrivé à une petite mare où l'on a pêché des bêtes un peu plus grosses (têtards de crapaud sonneur...) et l'on a même observé une émergence de libellule ! Les participants ont récupéré l'exuvie qui a été un sujet d'émerveillement le temps de la balade. Une seule personne n'a pas passé le pont pour accéder à la mare, tous les autres sont venus, encore une fois, on ne force personne. J'ai attrapé une libellule et les participants ont été surpris de voir de près les nervures des ailes, j'ai ensuite expliqué la biologie particulière de ces espèces qui font une partie de leur cycle de vie dans l'eau et l'autre dans l'air.

Une partie « land art » était prévue aussi sur cette sortie mais nous n'avons pas eu le temps de faire cette activité. Elle sera testée sur d'autres sorties. Les participants ont parfois du

mal à être très en phase avec le milieu : toucher, être dans la boue... une activité sur la réalisation d'une carte avec des éléments naturels grâce à du scotch double face a été plus facile à aborder.

A la fin de la balade, on a fait un petit débriefing, très informel, j'ai simplement demandé « avez-vous passé une bonne après-midi ? », ils ont

manifesté leur contentement et exprimé ce qu'ils avaient vu de différent par rapport à la balade qu'ils faisaient habituellement sur ce site. J'ai aussi dit que j'avais apprécié ce moment et précisé qu'il y avait deux autres sorties de programmées auxquelles je les ai invités à participer.

© Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 1200€
- Origine du financement : les Vallons de la Tour
- Moyens humains : 1 personne mobilisée pour Lo Parvi (4 avec les partenaires) pour 5 jours de travail pour Lo Parvi (12 jours de travail au total en comptant les partenaires).

Contact

Joanny PIOLAT

Animateur nature et chargé d'études
Association Nature Nord Isère Lo Parvi
14 le petit Cozance – 38460 TREPT
Tél. : 04 74 92 48 62
animation@loparvi.fr
<http://lo.parvi.free.fr>



JARDIN - ALIMENTATION

La question de l'alimentation, comme celles de l'énergie et de l'eau, renvoie à un besoin fondamental de l'Homme et ouvre donc une entrée « utilitaire » facilitatrice pour travailler avec des publics en précarité et avec les travailleurs sociaux.

Les actions centrées sur le jardinage sont issues d'une longue histoire. Les premiers jardins ouvriers, apparus au XIX^e siècle, sont déjà un moyen de fournir un apport alimentaire aux ouvriers, au vu de leurs conditions précaires de vie. Ces jardins, dits plus tard « familiaux », perdurent encore sous forme de parcelles individuelles allouées parfois en priorité à des personnes aux ressources modestes. À côté de cette forme individuelle, une dynamique de jardins collectifs se dessine à partir des années 1970. D'abord issue des milieux fortement urbanisés, ce sont des habitants d'un quartier de New York qui en sont à l'origine : ils ont cherché à se réapproprier des espaces de friches urbaines peu attractives, qui constituaient leur paysage quotidien, en semant des graines au-dessus des limites grillagées de ces lieux. Peu à peu, des jardins sont nés et un collectif s'est formé sous l'appellation Green Guerillas afin de structurer un véritable projet de vie de quartier. La volonté des habitants était de se réapproprier leur cadre de vie et d'agir personnellement sur la qualité de leur environnement quotidien. (Petit, Ramonja, 2005, ➤ biblio). Aujourd'hui, jardins coopératifs, partagés, jardins pour tous... fleurissent et sont des supports privilégiés pour des projets éducatifs ancrés dans l'action avec des publics en situation de précarité.

Le thème de l'alimentation est très lié à celui du jardin. Pour les personnes en situation de précarité, faisant souvent appel à l'aide alimentaire (qui concerne actuellement en France plus de 3 millions de personnes soit 4,7 % de la population), la question de l'accès à une alimentation responsable et de qualité constitue une réelle problématique. Elle se décline à la fois en termes d'éducation à la santé (forte prévalence parmi les populations précaires des maladies liées à une mauvaise alimentation) et à l'environnement dans une logique de développement durable.

L'étude réalisée par l'association Bleue comme une orange rappelle que : « les denrées distribuées dans le cadre de l'aide alimentaire sont essentiellement produites dans le cadre classique de l'industrie agroalimentaire avec des pratiques de plus en plus décriées au niveau social (pression des prix à la baisse, conditions précaires de travail...) et environnemental (chaîne de production délocalisée, conditions de production peu raisonnées : usage de pesticides...). Les produits proposés sont souvent de même type que ceux consommés par les usagers dans les « hard discounts ». Le souci de la diversité et de la qualité est souvent mis à mal par la nécessité de répondre à la demande croissante. » (Bleue comme une orange, 2011, ➤ biblio).

Dans ce contexte, les projets liés aux jardins potagers et aux ateliers cuisine, qui permettent de rentrer dans une dynamique d'auto-production de qualité et d'apprentissage de la préparation des fruits et légumes de saison, apparaissent comme particulièrement adaptés aux problématiques qui touchent ce public.

Les principaux acteurs et réseaux

Au-delà des structures porteuses des projets, qui sont généralement des associations, le plus souvent à caractère social (centres sociaux notamment), il y a des réseaux auxquels les différents projets adhèrent et qui structurent un peu les choses dans ce domaine.

Précisons que l'insertion sociale et économique par le jardinage se fait dans deux cadres différents.

En premier lieu, dans le cadre d'entreprises ou de chantiers d'insertion par l'économique, où les personnes en précarité sont salariées pour une durée déterminée dans la perspective d'un retour au marché du travail. On trouve ici l'important réseau des jardins de cocagne créé par la FNAARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale). Nous ne l'aborderons cependant pas dans le cadre de ce livret où nous avons limité notre champ d'investigation aux actions éducatives vers les publics adultes en précarité hors champ professionnel, c'est-à-dire dans un cadre privé, de « loisir » (➤ définition du champ en introduction).

Le deuxième cadre, qui nous intéresse ici, est celui des jardins d'insertion sociale où les personnes participent bénévolement sur leur temps de loisir (même si elles ont parfois une contrainte vis-à-vis des prestations sociales car elles sont envoyées par le CCAS et doivent justifier d'avoir participé à cette activité).

Le premier réseau incontournable pour ces jardins d'insertion sociale est celui des jardins familiaux. Dynamique initiée dès 1894, sous le nom de « Ligue du Coin de terre et du Foyer », la Fédération Nationale des Jardins Familiaux conserve sa tradition historique et donc sa logique initiale de gestion de parcelles individuelles. Cependant, au cours de la dernière décennie, elle a développé des parcelles pédagogiques, des jardins adaptés aux personnes à mobilité réduite, des jardins partagés, des parcelles d'insertion, des jardins en pied d'immeuble... intégrant peu à peu une dimension collective, qui se traduit souvent par l'attribution de quelques parcelles à une vocation collective expérimentale et pédagogique, permettant aux jardiniers amateurs d'être encadrés dans la découverte des pratiques écologiques de jardinage. En 2006, elle intègre cette dimension dans sa dénomination et devient la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC). Elle fédère aujourd'hui plus de 200 associations et groupements de jardins ouvriers et familiaux.

Parallèlement, le mouvement issu des green guerilleros donne naissance en France au collectif « Jardin dans tous ses états » (J.T.S.E.), suite au forum « Jardinage et Citoyens » qui a réuni à Lille, en octobre 1997, 400 participants de statuts aussi divers que fonctionnaires, responsables associatifs, professionnels du social, représentants de la politique de la ville... Le concept de J.T.S.E. repose sur le fait que la diversité des jardins qui se sont créés ont des valeurs communes, notamment la notion de « collectif » (solidarité, lien social, respect...) et il prône la dynamique des jardins partagés. La charte qu'il propose met en exergue le fait de renforcer les liens sociaux à l'échelle du quartier, du village ; favoriser la participation du citoyen pour l'appropriation de son cadre de vie et d'agir dans le respect de l'environnement.

(Petit, Ramonja, 2005, ➤ biblio)

Les initiatives mises en œuvre sont de plusieurs registres :

- Jardinage collectif ou individuel avec un accompagnement possible par la présence d'un animateur sur la parcelle collective
- Partage, achat de la production à des prix préférentiels, parfois avec une monnaie solidaire
- Ateliers de cuisine qui peuvent se faire à partir des légumes récoltés dans le jardin
- Repas collectifs...

Des expériences repérées sur cette thématique

- Elaboration du document « **Panier garni** » et projet « **Aliment... terre** » du **Réseau Empreintes 74** : le réseau a mené un travail en coopération entre les associations d'éducation à l'environnement et les travailleurs sociaux pour réaliser des actions communes sur le thème de l'alimentation. Le document produit par ce groupe de travail présente les intérêts d'un travail en collaboration entre ces deux secteurs, une série de fiches actions et un recensement de professionnels travaillant déjà sur ce thème. Le projet Aliment... terre, développé en 2012, vise à identifier et ouvrir des sites capables d'accueillir des ateliers jardin et cuisine pour des groupes de personnes en situation de précarité sociale : demandeurs d'asile, gens du voyage, parents de quartiers "difficiles" et personnes en insertion.
<http://www.reseau-empreintes.com/publics-et-territoires-de-proximite>
- **Jardin partagé sur une friche urbaine**, mis en place par « **Humeur bio** » dans un quartier dit « sensible » à Saint-Claude, dans le Jura : Humeur bio est une association de promotion de l'agriculture biologique et d'une alimentation saine qui a monté un projet de jardin partagé avec des partenaires du domaine social (centres sociaux, CCAS, Groupe d'Entraide Mutuelle...). Le jardin est ouvert à un public très largement mixé, au-delà des personnes en précarité : enfants en bas âge (jardin d'enfants, scolaires), adultes et jeunes handicapés mentaux, familles et participants individuels sans difficulté déclarée.
Association Humeur bio, Centre social du Soleil levant, 39200 Saint Claude
- **Potager communautaire et espace vert valorisant la biodiversité** : mis en place par l'Asbl Sainte Walburge à Liège en Belgique : un projet participatif à la croisée des cultures et des générations visant à rompre l'isolement et à aider à l'intégration de familles venues d'ailleurs. Des réunions des participants sont programmées une fois par semaine avec l'animatrice. (Symbioses n°80, article p. 16, ➤ biblio, téléchargeable à l'adresse : <http://www.symbioses.be/pdf/80/dossier/Sy-80-16.pdf>)
- **Le Jardin des (Re)trouvailles** : jardin communautaire de Lille mis en place par l'**association des Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés (AJOnc)** (Symbioses n°80, article p. 14, ➤ biblio téléchargeable à l'adresse : <http://www.symbioses.be/pdf/80/dossier/Sy-80-14.pdf>)
- **Les Jardins du Béton Saint-Blaise** créés par l'**Association Lafayette Accueil**, Paris (XX^e arrondissement) sur la terrasse du toit de l'immeuble HLM où l'association a ses bureaux. Cette expérience est présentée dans un livret du réseau capacitation citoyenne « Le jardin, un lieu de rencontres naturelles » téléchargeable à l'adresse : <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/violet/jardinsBeton.pdf>

- Différents dispositifs mis en place par le **Centre Horticole AIFST du Londel** : **interventions depuis de nombreuses années auprès des habitants des quartiers périphériques de Caen** : jardins partagés, potagers en pied d'immeuble... et une recherche-action « Pour une nouvelle gouvernance de l'urgence et de l'entraide alimentaire sur l'agglomération caennaise » menée avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Basse Normandie, s'intéressant également au public des étudiants pauvres. AIFST (Association Institution Familiale Sainte Thérèse) le Londel, Caen (14)
- Des **ateliers cuisine et des ateliers écriture organisés par l'association Régalade et l'Association d'Aide Alimentaire et d'Insertion (AAAI) de Hiersac (16)**, structure d'insertion et d'accueil personnes en situation de précarité (➤ présentation dans la fiche thématique n°34 de l'Ifree, téléchargeable sur le site à la rubrique fiches thématiques : <http://ifree.asso.fr/papyrus.php?menu=35>)
- **Ateliers cuisine et consommation responsable** mis en place par **Le Chênelet**, structure d'insertion dans le **Nord - Pas-de-Calais**, à l'intention de ses salariés en insertion. Après avoir mis en place des distributions gratuites de légumes et même de soupe, qui n'ont pas connu de succès, ces ateliers répondent à la problématique de l'éducation alimentaire qui permet d'élargir son répertoire alimentaire en sécurité, d'apprendre à cuisiner, à jardiner, et de comprendre la citoyenneté alimentaire. Des groupes extérieurs bénéficient également de la participation à ces ateliers. De plus, la structure propose des formations « d'ambassadeurs du jardinage et du bien vivre alimentaire » pour les éducateurs à l'environnement et les travailleurs sociaux.
(source : <http://www.eisenia.coop/actualites/horizons-alimentaires/>)
Expérience présentée dans le cadre de « Horizons alimentaires » de Bleue comme une orange, documentaire visionable à l'adresse suivante : <http://vimeo.com/23256689>.
- « **Mac Maurepas : 357 astuces écologiques, économiques et diététiques** », un livre de recettes et « **Hum ! Extra tes restes !** », un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire, menés par le **Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale (GRPAS)**, voir le blog : <http://www.gpas.infini.fr/grpas/>

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

- L'implantation du jardin partagé des quatre saisons et d'ateliers cuisine accueillant notamment des publics en insertion sociale, dans le lycée agricole de Péronne (80)
- La dynamique des jardins familiaux de la Grelauderie et de leur parcelle collective animée par le Centre social – Association Belle Rive à Saintes (17)

Implantation du jardin partagé des quatre saisons dans le lycée agricole de Péronne

Lycée agricole et CFPPA de la Haute-Somme (80)

Partenaires : Ministère de l'Agriculture, Conseil Général de la Somme et Agence Régionale de Santé (co-financiers du projet) ; Conseil Régional de Picardie (propriétaire du terrain et des bâtiments mis à disposition par le lycée agricole) ; Centre Médico Social (CMS) ; Réseau Développement Durable / Agenda 21 des établissements agricoles publics de Picardie ; Ville de Péronne (et le CCAS) ; Maison de Quartier et Centre Culturel et de Loisirs de Péronne ; écoles et maisons de retraite ; Associations caritatives de Péronne (Restos du Cœur ; Croix Rouge / Banque Alimentaire ; Secours Catholique)

Public cible : publics en insertion, élèves et apprentis du CFPPA – Lycée agricole, public handicapé, personnes âgées, enfants des écoles de Péronne, parents et mères isolées...

Date/durée de l'action : ouvert depuis le 15 septembre 2010 tous les mercredis pour l'atelier jardin, les dernier mercredis du mois pour l'atelier cuisine et régulièrement pour les ateliers avec les apprenants.

© Contexte et histoire du projet

Le projet émane d'une réflexion qui a été menée depuis le mois de septembre 2009 autour de la création d'un dispositif d'insertion innovant sur le territoire de Péronne touché par le chômage suite au déclin industriel avec une partie de la population en difficulté financière et peu mobile.

L'idée de départ était de s'appuyer sur les compétences et les infrastructures du CFPPA et du lycée agricole de la Haute-Somme, qui sont notamment spécialisés dans les filières sanitaire et social, agricole, dans l'insertion et qui mettent en place des actions dans le cadre du développement durable et de leur Agenda 21. La seconde idée était de mettre en place des partenariats avec les acteurs du territoire intervenant sur le domaine de l'insertion.

Le fil conducteur de ce projet est le jardin partagé des quatre saisons qui sera source de nombreuses activités.

L'encadrante du jardin explique comment l'idée est née de son côté :



En tant qu'encadrante de plusieurs jardins sociaux, je nourrissais le projet d'un jardin pour les femmes en situation de précarité, dans un lieu un peu sécurisé. Le parc du lycée agricole semblait un bon endroit. Les services sociaux du Conseil Général avec lesquels j'étais en relation testaient l'idée de l'ouverture d'un jardin en demandant régulièrement aux personnes qu'elles soutiennent si elles viendraient sur un jardin en cas d'ouverture d'un tel site. L'idée d'un jardin partagé émergeait aussi chez certaines associations. Les Restos du Cœur, contactés par la coordinatrice du projet dans le cadre des animations Agenda 21, étaient en recherche d'un lieu où faire des ateliers pour mettre en

pratique les recettes qu'ils avaient rassemblées dans un petit livre pour aider les bénéficiaires de l'aide alimentaire à préparer des produits frais. Nous sommes allés présenter le projet de jardin lors d'une distribution. La mobilisation s'est donc faite en même temps que la construction du projet.

Au final, on est passé par quelque chose de très encadré avec les services sociaux, puisque l'activité jardin a été enregistrée comme une des activités pouvant faire l'objet d'un Contrat d'engagement réciproque (CER) ou d'un contrat d'objectif liant la personne à la réalisation de l'activité pour l'obtention du Revenu de solidarité active (RSA).

● Objectifs

- Favoriser la mixité sociale comme vecteur d'insertion sociale en alliant plusieurs publics autour de l'action (enfants, adolescents du lycée agricole, bénéficiaires des associations caritatives en difficulté financière ; bénévoles retraités ou autres ; maisons de retraite).
- Mettre en œuvre une dynamique de partenariat avec les différents acteurs de l'insertion présents sur notre territoire.
- Sensibiliser et former les publics en insertion à l'utilisation des fruits et légumes frais de saison dans la cuisine quotidienne en respectant un budget restreint.
- Apprendre et mettre en œuvre les techniques de jardinage écologique afin de s'approvisionner à moindre coût en fruits et légumes frais de saison.

● Montage et actions du projet

Il s'agit de cultiver collectivement différentes parcelles potagères (environ 1000 m² en culture potagère sur un terrain clos de 1634 m²), conduites de la façon la plus naturelle possible, avec la participation active de bénéficiaires de l'aide alimentaire et des minima sociaux ainsi que des apprenants du lycée, encadrés par un animateur.

La première étape a consisté à trouver un terrain au sein du lycée et à mettre en place un règlement intérieur.

Puis, nous avons préparé les apprenants, les équipes pédagogiques, de service et administratives à l'arrivée de personnes en insertion au sein du lycée.

Il s'agissait de trouver une cohérence avec les référentiels de formation pour confronter les apprenants au monde professionnel de demain : lier l'enseignement à la réalité locale et sociale.

Nous avons aussi recherché des objectifs communs avec l'ensemble des partenaires, notamment des partenaires sociaux, pour répondre à un besoin alimentaire sur le territoire.

Une réunion avec les acteurs de l'insertion du territoire, et trois comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires ont permis de mieux baliser le projet avant le démarrage de l'action.

Enfin, nous avons bâti un multi financement.

La dernière étape pratique a été la délimitation précise du terrain.

Puis, l'ensemble des actions se sont mises en place :

- Atelier Jardinage orienté sur le jardin potager et le jardin d'agrément.
- Atelier Bricolage et Aménagements (mise en place des chalets, de la clôture, fabrication d'un portail et d'une pergola en bois de récupération, décoration, etc.).
- Atelier Cuisine en lien avec les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire – Croix Rouge, le Secours Catholique, le CCAS et le CMS.
- Atelier Jeunesse en lien avec la Maison de Quartier et le Centre Culturel de Loisirs afin de tisser des liens avec un jeune public et de valoriser les compétences des jardiniers.
- Projets et enseignements optionnels menés avec les apprenants du lycée autour du jardin (valorisation de jardinières confectionnées par un groupe de jardiniers ; participation aux travaux de bricolage et de jardinage par les apprenants afin de mixer les publics et échanger les savoirs : travail sur l'association de plantes bénéfique pour lutter contre les insectes, les bienfaits des plantes aromatiques...).
- Activités culturelles autour du jardin (lecture spectacle de plein air avec la compagnie la Lune Bleue retraçant l'histoire et l'évolution des jardins au travers des temps...).
- Participation des jardiniers au Printemps du terroir organisé sur 2 jours par la ville de Péronne.

Le jardin a ouvert le 15 septembre 2010. Après une première année difficile concernant le nombre de participants, un groupe s'est constitué petit à petit.



🕒 Comment se passe une séance ?

Les ateliers jardin se déroulent le mercredi matin et après-midi. Le groupe n'est pas toujours le même durant les deux demi-journées. Certains ont des contraintes l'après-midi, d'autres participent à l'atelier cuisine le matin et nous rejoignent l'après-midi. Le repas est souvent pris en commun entre les deux groupes qui partagent les plats préparés par l'atelier cuisine à partir des légumes du jardin.

Les projets au jardin partent toujours de quelque chose qui a été dit par les personnes. Je rebondis alors sur le sujet. Par exemple, à l'atelier cuisine des personnes avaient dit qu'elles aimaient beaucoup les endives mais que celles qu'on trouvait au supermarché n'étaient pas bonnes. Ici, beaucoup de personnes ont eu l'occasion de travailler en saisonniers dans les « endiveries » où l'on



cultive en hors sol à grand renfort de chimie. Après avoir vérifié la faisabilité d'un tel projet (possibilité par exemple de creuser une fosse pour le lieu de « forçage » des chicons), j'ai alors proposé qu'on essaye de faire des endives nous-mêmes au jardin. La réaction a été enthousiaste. Certains ont évoqué les différences entre les légumes gorgés d'eau qui fondent dans la poêle et ceux qui se tiennent mieux. Tous ont parlé du goût : si l'on fait nos propres endives, elles seront meilleures c'est sûr ! Quand je propose quelque chose, je demande toujours l'avis des personnes puis je demande si quelqu'un sait faire. Ensuite, on se lance avec les connaissances de chacun et ce que l'on peut trouver comme information par ailleurs. Il faut annoncer les choses en amont, temporiser et planifier le travail : les endives, ça se sème, ça se cultive puis ça s'arrache et on récupère les chicons pour les forcer.

A l'atelier, les personnes arrivent vers 9 heures dans le local, il y a de quoi faire du café et quelqu'un s'en occupe à chaque fois. C'est un temps d'échanges entre eux, sur des questions plutôt personnelles, je participe au même titre que les autres. Parfois, certains en profitent pour venir me voir avec un document qu'ils ont reçu et que je les aide à décrypter. Petit à petit j'essaye de recentrer sur ce qui va être fait aujourd'hui : « Prenez des forces, vous allez en avoir besoin. Aujourd'hui on sème les endives ».

On plonge alors dans la boîte à graines pour trouver les sachets qu'il nous faut et on lit ce qui est préconisé sur le sachet. C'est important de

prendre le temps de lire les recommandations, mais aussi de voir comment nous les adaptions par rapport à notre contexte. Le semis peut être fait par deux personnes ; je demande qui souhaite le faire, certains se manifestent, je m'assure dans le choix des personnes que cela garantisse un travail fait dans les règles de l'art (certains sont plus consciencieux que d'autres) quand il s'agit d'une étape clé dont dépend la production pour tous. Nous faisons ensuite un tour du jardin pour voir ce que chacun peut faire. Une fois les tâches définies, nous allons dans le chalet à outils pour que chacun prenne les outils dont il a besoin. Je précise la façon dont la terre doit être travaillée pour chaque tâche, je les questionne si je vois qu'ils n'ont pas choisi le bon outil ou qu'ils ont oublié quelque chose.

Je rassemble aussi des documents sur les légumes cultivés (leur utilisation, valeur nutritionnelle, des articles de revue de jardinage...) qui sont mis à disposition des participants.

La question des enjeux et des pratiques liées à l'environnement n'est pas abordée directement. Elle est sous-jacente dans les discussions sur les méthodes de culture. Parfois, ils ont déjà des pratiques sans le savoir. Pour le poireau, par exemple, ils ont constaté que les vers blancs apparaissaient et disent : il va falloir traiter. Je les interroge alors sur comment nous allons faire (dans le cadre de notre jardin où l'on essaye de limiter les traitements) et certains proposent d'emblée de mettre du purin d'ortie. Parfois tout est rejeté d'un bloc : certains refusent même d'utiliser la bouillie bordelaise pourtant admise en agriculture biologique. Il faut aussi aider à faire la part des choses. Pour les tomates, on a réfléchi à comment on pouvait faire pour en obtenir sans traitement dans cette région très propice au mildiou. Une des solutions est de les cultiver sous serre. Nous allons voir si nous pouvons en obtenir une pour le jardin.

Certaines tâches, plus répétitives que d'autres, sont des moments propices aux échanges. Les participants posent des questions sur les variétés, les modes de culture, les provenances des différents légumes...

En fin d'atelier, le matin et l'après-midi, on se réunit et on note dans le cahier la météo du jour, le nombre de personnes (il y a aussi la feuille d'émargement que tout le monde doit signer), s'il y a eu des faits particuliers comme des visites, s'il y a un outil à réparer, des documents à imprimer (par exemple sur ce qu'est un engrais) et enfin ce qui a été fait par chacun. Si c'est moi qui note, j'interroge chacun « et toi, qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui ? », le fait de l'exprimer à voix haute est source de valorisation pour eux, ceux que j'ai oublié le

réclament « et moi, tu as noté ce que j'ai fait ? ». Quand il y a eu une récolte, on la partage en fin d'après-midi. J'affiche un tableau avec les prix des légumes pour qu'ils aient conscience de leur valeur. Pour les topinambours ils ont tous été surpris du prix : 4 euros le kilo. Du coup tout le monde en voulait : ils étaient fiers d'avoir cultivé un légume aussi prisé ! En tant qu'encadrante, j'ai un droit de regard sur le partage qui doit aussi être fonction du nombre de personnes vivant sous leur toit. Il ne s'agit pas de faire commerce de ces légumes mais d'avoir une source d'alimentation saine pour eux et leur famille. Quand ils prennent les légumes, ils sont contents de leur production. Certains disent : ils sont beaux, c'est pas comme ce que j'ai vu à l'étal du supermarché l'autre jour !

● Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 21 600 €
- Origine du financement :
 - Conseil Général de la Somme : 50 %
 - Ministère de l'Agriculture / DRAAF : 40 %
 - Agence Régionale de la Santé : 10 %
- Moyens humains :
 - 3 personnes mobilisées sur l'année :
 - Coordinatrice du projet : 0,30 ETP (42 heures par mois)
 - Animatrice de l'atelier Jardin : 0,20 ETP (28 heures par mois)
 - Animatrice de l'atelier Cuisine : 0,03 ETP (4 heures par mois)

Contacts

Fabienne Poix

Coordinatrice du projet - Formatrice,
Référente du jardin partagé (dans le cadre
d'un 1/3 temps ingénierie animation et
développement du territoire)

Marie-Odile GONSE

Encadrante du jardin d'insertion

CFPPA de la Haute-Somme

10 rue du Quinconce

BP 80033

80201 Péronne Cedex

Tél. : 03 22 84 01 77

fabienne.poix@educagri.fr

marie-odile.gonse@educagri.fr

La dynamique des jardins familiaux de la Grelauderie

Association Belle Rive – Centre social, Saintes (17)

Public cible : habitants du quartier (zone résidentielle et HLM)

Date/durée de l'action : depuis janvier 2008

Contexte et histoire du projet

Dans le cadre du projet associatif du centre social, l'environnement est un axe fort. Depuis octobre 2001, un animateur environnement accompagne la dynamique de projet au sein de l'association et des jardins familiaux dont elle a la charge. C'est au sein du groupe moteur « Cadre de vie et environnement » que le projet des jardins se développe avec et par les habitants.

Les jardins familiaux se décomposent en différentes actions : le collectif de parcelles locatives, la parcelle coopérative, le jardin pédagogique et des projets qui créent du lien avec les autres groupes d'actions de l'association.

En 2008, nous avons appris que les jardins familiaux allaient être relocalisés dans le cadre du plan de restructuration urbaine. L'accompagnement d'un groupe d'habitants jardiniers a permis de repenser puis de négocier de nouveaux jardins familiaux qui permettent de conserver et de développer la dynamique mise en place depuis dix ans, axée sur le développement durable et l'éco citoyenneté.



© Centre social Belle Rive

Objectifs

Pour l'association, les jardins familiaux ne sont qu'un moyen pour mettre en place le projet associatif : rendre les habitants acteurs de leur environnement. L'objectif principal est de mettre en place une dynamique de projet dans les jardins favorisant l'entraide, la solidarité, le respect, la tolérance, la citoyenneté.

- Favoriser les relations intergénérationnelles et la mixité sociale en pensant les jardins familiaux à l'échelle de la famille : des enfants, des parents et grands-parents.
- Permettre aux personnes (enfants, jeunes et adultes) de connaître et de s'approprier leur environnement proche et ainsi de mieux le respecter.
- Impulser une dynamique de changement de comportement individuel : prise de conscience de notre impact sur l'environnement et incitation des personnes à récupérer ou à utiliser des éléments naturels pour répondre à leurs besoins de matériaux au jardin.

- Développer les pratiques éco citoyennes au jardin (cultures associées, jardinage en fonction de la lune, compostage, culture de légumes anciens, récupération d'eau de pluie, fabrication de toilettes sèches, de nichoirs...).
- Proposer des solutions collectives et coopératives respectueuses de l'environnement.

● Montage et actions du projet

Jusqu'en 2009, la Ville de Saintes mettait à disposition de notre association une parcelle de terre vouée à la location de jardins familiaux individuels.

La dynamique instaurée a amené l'association à transformer plusieurs parcelles individuelles en jardin pédagogique et en parcelle collective. C'est dans ces deux espaces qu'est né l'axe « éco citoyen » des jardins, avec des animations sensibilisant à l'environnement et des expérimentations de gestion écologique du potager. Au grand regret des jardiniers, les jardins ont dû être relocalisés en raison du Programme de Rénovation Urbaine.

Leur investissement antérieur et l'expérience acquise les ont conduits à être force de proposition auprès des élus pour la conception des nouveaux jardins familiaux.

Ceux-ci ont été pensés par et conçus avec et par les anciens jardiniers. Ils ont écrit leur projet de nouveaux jardins en réfléchissant de manière à ce que ceux-ci soient respectueux de l'environnement dans la continuité de la dynamique mise en place depuis 2001.

Après quelques réunions globales de préfiguration du projet, nous avons constitué une commission avec six bénévoles pour participer activement à la négociation et à la concertation du projet de nouveaux jardins familiaux avec la municipalité de Saintes. Elle s'est réunie trois heures par semaine pendant six mois avec une technicienne de la municipalité. Au final le projet porté par les jardiniers a été accepté dans sa grande majorité. Le principe d'une parcelle collective, par exemple, a été validé alors que le plan initial n'était basé que sur des jardins individuels. Les initiatives liées au respect de l'environnement ont également été acceptées : chaque jardinier dispose d'un récupérateur d'eau de 1200 litres et d'un composteur ; un broyeur thermique est emmené deux fois par an afin de fabriquer du BRF (bois raméal fragmenté) à partir des déchets verts du jardin ; un espace réservé au tri sélectif est mis en place à l'entrée des jardins ; et des toilettes sèches ont été installées, venant compléter celles fabriquées par les jardiniers eux-mêmes en mars 2008 pour les anciens jardins.

C'est ainsi que les jardins de La Grelauderie ont ouvert leurs portes le 26 juin 2010 à Saintes, composés de 32 parcelles locatives louées à des familles habitant la rive droite de la ville de Saintes (en priorité les personnes résidant en habitat collectif et de condition modeste, puis les personnes habitant en pavillon sans jardin), une parcelle coopérative éco citoyenne, une parcelle de vie collective (pelouse avec pergola permettant les pique-niques et les jeux d'enfants) et un jardin pédagogique.

En 2012, le projet de jardins familiaux concerne 32 jardiniers locataires, 36 enfants, 18 bénévoles, 51 familles, accompagnés par un animateur huit heures par semaine.



La parcelle coopérative est ouverte aux jardiniers des parcelles locatives, mais aussi à tous les adhérents du centre social. Située au centre des jardins, elle est une vitrine et un lieu d'apprentissage et de partage respectueux de l'environnement. Elle permet aussi aux personnes en attente d'un jardin, ou ne se sentant pas en capacité d'en avoir un, de cultiver et de récolter des légumes. Elle est aussi un lieu de partage avec les

enfants du centre de loisirs et des groupes de cuisine de l'association.

Une « monnaie temps » baptisée « Cailloux » a été expérimentée pour rémunérer le travail fait sur cette parcelle et permettre l'achat de sa production. Le surplus de légumes produits est vendu auprès des adhérents de l'Association.

🕒 Comment se passe une séance ?

Tous les jeudis matin, l'animateur environnement est présent sur la parcelle coopérative pour accompagner les jardiniers.

Le groupe varie entre 7 et 15 personnes, notamment en fonction de la saison, la mauvaise saison fait toujours moins d'émules...

J'arrive en premier près du cabanon où nous nous retrouvons. Certains jardiniers sont déjà dans le jardin, ils travaillent leur parcelle individuelle avant de venir sur la parcelle coopérative. Quand les personnes arrivent, on se salue et je mesure l'humeur de chacun : « comment ça va ? la semaine s'est bien passée ? ». C'est important pour savoir s'il y a des choses à désamorcer par la suite, comme un conflit entre deux personnes qui se serait produit dans la semaine.

On ouvre le cabanon et on s'habille en fonction de la météo, puis on part faire le tour du jardin pour voir ce qu'il y a à faire. Je sais globalement où en sont les travaux et ce qu'il y aurait à faire mais je pars du principe que nous allons le construire ensemble. Parfois, certains disent « mais c'est toi le chef, dis-nous ce qu'il faut faire » et je réponds « non, ici il n'y a pas de chef, chacun a son mot à dire ».

Au retour, on se réunit autour de la table devant le cabanon et on compare les tâches identifiées comme à terminer ou mentionnées dans le cahier de correspondance du jardin avec le calendrier lunaire. On prend aussi en compte tous les travaux de bricolage à réaliser (construction de châssis pour faire des semis abrités...). Si je laisse en priorité la parole au groupe, je suis là pour pointer des vigilances et les faire avancer dans la construction du planning : « vous vouliez planter les haricots, est-ce que ça semble compatible avec le calendrier lunaire, avec l'état du sol (s'il a beaucoup plu par exemple) ? est-ce qu'il n'y a pas autre chose à faire en priorité ? si les châssis ne sont pas terminés pour dans deux semaines, les semis ne pourront peut-être pas être faits à temps ? » C'est aussi l'apprentissage de l'anticipation... Au bout du compte, on décide de ce qui doit être fait dans la matinée et

on se partage le travail. Chacun dit ce qu'il souhaite faire, ce qu'il peut faire en fonction de ses capacités et tout le monde se met au travail.

Par rapport aux mises en œuvre de techniques alternatives et écologiques, le groupe en est devenu porteur et, parfois, ce sont les jardiniers eux-mêmes qui rappellent ces projets : « on avait parlé de faire du purin d'ortie, j'aimerais bien qu'on s'en occupe aujourd'hui ».



© Centre social Belle Rive.

Vers 10h30 on fait une pause conviviale autour de la table devant le cabanon. Il y a toujours quelqu'un qui a apporté un thermos de café... C'est l'occasion de discuter de façon informelle mais toujours sur les sujets ayant trait à notre projet : jardin, légumes, environnement... La discussion peut être provoquée ou démarrer librement. Il y a peu, quelqu'un a dit qu'il avait acheté des tomates au supermarché et qu'elles n'étaient pas bonnes. « C'est normal, on est en janvier » fait remarquer un autre... D'où viennent les tomates qui sont dans nos supermarchés en janvier ? La discussion démarre, on abordera alors les problèmes écologiques et sociaux de la production de tomates dans le sud de l'Espagne, mais aussi le coût et la pollution liés à leur transport, les questions éthiques liées à l'exploitation de la main d'œuvre... Je laisse les personnes exprimer ce qu'elles savent sur la question et au besoin je complète. Pour comprendre ce que sont les cultures hors-sol, je leur proposerai une autre fois une sortie dans un lycée agricole qui a une serre conduite en agriculture biologique et une autre en hors-sol avec des plants de tomates poussant sur laine de roche et alimentés en nutriments par un système de compte-goutte. Une autre fois, après une animation sur la taille de rosiers, nous évoquerons les roses pas chères du Kenya et le contexte écologique et social de cette culture d'exportation...

Après la pause, le travail reprend et à la fin de la matinée, si les travaux réalisés comportaient

une récolte, on fait le petit marché. Chacun peut acheter une partie de la récolte avec les « cailloux » qu'il a gagnés, ou, s'il n'en a pas assez, avec des euros...

On prend enfin un petit temps d'échange sur les projets de l'association pour la semaine qui vient et sur ce qui pourrait être fait au jardin.

Les échanges entre parcelle coopérative et autres jardiniers individuels :

Il n'y a pas d'interdit dans le jardin, le désherbant par exemple n'est pas interdit. Dans la parcelle coopérative et pour l'entretien des bordures du jardin, nous utilisons le purin d'ortie pur pour désherber. Alors les jardiniers des parcelles individuelles viennent nous voir pour savoir comment nous avons fait pour désherber sans « produits » et nous leur expliquons. A cette occasion, j'explique les méfaits des pesticides et je peux les renvoyer à la lecture d'articles ou de documents du classeur d'information que j'alimente et qui est disponible dans le cabanon. Quand nous arrivons avec de pleines remorques de fougères sèches pour pailler, ils se demandent ce que nous allons faire avec ça. C'est l'occasion de leur expliquer l'effet répulsif des fougères sur les escargots et les limaces, la retenue d'eau qu'elles permettent...

Parmi les jardiniers individuels, il y en a qui pratiquent le jardinage depuis longtemps et ont

des habitudes bien ancrées. Si on interdit des choses, on les braque facilement. Nous avons choisi une autre voie : mener des expérimentations qui les interrogent, piquent leur curiosité et attendre qu'ils viennent vers

nous pour leur expliquer le pourquoi et le comment de ces méthodes. Le jardin coopératif sert de pratique « vitrine » pour montrer concrètement ces techniques.

● Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 25 000 € pour l'année 2011
- Origine du financement : Ville – CUCS – CAF – Conseil Général
- Moyens humains : 1 personne mobilisée et 50 jours de travail par an environ

Contact

Alexandre Marquet

Animateur enfance-environnement
Association Belle Rive - Centre Social
3, rue du Cormier
17100 Saintes
Tél. : 05 46 92 93 12
cs.bellerive@orange.fr
<http://assobellerive.centres-sociaux.fr>





ENERGIE, EAU

Aux termes de précarité économique et sociale s'ajoute aujourd'hui celui de « précarité énergétique », qui décrit une réalité en progression.

Cette réalité est définie dans la loi Grenelle II comme *la situation d'une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.*

Elle se base sur l'analyse du taux d'effort énergétique, à savoir la part du revenu disponible consacrée par un ménage à ses dépenses énergétiques pour un usage domestique. Un ménage est considéré exposé à la précarité énergétique lorsque son taux d'effort énergétique dépasse 10 %. 14,4 % des foyers seraient concernés en France (INSEE, 2011).

Le Conseil Economique et Social Régional rappelle que « si la problématique de la précarité de l'habitat est identifiée et abordée de longue date par des politiques de prévention de l'insalubrité, d'amélioration de la décence de l'habitat (dispositifs de lutte contre l'habitat indigne), la précarité énergétique met en évidence une préoccupation plus récente des politiques publiques visant la réduction des consommations énergétiques des logements, du fait de la faible performance énergétique du parc de logements et de l'augmentation croissante du coût de l'énergie (gaz, électricité, fioul). La précarité énergétique est souvent un révélateur d'autres précarités : d'autres sources d'endettement (crédit...), une situation provisoire ou de longue durée de précarité voire de pauvreté. » (« Des Indicateurs pour apprécier le Développement Durable en Poitou-Charentes » rapport du CESR, Mars 2012, téléchargeable sur : <http://www.cese-poitou-charentes.fr/Des-indicateurs-pour-apprecier-le.html>)

Les conséquences de la précarité énergétique sont multiples : financières (choix budgétaires au détriment de l'alimentation, l'éducation ; recours aux aides, avec son caractère humiliant, endettement...); techniques (logement humide et malsain...); sanitaires et sociales (vie sociale difficile, conséquences sur l'intimité et la propreté, difficulté à avoir des activités statiques comme les devoirs, dégradation des relations avec le bailleur / avec les fournisseurs d'énergie...); en matière de santé au sens large (fatigue, rhume, voire maladies respiratoires, maladies cardio-vasculaires, arthrites et assimilées, dépression); en matière de sécurité (incendies, intoxication au monoxyde de carbone à travers l'emploi de poêle de substitution) et conséquences environnementales (gaspillage d'énergie, émissions de CO2) (d'après le site du Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement (RAPPEL) : <http://www.precarite-energie.org/>)

Les principaux acteurs et réseaux

Les **Conseils Généraux**, qui ont la compétence « sociale » et celle liée au logement également sont particulièrement actifs dans le domaine, souvent à travers les Fonds Solidarité Logement (FSL) dont la gestion leur a été transférée en 2004. Ils ont donc la compétence et les ressources pour impulser des actions dans ce domaine. La réalisation sur le terrain des actions se fait le plus souvent en partenariat avec des structures d'animations locales, qu'elles soient du domaine social (centre social, maison de la solidarité...) ou environnemental (CPIE, association de promotion des économies d'énergies...).

Les **espaces info énergie** (EIE) développés par l'ADEME en partenariat avec les collectivités territoriales (notamment à l'échelle des régions) sont aussi des acteurs importants sur cette thématique. Portés par des associations ancrées dans la vie locale ou organisées en réseau (CAUE, PACT, ADIL, ALE...), les espaces infos énergie s'adressent au particulier pour le sensibiliser et lui transmettre des informations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Même si tous ne l'ont pas fait, certains EIE se sont attachés à développer des actions spécifiques vers les publics en situation de précarité qui se rendent difficilement sur leur lieu d'accueil.

Le Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement (RAPPEL) fédère les acteurs depuis 2006, en facilitant le décloisonnement des métiers concernés par la précarité énergétique. Il permet de capitaliser les expériences menées dans les territoires, de faciliter la reproduction des projets existants et de réfléchir ensemble à de nouvelles pistes d'actions. Ses travaux (newsletters, site internet, bulletins d'information, journées nationales d'études...) sont consultables sur : <http://www.precarite-energie.org/>

Enfin les CCAS et CIAS, comme dans tous les domaines de l'action sociale, développent des actions liées à la lutte contre la précarité énergétique par la sensibilisation. La base de données d'expériences de l'UNCCASS (<http://www.unccas.org/banque/default.asp>) permet d'en découvrir un certain nombre.

Des expériences repérées sur cette thématique

• **Accompagnements individuels auprès des ménages en précarité énergétique**

Il peut s'agir d'un diagnostic et d'un suivi des consommations - de l'analyse des factures à la pose d'appareils de mesures - souvent associé à l'installation de « kits économes » et à une phase de conseils personnalisés.

- L'opération « **kit énergie solidarité** » du **Creusot (71)**, qui repose sur un modèle similaire à celui décrit dans l'expérience d'Ecopolenergie présentée dans cette partie : **formation des accompagnateurs** (issus d'associations caritatives, du CCAS et de la régie des quartiers), **accompagnement individuel des familles, diagnostic des consommations et conseils**, fourniture d'un kit de matériel économe (présentation complète sur : <http://www.unccas.org/banque/default.asp?id=1028>)
« Une relation de confiance s'est établie entre les accompagnateurs, le CCAS et les partenaires. Cela a permis un dialogue au-delà du suivi de la consommation d'énergie. »
- **HELIOSE** (association porteuse de l'EIE 42) propose un **Diagnostic pour un Usage Économe du Logement (DUEL)** : il s'agit d'apporter, après visite et observations, des conseils à un ménage sur l'utilisation économe de l'eau et de l'énergie.
- L'association **Azzura Lights**, en partenariat avec plusieurs bailleurs sociaux des **Alpes Maritimes**, équipe de **matériels économes** en eau et en énergie des foyers avec des résultats significatifs (jusqu'à 200 € d'économie d'eau annuelle).
- **Le défi "Familles à Énergie Positive"** coordonné par l'**association Prioriterre** est un concours d'économies d'énergie. L'idée est de proposer à des équipes de

particuliers d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie, et cela en un hiver. Une vingtaine de territoires y participent (de l'agglomération à la région). Sur certains d'entre eux des équipes se sont constituées mobilisant un public populaire. C'est le cas par exemple dans l'action suivie par le **Syndicat du Pays Thouarsais (79)** : une équipe est portée par l'association d'insertion par l'économique « Porte Ouverte Emplois », où le responsable a proposé de créer une équipe avec 2 personnes encadrantes et 5 personnes en insertion. C'est le cas encore en Charente pour l'action suivie par le Grand Angoulême avec le CAUE, où 2 centres sociaux se sont impliqués. <http://www.familles-a-energie-positive.fr/>

- **SoliCités**, qui gère l'**Espace Info Energie (EIE) Seine Orge (91)** envisage la création et la mise en place d'une nouvelle fonction professionnelle autour de l'accompagnement des ménages : « **Agent Médiateur en Ecologie Sociale et Familiale** »

Les médiateurs en Ecologie Sociale et Familiale pourraient être les relais de l'Espace Info Energie dans les quartiers d'habitat social pour y mener des actions de sensibilisation pour l'ensemble des habitants, d'accompagnement personnalisé pour ceux qui sont le plus en difficulté (impayés, surconsommation). Ils travailleraient aussi en étroite collaboration avec les bailleurs et travailleurs sociaux.

- **Ateliers de sensibilisation** à destination des habitants d'un quartier défavorisé ou de bénéficiaires de minimas sociaux.

Ils peuvent porter sur les gestes économes, la compréhension des factures... mais aussi sur les enjeux écologiques ou encore devenir de véritables lieux de citoyenneté active où l'on recherche de nouvelles modalités pour inciter les bailleurs à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique des habitations.

- **Energies Solidaires (78)** réalise des ateliers collectifs d'information et de sensibilisation à destination des locataires et participe à la formation et à l'accompagnement des agents de proximité de l'association Réciprocité Seine Aval pour le suivi individualisé de 50 familles sur les quartiers en Politique de la Ville.
- **HELIOSE** a accompagné la **Communauté d'agglomération du Grand Roanne** dans la mise en place d'**actions de sensibilisation sur un quartier prioritaire**, en partenariat avec les structures locales (centre social, pôle social, bailleurs sociaux). Les habitants de ce quartier ont été invités à participer à des ateliers thématiques : lire sa facture d'énergie, suivre sa consommation, les gestes économes et les petits travaux à entreprendre.

- **Aménagements d'appartements témoins**


Souvent établis dans les quartiers mêmes dont on souhaite toucher la population, les appartements témoins s'appuient sur de larges dynamiques partenariales notamment avec les bailleurs sociaux. Ils peuvent aussi se former en lieux d'accueil pour des permanences des EIE, plus facilement accessibles aux habitants du quartier.

- « **Fontaine-Eco et toi ?** » où le **CCAS de Besançon** s'est associé à l'**Espace Info Energie** du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Doubs pour aménager un « **appartement témoin** » de 70 m² mis à disposition par le bailleur social local Grand Besançon Habitat. Des visites et des ateliers y sont organisés pour les habitants qui ont participé à la réalisation graphique du projet. (présentation complète sur : <http://www.unccas.org/banque/default.asp?id=986>).

Un DVD avec des interviews des différents acteurs, a été réalisé durant l'été 2008, afin de promouvoir le dispositif et l'implication des habitants du quartier.

<http://www.besancon.fr/video/fontaine-eco/fontaineeco2.mov>

• Formation des acteurs

Les projets dans lesquels s'inscrivent ces actions en direction du public en précarité associent souvent, en amont, des **temps de formation des acteurs sociaux à la thématique de l'énergie**. « *La formation des professionnels est un enjeu majeur pour le développement d'actions de lutte contre la précarité énergétique, la diffusion d'une culture commune et le travail partenarial entre acteurs de l'énergie, du logement et de l'action sociale, souvent cloisonnés dans leurs champs de compétences. Depuis 2000, l'Ademe a initié au niveau national une dynamique de formation, notamment des travailleurs sociaux, (...) un réseau de formateurs relais a également été mis en place dans les territoires métropolitains, enfin un module spécifique de sensibilisation à la précarité énergétique pour les conseillers info énergie est à l'étude.* » (rapport ELPE, 2011, p.48,  biblio)

- **Une formation Ademe/CNFPT** a vu le jour. Elle s'intitule « **Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique : comprendre et agir** » et propose en 2 jours + 1 journée de consolidation de faire le tour des problématiques techniques liées à la précarité énergétique et de balayer diverses approches de sensibilisation individuelles et collectives sur la base d'exemples d'actions réalisées. Elle s'adresse aux travailleurs sociaux qui interviennent auprès des familles, qu'ils soient assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, médiateurs, conseillers, techniciens et agents administratifs travaillant dans les collectivités territoriales, dans les organismes de protection sociale, services de l'État, associations, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, tout organisme dans les domaines de l'habitat et de l'énergie.

Des EIE interviennent aussi dans ce domaine :

- **Energies solidaires (78)** sensibilise et forme les professionnels de l'habitat et des travailleurs sociaux aux problématiques énergétiques, et particulièrement à la précarité énergétique.
- **HELIOSE (42)** a réalisé plusieurs formations auprès des professionnels de l'action sociale (travailleurs sociaux du Conseil général, étudiants en économie sociale et familiale, animateurs de centres sociaux).

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

- Expérimentation de matériels économes dans le cadre d'un projet global de sensibilisation des habitants de la cité de la Bricarde aux économies d'eau et d'énergie - Ecopolenergie (13)
- Eco Watchers ou l'animation de groupes de personnes en précarité sur la gestion de l'énergie chez soi - Empreintes asbl - Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Namur, Belgique
- Form'action collective : locataires et rénovation énergétique de leur logement - Equipes populaires de Bruxelles

Expérimentation de matériels économes dans le cadre d'un projet global de sensibilisation des habitants de la cité de la Bricarde aux économies d'eau et d'énergie

Ecopolenergie, à Gardanne (13)

Partenaires : groupe LOGIREM (partenaire technique), EDF (mise à disposition d'ampoules LBC), Fondation d'entreprise LOGIREM (partenaire financier)

Public cible : 10 familles locataires de la cité de la Bricarde en situation régulière de régulation de charges (eau/électricité)

Date/durée de l'action : de janvier 2007 à janvier 2008

Contexte et histoire du projet

Pour Ecopolenergie, cette action fait suite à l'expérimentation menée en 2004/2005 sur le territoire de la Bricarde (Marseille, 15^e), en partenariat avec les associations CPIFP-Le Loubatas et le GERES. Elle avait réuni différents partenaires (centres sociaux, bailleur, école et collège...) autour de projets de sensibilisation et d'accompagnement des foyers à la maîtrise des consommations.



De son côté, le bailleur social LOGIREM a formalisé son engagement dans une démarche de développement durable au niveau national. Dans cet esprit, les gestionnaires de la Bricarde se sont intéressés au recours à des solutions techniques de réduction des consommations d'eau et de maîtrise des dépenses de flux.

Forte de sa première expérience, Ecopolenergie a proposé au bailleur LOGIREM de mener une expérimentation de pose de kits économes chez les locataires, accompagnée d'un suivi des consommations. Le protocole d'action, inspiré de celui de l'expérience de suivi des locataires réalisée en 2004/2005, a été adapté afin d'impliquer davantage les participants (habitants, techniciens, acteurs locaux).

Objectifs

La présente action consistait à valider l'accompagnement des locataires, ainsi que le contenu et les modalités de pose d'un kit de matériel économe, dans la perspective d'une reproductibilité de cette action sur d'autres territoires.

Objectif général

- Impliquer les familles de la Bricarde dans une réflexion sur l'optimisation des flux et une réduction des charges d'eau et d'énergie.

Objectifs opérationnels :

- Améliorer le confort et la qualité de vie des habitants,
- Suivre et évaluer les changements de comportement,
- Diminuer les impayés de charges par l'information et l'équipement des familles en matériel économe,
- Valoriser l'action du bailleur sur l'optimisation des charges et développer une culture environnementale au sein de l'organisme bailleur,
- Evaluer l'impact quantitatif et qualitatif de la pose d'équipements économes dans les foyers.

Montage et actions du projet

L'expérimentation, qui s'est déroulée en 2007 sur la cité de la Bricarde, a consisté en la pose de kits économes chez 14 locataires, accompagnée d'un suivi des consommations.

Le projet a été co-écrit avec le bailleur, et les familles ont été choisies avec l'aide d'un de ses agents, le gardien de la cité : identification des familles qui s'impliquent dans la vie de la cité, celles qui ont de grosses factures d'eau et des impayés, repérage des familles volontaires et enregistrement de leur inscription. Ecopolenergie a alors animé un temps de formation à destination des personnels LOGIREM impliqués dans le projet, à travers une visite de l'exposition « Dans mon quartier, je consomme Malin ! ». Puis, les familles ont été réunies pour une présentation de l'expérimentation à laquelle elles étaient associées et cette réunion d'information a également été suivie d'une séance de sensibilisation à travers la visite de l'exposition.

Chaque logement a ensuite été visité par le responsable local du bureau de gestion accompagné du technicien d'Ecopolenergie pour :

- recueillir chez les ménages des informations sur les équipements et modes d'utilisation des appareils afin d'établir un diagnostic personnalisé, transmis à chaque famille par LOGIREM,
- repérer les compteurs d'eau et d'énergie avec le référent familial pour le suivi et l'auto relèvement des consommations,
- présenter la fiche de relevé des index et relever les index actuels,
- accompagner la pose du contenu du « Kit économe » (une lampe basse consommation, un écosac pour chasse de WC, deux réducteurs de débit) et récupérer les anciens mousseurs.



Le recueil des relevés de consommation s'est fait de février à juin 2007 : avec le quittancement, la famille reçoit la fiche de relevé des index qu'elle est invitée à renseigner et où elle note également ses impressions relatives au confort. Elle doit renvoyer la fiche de relevé à LOGIREM avec le règlement du loyer. A défaut, le responsable local du bureau de gestion relance la famille par téléphone pour obtenir les index.

Les données sont traitées par le technicien d'Ecopolenergie. Les résultats font l'objet d'un rapport d'activité et d'évaluation, et d'une note d'évaluation des économies réalisées, transmises à la famille lors d'une réunion bilan en juillet 2007.

Cette action a permis à l'association de gagner le 1er prix régional « AGIR » en 2008 pour son caractère innovant et reproductible. Elle a aussi consolidé le partenariat avec LOGIREM avec qui Ecopolenergie continue à travailler selon les mêmes méthodes, améliorées, sur d'autres parcs. Enfin, les échos apportés par ce projet ont ouvert les portes avec d'autres bailleurs sociaux.

● Comment se passe une séance ?

Séquence d'introduction à l'expérimentation : visite de l'exposition animée interactive « Dans mon quartier, je consomme Malin ! »

Au démarrage de l'expérimentation, après la signature de l'engagement et avant la visite à domicile pour la pose des kits, les participants ont été invités à une séance de sensibilisation à travers la visite de l'exposition « Dans mon quartier, je consomme Malin ! », installée sous forme d'appartement témoin dans le quartier.

L'accueil se fait autour d'un café, permettant d'instaurer une ambiance conviviale. L'animatrice de l'exposition décrit la façon dont se déroule une visite type :

« Dans un premier temps, nous expliquons la démarche qui nous amène aujourd'hui devant eux : qui nous sommes, pourquoi nous avons conçu cette exposition et proposé cette expérimentation et pourquoi nous avons choisi leur quartier : Nous avons répondu à un appel d'offre régional sur les changements de comportement vis-à-vis de l'environnement. Notre association, qui travaille sur les économies d'eau et d'énergie a voulu aller pour cela dans les quartiers où l'on propose souvent des activités autour du sport, voire de la culture mais où l'on parle peu d'environnement. La cité de la Bricarde n'a pas été choisie au hasard pour cette expérimentation sur les économies d'eau et d'énergie. Les habitants y ont de

bonnes relations avec le bailleur, qui entretient bien les bâtiments, il n'y a pas de gros soucis structureaux liés à l'isolation par exemple.

La visite de l'exposition se fait ensuite de façon assez classique. Elle a été conçue pour être interactive - les visiteurs peuvent manipuler les modules et chercher par eux-mêmes des informations - et animée - la visite se fait toujours avec un animateur qui pose les questions invitant les personnes à chercher les informations et à s'exprimer dessus. Elle s'organise autour d'« ateliers », chacun correspondant à une pièce de l'appartement, avec un certain nombre de points d'accroche autour des équipements, présentés de façon humoristique.

Dans la cuisine par exemple il y a deux frigos, l'un grimé en personnage souriant l'autre grimaçant, illustrant deux équipements plus ou moins énergivores. Il y a une question d'accroche qui permet d'ouvrir l'atelier « que voyez-vous sur ces deux frigos ? », puis une invite à manipuler : « vous pouvez aussi les ouvrir, regarder ce qu'il y a dedans... » on fait décrire les équipements, leur état, leur utilisation... puis on pose la question de la consommation « à votre avis, combien consomment-ils ? ». Il y a des wattmètres installés sur les équipements qui permettent d'obtenir cette donnée.



J'essaie toujours de privilégier l'échange entre les personnes, j'apporte des informations complémentaires quand je peux (mais je ne sais pas tout), j'éclaire les idées préconçues...

Ce n'est pas forcément l'animateur qui apporte toutes les informations mais il peut renvoyer vers d'autres structures ou d'autres lieux d'information. Par exemple, quand nous avons senti la nécessité d'une information plus approfondie sur l'ouverture du marché de l'énergie et ce que ça impliquait pour le choix de son fournisseur d'énergie, nous avons proposé des réunions d'information sur la question via le centre social local.

Si l'entrée par les économies d'eau et d'énergie, qui renvoie très directement aux économies budgétaires, est privilégiée avec ce public, il arrive que les enjeux environnementaux qui y sont liés soient évoqués au fil des discussions avec les participants. Je laisse venir cette ouverture, sans jamais l'imposer. Comme pour les autres sujets évoqués, je laisse alors les personnes exprimer ce qu'elles savent et je peux compléter, par exemple en citant des

chiffres de consommation moyenne d'eau par personne dans différents pays...

Quand l'aspect environnemental n'est pas ressorti dans les discussions au cours de la visite, le film « Echos d'économies » présenté en fin d'exposition permet de l'aborder. Il reprend des témoignages d'habitants de la cité qui se sont investis dans la première partie du projet (2004-

2005) et qui s'expriment autour de la question « comment et pourquoi faites-vous des économies d'eau et d'énergie ? ». Certains précisent que ces économies ne sont pas intéressantes que pour la maîtrise du budget mais qu'il s'agit aussi de préserver la ressource en eau : « il y a de moins en moins d'eau, les nappes sont polluées, il faut faire attention à tout ça, moins gaspiller ». Les questions et réactions suite au film permettent d'aller un peu plus loin sur les enjeux.

A la fin de la visite, on rappelle l'importance des gestes de chacun et on fait remplir à chaque visiteur un « bulletin d'engagement ». Celui-ci récapitule tous les gestes proposés au fil de l'exposition et les visiteurs cochent ceux pour lesquels ils souhaitent et peuvent s'engager et laissent leurs coordonnées. Quelques temps plus tard, ils sont contactés pour évaluer le taux de passage à l'acte sur les engagements pris. Dans le cas précis de l'expérimentation, cette analyse des engagements est un peu biaisée par le fait que les familles suivies sont aidées directement à mettre en œuvre certains gestes préconisés en leur fournissant le kit.

En général, les gestes proposés sont déjà connus des visiteurs : tout le monde sait qu'il faut éteindre la lumière et fermer le robinet d'eau, mais suite à la visite ils mettent des ordres de grandeur sur les économies réalisées

avec ces gestes. Les appareils munis d'un wattmètre permettent des comparaisons chiffrées directes. Ils ont aussi compris plus finement les différentes technologies : la différence par exemple entre l'incandescence et le fluocompact (un gaz qui crée moins de déperdition de chaleur...), ce que sont réellement les kilowatts heure... »



Les économies engendrées :

Le suivi a permis de constater une baisse des charges de 140 euros par an et par foyer (580 kWh économisés). En extrapolant à l'ensemble du parc du bailleur social (20 000 logements), cela représenterait une économie de 11,6 GWh/an.

● Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 9980 € (dont 2100 € de lampes basse consommation, valorisation d'un don d'EDF dans le cadre de ce partenariat)
- Origine du financement : Fondation LOGIREM, groupe LOGIREM, dons en nature EDF, fonds propres Ecopolenergie
- Moyens humains : 1 personne d'Ecopolenergie pour 30 jours de travail (et 4 personnes LOGIREM mobilisées : technicien de site, responsable des impayés, responsable de site, responsable d'agence)

Contact

Virginie VIERI

Chargée de mission Energie & Solidarité

Tél. : 09 72 12 60 14

Association Ecopolenergie

Villa le Pesquier, quartier Pesquier

RD58 13120 GARDANNE

Tél. : 04 42 51 24 09

virginie.vieri@ecopolenergie.com

Eco Watchers

Empreintes asbl - Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Namur, Belgique

Partenaires : Cellule énergie de Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et Plan de Cohésion Social (PCS) de Communes (commanditaires voire co-constructeurs de l'action), Associations du secteur social (Régie de Quartiers, association d'alphabétisation...)

Public cible : bénéficiaires des minima sociaux et/ou personnes connues du CPAS comme isolées socialement

Date/durée de l'action : le groupe se rencontre en moyenne 1fois/mois pendant 10 mois

Contexte et histoire du projet

Depuis 2007, Empreintes mène un projet environnemental à destination de groupes d'adultes en situation de précarité : Eco Watchers. Celui-ci s'inscrit dans le cadre des missions du Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Namur que l'association gère depuis 2006. Il résulte d'une volonté initiale du pouvoir subsidiant des CRIE, la Région Wallonne, de voir se développer des projets à destination de personnes peu touchées par l'éducation relative à l'environnement.



Le développement actuel d'Eco Watchers est le fruit d'un travail alliant actions de terrain et réflexions autour des enjeux et des méthodologies. En cette fin 2012, quinze groupes d'adultes ont mené le projet ou s'appêtent à le faire.

Tant pour la participation au financement du projet, que pour la constitution d'un groupe et l'adaptation du dispositif d'animation, le CRIE de Namur s'appuie chaque fois sur un partenariat. Il s'agit pour l'essentiel des Cellules énergie des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS). Ce sont eux qui sont à l'origine du choix de la thématique - l'énergie - en raison de financements qu'ils perçoivent pour mener des actions visant essentiellement à encourager les personnes précarisées à diminuer leur consommation en la matière. Cependant, les enjeux identifiés par le CRIE de Namur, la méthodologie d'animation ainsi que les objectifs d'Eco Watchers permettent d'aborder d'autres thématiques. Un projet d'éducation à la mobilité est d'ailleurs actuellement en cours d'élaboration dans le cadre d'un partenariat avec une association d'alphabétisation.

● Objectifs

- **Objectifs globaux** : améliorer le cadre de vie, l'égalité des droits et l'émancipation des personnes ; tisser du lien social et mettre en place des dynamiques collectives pour une action citoyenne...
- **Objectifs opérationnels**
 - Eveiller l'intérêt de chacun sur l'énergie.
 - Faire prendre conscience de nos différences face aux besoins en énergie.
 - Améliorer la compréhension de la dimension technique du sujet de l'énergie (principe d'isolation, rapport d'audit vulgarisé sur nos consommations et les améliorations possibles, mais aussi libéralisation du marché...).
 - Faire prendre conscience des consommations des divers équipements électroménagers.
 - Réaliser collectivement des réflecteurs, des tentures, des boudins de portes...

● Montage et actions du projet

Un travail a d'abord été mené afin de mieux connaître le public potentiel du projet. Celui-ci s'est traduit par la rencontre de divers acteurs sociaux et par l'identification de partenaires privilégiés, qui, en contact direct avec du public, pouvaient nourrir une complémentarité professionnelle à créer. Ce travail préparatoire a permis de dresser des postulats de départ, desquels ont découlé des fondements et des méthodologies propres au projet : expertise d'usage et créativité des personnes précaires, importance du groupe pour s'enrichir mutuellement, recréer du lien social et s'engager dans un projet. Sur cette base, le projet Eco Watchers, dans son approche participative se veut à l'image des préoccupations de chaque groupe. Chaque projet mené prend donc une direction différente puisqu'il se crée au fur et à mesure avec le groupe.

Néanmoins, le projet utilise différents temps et supports communs, avec lesquels il jongle selon les besoins

● Les principaux temps qui rythment le projet Eco Watchers sont :

- **Des rencontres périodiques conviviales** d'un petit groupe de personnes en situation de précarité amenées à échanger leurs savoirs et leurs pratiques autour de questions liées à l'énergie.
- **Un accompagnement individuel**, comprenant un audit énergétique simplifié du logement (conseils personnalisés portant tant sur des « Eco-gestes » que sur des investissements modérés), qui permet d'identifier les besoins de chacun et d'en assurer le suivi. Cet aspect est généralement mené par le tuteur énergie du CPAS.
- **Une aide à la réalisation de petits aménagements structurels** de chaque logement en vue d'une meilleure utilisation rationnelle de l'énergie et d'un plus grand confort de vie. Une fois les rapports d'audit réalisés, une synthèse est travaillée en groupe, chacun priorise les actions qu'il souhaite concrétiser dans son logement et le partenaire se charge ensuite des achats correspondants.

• Les principaux supports utilisés sont :

- Un carnet énergie

Un carnet énergie est mis à la disposition de chaque participant dès le commencement du projet.

Ce carnet se veut personnel et évolutif. Au départ du projet, il est à l'état vierge... Il se complète au fur et à mesure des rencontres faisant ainsi une synthèse de ce qui se partage, et devient symbole d'un récit d'une expérience. On y dresse par exemple les relevés de consommation, des photos, la charte d'engagement, des fiches « infos », la liste des trucs et astuces émis par le groupe, un bilan « Eco-gestes » utilisant un code de couleur, l'action du mois...

- Des dispositifs d'animation interactifs et ludiques

Chaque sujet (par exemple : la lecture de factures, le marché libéralisé de l'énergie, le principe d'isolation, le choix des ampoules...) est abordé par le biais de dispositifs favorisant l'échange, l'expérimentation et la vulgarisation. Les participants ne sont pas face à un « expert » qui aborde les sujets de manière transversale et académique mais face à un facilitateur qui, à travers divers outils, extrait les savoirs de chacun pour les mettre dans un « pot commun » dans lequel chacun peut venir puiser.

- Des supports qui évaluent l'impact

Les candidats construisent ou reçoivent un support visuel pour calculer leurs économies d'énergie et ainsi comprendre, motiver et montrer l'intérêt des actions mises en place.

⊙ Comment se passe une séance ?

Pour rappeler la réunion, dont la date a été arrêtée conjointement à la dernière séance, le partenaire envoie un courrier officiel quelques jours avant et un SMS quelques heures avant. Quand les personnes arrivent, il y a toujours un accueil convivial autour d'un café et de quelques biscuits si c'est en journée, d'une soupe chaude ou d'un sandwich si c'est le soir. Ce moment d'accueil est important pour que tout le monde s'approprie les lieux de façon active, c'est-à-dire différemment de ce que l'on fait quand on va juste s'asseoir dans une salle pour écouter.

En attendant que le groupe soit au complet, j'affiche un grand « porte photos-fiches » qui permet de faire le lien avec la dernière séance. On y trouve des photos prises par un participant lors de la séance précédente et des fiches que chacun peut intégrer dans son « carnet énergie » : il y a les photos, la synthèse des trucs et astuces partagés et les résultats des recherches faites pour répondre aux questions qui étaient restées en suspens à la séance précédente.

C'est un moment où on se remémore la dernière rencontre, on se raconte ce qui s'est mis en place depuis, ou bien on échange sur un mode plus personnel.

La charte qui a été écrite collectivement à la première séance est aussi affichée. On y retrouve les mots de chacun en réponse à la question : « quelles sont pour vous les choses importantes pour vous sentir bien dans ce projet ? ». Du respect des prises de parole au

fait de signaler si on est en retard... C'est important que ces règles soient écrites de la façon dont ils les ont exprimées, sans modifier leurs mots. Si un point qui me semble important n'est pas apparu je le propose au même titre que les autres en exprimant ce qui est important pour moi pour que les séances se déroulent bien.

La séance démarre avec quelques petits rituels : 3 rôles sont distribués (pour les groupes où je sens que c'est possible) :

- Une personne qui prend les photos (au démarrage il s'agissait de garder une trace écrite, mais au final l'écrit se révèle trop inconfortable pour la plupart et de plus cela empêche la personne de participer pleinement aux échanges, on est donc passé à la trace photographique).
- Une personne qui gère le temps et qui est munie pour cela d'un gros réveil.
- Une personne qui veille à la parole de chacun, bien sûr je suis là pour cela aussi mais cette personne m'appuie dans cette mission : avoir une attention particulière pour aider les personnes qui ont du mal à s'exprimer à pouvoir le faire, gérer les bavards...

Nous faisons un point sur la précédente rencontre et parcourons ensemble les fiches d'information apportant des réponses aux questions de la fois précédente.

Puis on passe à la séance. Généralement, on démarre avec une carte du jeu réalisé par les équipes populaires « ménagez les électros », on fait une pause, puis on traite, sur base d'un outil, d'une expérience, d'une vidéo ou d'un autre support, un des thèmes listés en début d'année.

Concernant le jeu « ménagez les électros », chaque carte représente un appareil consommant de l'énergie. L'objectif est de lister, par groupe de deux, l'ensemble des trucs et astuces connus voire appliqués en lien direct avec l'appareil illustré sur la carte. Au bout de



10 minutes, je propose de faire un partage des idées. Les participants expriment tout ce à quoi ils ont pensé. Je prends note sur le paper board. Au début je m'interdisais de contribuer, maintenant je partage mon savoir au même titre que les autres, avec ma casquette « d'individu », ça me semble naturel. La liste se complète ainsi au fur et à mesure.

Pour la rencontre suivante, je réalise une synthèse sous forme de fiche, reprenant l'ensemble des trucs et astuces énoncés pour chaque appareil passé en revue.

Ces fiches sont intégrées dans le « carnet énergie ». Elles amènent les participants à faire leur bilan URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) à titre personnel. Chaque fiche traite d'un appareil et chaque conseil est précédé d'un espace pour placer une gommette :

- verte pour : « Ce que je fais déjà »
- orange pour : « Mon action du mois »
- rouge pour : « Ce que je ne peux pas faire » (mon logement ne le permet pas)
- pas de gommette : « Ce que je pourrais faire mais ne fais pas encore »

A la fin de chaque rencontre, les participants choisissent à titre individuel un conseil pour lequel ils prêteront particulièrement attention pendant un mois (gommette orange). Le mois d'après, ils choisissent un nouveau conseil et l'additionnent aux précédents. Cette méthode permet des changements de comportements progressifs.

La grande difficulté est de se les rappeler quotidiennement. Deux supports permettent plus facilement de s'en souvenir :

- Le carnet, qui se transforme en « pupitre ». Les participants peuvent alors mettre en évidence la page concernant la gomme orange du mois et le placer à un endroit visible, de passage.
- Chaque participant reçoit à chaque séance, un « mémo » : soit un porte-clé, un aimant, un rond de serviette, un tableau noir, un autocollant... Il y inscrit ou dessine l'action qu'il a choisie pour le mois.

Ce petit jeu de cartes, qui n'a l'air de rien, est un outil assez surprenant dans sa pratique. Il permet souvent de briser la glace et de faire émerger des choses inattendues.

La clôture de la séance se fait souvent de façon un peu bousculée : je tiens à ce qu'on respecte les horaires et on prend toujours du retard sur le programme parce que les gens s'expriment parfois longuement, mais c'est important qu'ils puissent le faire.

Je demande si la séance a répondu à leurs

attentes, on fixe la date et le sujet de la prochaine séance, si des questions sont restées sans réponse, on se répartit les recherches à faire. Ensuite, certains ont des obligations (aller chercher les enfants...) et partent vite, d'autres restent pour aider à ranger, bavarder...

La difficulté dans le fait d'aborder directement les problématiques d'environnement avec ces personnes, c'est de rester sur des messages positifs là où l'environnement nous entraîne vite vers des constats négatifs, anxiogènes. Souvent ils évoquent eux-mêmes cet aspect en disant : « on fait un bénéfice pour notre portefeuille et pour l'environnement, c'est tant mieux ! » Je rebondis sur ce type d'intervention pour amener quelques petites informations : la notion d'énergie grise par exemple, qui permet de penser à l'énergie nécessaire à la fabrication et à la gestion de la fin de vie d'un équipement et pas seulement celle qu'il consomme lors de son utilisation. Je les interroge aussi sur la nécessité de certains équipements de dernière technologie (par exemple les salières et poivrières électriques !).

🕒 Moyens financiers et humains

- Budget global : 10 895 € (pour l'animation d'un groupe de 12 personnes environ)
- Origine du financement : une partie du projet est financée par le partenaire (via souvent des fonds de la Région wallonne), l'autre partie s'inscrit dans les missions du CRIE subventionné par la Région Wallonne.
- Moyens humains : 1 personne mobilisée pour 25 jours de travail

Contact

Stéphanie de Tiège

Chargée de projet

Tél. : 081 390 660 – 081 390 661(fax)

Empreintes ASBL – CRIE de Namur

Mundo-N - Rue Nanon 98 5000 Namur

stephanie@empreintesasbl.be

www.empreintesasbl.be

Form'action collective : locataires et rénovation énergétique de leur logement

Equipes Populaires de Bruxelles (mouvement belge d'éducation permanente de citoyens, qui fédère l'activité de groupes locaux)

Partenaires : Mouvement ouvrier chrétien (MOC) qui coordonne l'action politique des syndicats et mutuelles (en Belgique ces organisations jouent un rôle important, notamment comme opérateur de la sécurité sociale : paiement de l'assurance chômage, remboursement de soins de santé) et des mouvements de femmes, de jeunes...

Public cible : locataires bruxellois en situation de précarité énergétique et intervenants sociaux (centres publics d'action sociale qui accompagnent les ménages en difficultés de paiement, associations subventionnées pour informer les bruxellois sur la rénovation de leur logement, centres mutuellistes)

Date/durée de l'action : de 2009 à ce jour (2012)

Contexte et histoire du projet

Au niveau des équipes populaires et du Mouvement ouvrier chrétien bruxellois, porteurs du projet, il y a eu une attention historique sur la question du droit à l'énergie, en particulier par rapport aux situations de défaut de paiement qui donnent parfois lieu à des coupures. Les Equipes Populaires avaient aussi mené une campagne en 2006 (« au chaud mais pas trop ») sur les trucs et astuces pour économiser l'énergie (baisser son thermostat d'un degré...). Un travail de sensibilisation avait aussi été conduit auprès de ménages surendettés (qui ne disposaient pas tous de thermostat !) et un constat en est ressorti : les petits gestes, c'est bien (parfois 10 ou 20% de la consommation) mais avoir accès à des équipements performants, c'est mieux (isolation, frigo AAA...).



© Equipes Populaires

Par ailleurs, les petits gestes se font de façon individuelle, alors qu'il y a des réponses plus collectives qui doivent être apportées pour répondre aux défis tant sociaux que climatiques. Les locataires devraient donc pouvoir bénéficier de mesures plus structurelles, notamment sur l'isolation du bâtiment.

C'est l'ensemble de ces constats qui a amené les Equipes Populaires à organiser un cycle de « form'action collective » autour des conditions à créer pour que les locataires puissent obtenir de leurs bailleurs les travaux nécessaires à la réduction de leur facture d'énergie.

● Objectifs

- Permettre aux locataires précaires de se saisir de la question et des enjeux de la maîtrise de l'énergie dans leur logement.
- Passer de réponses individuelles à une réponse collective : de « qu'est-ce que je peux faire moi pour réduire ma consommation ? » à « comment pouvons-nous interpeller les responsables pour que la politique de rénovation énergétique réduise les inégalités d'accès à l'énergie plutôt que de la renforcer ? ».
- Permettre à des personnes en situation de précarité d'investir pleinement leur rôle de citoyen en devenant force de proposition pour des politiques de développement durable sur des questions qui les touchent directement.

● Montage et actions du projet

En amont du projet, nous avons rencontré les associations du réseau habitat qui ont pour mission de conseiller les ménages bruxellois dans la rénovation de leur logement, et nous avons identifié les parlementaires intéressés par ces questions.

Depuis le printemps 2010, nous avons mené 7 séances, réunissant à chaque fois 30 à 40 personnes (environ 70 personnes ont participé régulièrement à plusieurs séances et une quinzaine de personnes ont été systématiquement présentes à toutes les séances), autour des thématiques suivantes :

1^{re} séance : Quels sont les outils publics existants qui permettraient à un locataire d'obtenir des travaux du bailleur ?

2^e séance : Quelle articulation entre le loyer et la qualité énergétique du logement, quels travaux sont demandés par les locataires ?

3^e séance : Faut-il compléter les normes de salubrité en y incluant un critère de performance énergétique ?

4^e séance : Quel sera l'impact de la certification des logements imposée par l'Europe sur le parc locatif ?

5^e séance : Quelle est la politique des primes et prêts verts sociaux : les locataires en bénéficient-ils ?

6^e séance : En quoi les bailleurs publics (communes et centres d'action sociale) pourraient-ils contribuer à la rénovation énergétique du parc locatif ? Un loyer qui tienne compte de la performance énergétique permettrait-il d'accélérer le mouvement ?

7^e séance : La fiscalité immobilière pourrait-elle venir au service de la rénovation énergétique du parc locatif ?

Concrètement, dans les constats faits au cours de la form'action, il apparaît que le parc locatif – qui représente 60% des logements bruxellois – est beaucoup moins bien isolé que le parc de logements occupé par les propriétaires. Il faudrait donc agir en priorité sur ce parc, qui a l'impact écologique le plus important et concentre les plus importantes difficultés de paiement. Or, la politique des primes et prêts verts ne concerne dans les faits quasiment que les propriétaires occupants. Notre « groupe de pilotage » a voulu enquêter sur le type de travaux que les locataires demandaient à leurs propriétaires. Il est apparu qu'il y a une demande sociale importante : 20% des locataires à Bruxelles veulent

remplacer leurs châssis, 15% veulent régler des problèmes d'humidité ou d'isolation acoustique. Ce sont les trois premiers travaux demandés et ils ont tous un impact sur la consommation d'énergie. Si le logement est humide, il faut forcément chauffer plus pour avoir la même sensation de chaleur, respecter les petits gestes quotidiens qu'on nous conseille de faire (ex. : baisser son chauffage d'un degré) est plus facile lorsque tous ces travaux sont faits ! Concernant l'intégration de normes sur la question, à priori cela permettrait d'obliger le bailleur à faire une série de travaux. Mais on s'est rendu compte que ce n'était sans doute pas la bonne voie : il y a déjà entre 20 et 30% de logements qui ne sont pas conformes au code du logement... Et cela générerait aussi des difficultés pour les locataires, qui devraient trouver un autre logement alors qu'il y a pénurie. Sans parler de l'armée de vérificateurs qu'il faudrait mettre sur pied ! La meilleure solution réside alors peut-être dans un encadrement des loyers permettant d'y intégrer la plus ou moins bonne isolation du logement.



C'est ainsi qu'à chaque séance, des locataires, des travailleurs sociaux confrontés à ces questions, des professionnels du secteur du logement, ainsi qu'un invité « expert » échangent : on prend connaissance des mesures publiques existantes, on réfléchit ensemble à leurs lacunes, aux pistes de solutions, puis aux possibilités d'action collective pour inscrire ces pistes à l'agenda politique. Les séances ne se déroulent pas sous forme d'un exposé ex cathedra mais plutôt d'une réflexion collective, d'un échange de deux bonnes heures entre intervenant et participants.

C'est ainsi qu'à chaque séance, des locataires, des travailleurs sociaux confrontés à ces questions, des professionnels du secteur du logement, ainsi qu'un invité « expert » échangent : on prend connaissance des mesures publiques existantes, on réfléchit ensemble à leurs lacunes, aux pistes de solutions, puis aux possibilités d'action collective pour inscrire ces pistes à l'agenda politique. Les séances ne se déroulent pas sous forme d'un exposé ex cathedra mais plutôt d'une réflexion collective, d'un échange de deux bonnes heures entre intervenant et participants.

À cette fin, les questions que le groupe souhaite éclaircir sont précisées au sein du groupe de pilotage se réunissant entre chaque séance publique et sont communiquées à l'intervenant afin de structurer un fil conducteur de la discussion. Le thème de la séance suivante est donc défini à chaque fois d'une séance sur l'autre. Le comité de pilotage, qui se compose d'une dizaine de personnes, réunit dans une proportion représentative les membres du groupe global, c'est-à-dire à la fois des professionnels du social et de l'habitat et des locataires précaires.

À la fin du processus, un colloque a été organisé au parlement bruxellois pour faire état de nos constats et pour mettre en débat nos propositions. Il a réuni 150 personnes. Les 70 personnes ayant régulièrement contribué aux séances de la form'action étaient présentes et d'autres ayant entendu parler du projet sont venues pour entendre les conclusions. Parmi ces autres, il y avait des professionnels du secteur mais aussi de simples citoyens, pour qui les débats ont été difficiles à suivre, contrairement à ceux qui ont participé à la form'action. Preuve qu'il s'agit bien là d'un processus de « capacitation » à l'issue duquel les personnes ont acquis un niveau de compréhension et de contribution supérieur leur permettant de dialoguer avec des spécialistes.

À l'issue de ce colloque, un groupe s'est mis en place qui assiste régulièrement aux commissions parlementaires sur le logement. Il se retrouve par la suite pour analyser ce

qui a été dit par les uns et par les autres (parfois par le ministre quand il y a des questions au ministre). Si le groupe n'a bien sûr pas le droit à la parole, les parlementaires reconnaissent que la qualité des débats s'améliore quand ils savent qu'ils sont regardés...

On organise aujourd'hui les suites politiques : rencontre avec les ministres concernés, contacts avec les parlementaires. Des débats sont aussi menés sur la rénovation groupée d'un quartier au bâti vétuste, la mise en place d'une commission paritaire locative... Nous travaillons également sur l'idée d'un droit à refuser de payer une partie de son loyer en cas d'insalubrité ou de carence de performance énergétique.

🕒 Comment se passe une séance ?

La première séance se déroule dans un restaurant social, un vendredi après-midi. L'accueil se fait à partir de 12h30 autour d'un sandwich, je salue les arrivants et mets en contact les personnes qui ne se connaissent pas, qui viennent du même quartier ou peuvent avoir un intérêt commun. Puis, je commence, avec l'aide de quelques participants qui mettent la main à la pâte, à organiser la salle : nous plaçons les chaises en U quand le nombre de participants le permet, ou en plusieurs demi-cercles autour de petites tablées. A 13h30, nous démarrons. C'est le secrétaire du MOC qui introduit la séance en présentant la question qui va être traitée et en expliquant que les conclusions de cette séance de travail seront portées politiquement (le MOC est notre courroie de transmission politique). Je rappelle ensuite la possibilité pour chacun de participer au groupe de pilotage qui prépare ces séances et d'organiser des débats publics sur la question dans leur quartier. Puis je réprecise le fil rouge que nous avons élaboré avec le comité de pilotage pour la séance. Nous découpons la question à poser en 5 grands aspects et nous « imposons » cette structure à l'intervenant que nous avons choisi. C'est toujours un exercice très difficile pour les

intervenants habitués à dérouler un powerpoint interminable à leur façon sur le mode magistral. Pour notre premier intervenant, j'ai dû très vite l'arrêter et le recadrer car il n'avait pas respecté notre fil rouge. C'était facile car c'est un enseignant qui sait rebondir et a pu se réadapter à notre demande, parfois c'est plus problématique... Cette vigilance nous permet néanmoins de garantir la bonne progression de la réflexion et une séance interactive : après chacun des 5 points on prend un moment pour des questions, au moins de clarification. Je sollicite les participants pour savoir si cet apport a bien répondu à la première sous-question posée, comment ça fait écho à leur quotidien, qu'est-ce que ça ouvre comme autre question. En fonction des questions suggérées je précise si elles font partie des points qui vont être traités après, si ce sont des questions auxquelles on peut répondre maintenant ou si elles ouvrent un champ très vaste qui sera pris en compte par le comité de pilotage dans la réflexion sur les séances suivantes.

D'une façon générale, j'interviens essentiellement pour recadrer, reformuler et synthétiser ce qui vient d'être dit. J'essaye aussi de veiller à l'équilibre des prises de paroles entre les professionnels

et les locataires. Les moments informels peuvent servir à remobiliser la parole des locataires : durant les pauses je vais parfois voir certains locataires en leur demandant pourquoi ils n'ont pas réagi à

tel ou tel moment quand je sais qu'ils avaient des choses à dire sur la question. Enfin, la clôture se fait par une petite synthèse.

● Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 3000 €
- Origine du financement : Equipes Populaires, dont une partie importante est financée par la politique culturelle.
- Moyens humains : 2 personnes mobilisées : 2 mois de travail du permanent, et 2 mois de secrétariat/mise en page, en 2 ans.

Contact

Thibaud De Menten

Responsable de la section bruxelloise
Equipes populaires de Bruxelles,
19 rue Plélinkx, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/557.88.52
dementen@equipespopulaires.be



Cycle de FORM'ACTION COLLECTIVE

Loyers et charges énergétiques

Pourquoi ?

Parce que la lutte contre les changements climatiques impose une rénovation énergétique de notre parc de logement, essentiellement occupé par des locataires. Parce que les outils mis en place par les pouvoirs publics pour aider les ménages à économiser l'énergie, ne bénéficient qu'à de rares exceptions près aux locataires dont les logements sont pourtant moins performants. Parce que nous pensons que des mesures structurées pour diminuer la somme loyer + facture devraient ultimement contribuer à réduire les inégalités d'accès à un logement décent, tout en offrant de nouvelles perspectives d'emplois.

Pour que les locataires puissent aussi bénéficier d'une rénovation énergétique de leur logement !

Cette formation collective est gratuite et ouverte à toutes et tous, locataire ou propriétaire, acteurs du droit au logement ou citoyens actifs qui veulent contribuer à ce que l'article 23 de notre Constitution ne reste pas lettre morte. Cette formation articule information sur les mesures publiques existantes, réflexions sur leurs lacunes, expression publique des pistes de solutions que nous aurons obligées, et action collective pour les inscrire à l'agenda politique.

ep

L'écriture de cette présentation d'expérience, comme des extraits cités dans la deuxième partie du livret, emprunte à la fois à l'enquête que nous avons menée et à l'article mis en ligne sur le site « monde qui bouge » :

<http://www.mondequibouge.be/index.php/2011/05/form-action-collective-locataires-et-renovation-energetique-de-leur-logement/>

qui reprend les propos recueillis par Christophe Dubois, pour le dossier « Habiter autrement » (*Symbioses* n°90, 2011, ► biblio)





CONSOMMATION, DÉCHETS

Cette entrée se rapproche de celle de la gestion des flux (énergie et eau) par son côté ancré sur le quotidien des gens. Elle se traduit aussi par une possibilité d'économies directes, même si elles sont un peu moins perceptibles car elles ne passent pas par l'arrivée de factures bien identifiées.

Ces actions sont souvent présentées comme des actions visant l'éco-citoyenneté, dans la mesure où elles doivent permettre aux personnes impliquées de gérer des actes quotidiens dans un sens plus favorable à l'environnement, à leur budget et à leur bien-être. On trouve dans ce domaine beaucoup d'expériences se basant sur la notion d'éco-gestes, définis à l'avance et proposés au public cible, tout en développant également un processus de conscientisation qui va au-delà du geste (voir expériences médiateur, familles éco-citoyennes ligériennes). D'autres se présentent plutôt d'emblée comme des actions collectives impliquant le public cible au démarrage de la réflexion sur la question pour construire ensemble l'action et la réflexion (voir le focus sur les écoles de consommation et la présentation d'expérience de Charente Nature).

Le champ de la consommation nous renvoie aussi à la lutte contre la marchandisation de la société (🔗 p. 77). Dans cette visée il existe aussi des initiatives mises en place pour aider à décoder les publicités et ne plus en être « victime ». (Voir expérience ci-dessous : Publicité, dérives et alternatives).

Des expériences repérées sur cette thématique

- **Les médiateur – Unis-cités**

Les médiateur sont des jeunes en Service Civique, âgés de 18 à 25 ans, qui accompagnent dans la durée des familles aux revenus modestes. Ils vont chez les ménages, les sensibilisent aux enjeux environnementaux et les amènent à changer durablement leurs comportements en adoptant 10 éco-gestes simples. Ils leur permettent ainsi de faire de réelles économies.

(<http://www.lesmediateur.fr/>)

- **Famille Ecocitoyenne – FRAPNA**

Dans le cadre de sa campagne départementale « écocitoyens », la FRAPNA Loire propose aux familles désireuses de réduire leur empreinte écologique, un accompagnement personnalisé, passant par un diagnostic, et un plan d'action personnalisé portant sur un ou plusieurs des thèmes suivants : Déchets/Consommation, Eau, Energie, Déplacements. Un partenariat avec une association accueillant des personnes en attente d'un logement (souvent des immigrés en situation de précarité) lui permet d'avoir une action plus spécifique avec ce public.

(<http://www.ecocitoyens.org/>)

- **Publicité, dérives et alternatives**

Lors d'une formation socioprofessionnelle, de futures aides ménagères s'interrogent sur leurs habitudes de consommation et expriment leurs frustrations, dans une société où la publicité pousse à l'achat, là où le portefeuille ne suit pas. (Symbioses n°77, article p. 15 (🔗 biblio) téléchargeable à l'adresse :

http://www.reseau-idee.be/symbioses/sy77pdf/dossier/Sy77_15_exp.pdf)

• Ecoles de consommateurs

Un dispositif original existe pour aborder les questions de consommation : les écoles de consommateurs, appelées aussi écoles de consomm-acteurs.

Un livret du réseau capacitation citoyenne a réuni les enseignements tirés des expériences de 4 écoles de consommateurs parmi les 200 qui existent aujourd'hui sur le territoire wallon. *Elles regroupent des personnes généralement en difficulté financière. Il s'agit de fournir aux participants des outils leur permettant de comprendre les mécanismes de la consommation et de les aider à faire les meilleurs choix en termes de dépenses pour leur ménage.*

<http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/bleus/EConso.pdf>

« Mis en place à la fin des années 1980 par le Centre régional de la consommation de la Région Nord-Pas-de-Calais, le dispositif des Écoles de Consommateurs était centré au départ exclusivement sur les problèmes de surendettement. Mais les résultats se sont avérés décevants. L'expérience s'est alors progressivement élargie pour devenir un lieu d'information, de formation et d'expression autour des problèmes de la vie quotidienne. Aujourd'hui, les Écoles se donnent officiellement pour mission d'être un « lieu d'apprentissage de la citoyenneté ». Apprendre de manière active et conviviale à comprendre ses droits et ses devoirs de consommateur, à mieux appréhender sa vie au quotidien et à s'impliquer dans la vie de son quartier sont devenus les axes principaux d'intervention. Accompagner les personnes dans la gestion de leur budget reste une priorité, mais dans une perspective plus large de « mieux être », et en mettant l'accent sur une pédagogie active, basée sur l'expérience vécue et sur la valorisation des personnes, de leurs propres savoirs et savoir-faire. » (Thèse Isabelle Guérin, 2000,

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.guerin_i)

« Mode de fonctionnement : Le groupe est constitué autour d'un animateur, en général professionnel du travail social (ex. : conseiller en économie sociale et familiale). Chaque thème débute par la mise en commun des savoirs de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu de la formation aux attentes du groupe et de déterminer ainsi le choix des différents supports pédagogiques et les intervenants. La participation d'intervenants spécialisés dans le domaine traité permet de démystifier les professions. Dans la mesure où les intervenants sont choisis en priorité sur le quartier, les personnes peuvent facilement les rencontrer si nécessaire.

À l'issue de chaque thème, une production collective est réalisée pour garder une trace écrite de ce qui a paru essentiel au groupe ; par la suite, chacun devient le relais de l'information pour son entourage. Ces productions peuvent être réalisées avec l'aide de partenaires institutionnels, elles sont diffusées dans d'autres écoles ou encore reprises par les institutions afin d'être diffusées de façon plus importante auprès de leur public. »

(Source : "Les écoles de consommateurs, un concept inspiré de l'expérience du Nord-Pas-de-Calais", in *AlterEchos, Rebondir sur l'actualité sociale*, bimensuel de de l'actualité sociale à Bruxelles et en Wallonie, n° 88, Actualité 18.12.2000, téléchargeable sur : <http://www.alterechos.be/>)

Aujourd'hui certaines écoles de consommateurs commencent à aborder des thématiques liées à l'environnement et au développement durable. En 2008, des écoles de consommacteurs se sont intéressés aux éoliennes ou encore aux

déchets. Expériences présentées dans un article de la Voix du Nord, par Virginie Pruvost, mercredi 11.06.2008 :

http://www.lavoixeco.com/actualite/Secteurs_activites/Artisanat/2008/06/11/article_es-ecoles-des-consommateurs-de-la-regio.shtml

L'EXPÉRIENCE PRÉSENTÉE

- Prévention des déchets auprès des habitants d'un quartier HLM - Charente Nature : travail du groupe de bénévoles « déchets » avec le Centre Social CAJ de la Grand Font

Prévention des déchets auprès des habitants d'un quartier HLM

Charente Nature, avec le Centre social CAJ de la Grand Font à Angoulême (16)

Partenaires : CCAS d'Angoulême (partenaire technique), Conseil Général 16, Ademe, Grand Angoulême, Angoulême (partenaires financiers)

Public cible : habitants du quartier (HLM)

Date/durée de l'action : de 2009 à ce jour (2012)

Contexte et histoire du projet

Charente Nature, association départementale de protection de la nature et de l'environnement en Charente depuis près de 40 ans, a vocation à proposer des actions d'éducation et de sensibilisation vers le grand public. En 2006, une enquête auprès de ses adhérents a mis en lumière le fait que les actions menées par l'association touchent essentiellement des personnes de classe moyenne, souvent de plus de 50 ans, d'origine française, c'est-à-dire de même profil que celui de ses adhérents. Une réflexion est amorcée sur la possibilité de diversifier les publics de l'association.



© Charente Nature

Le groupe de bénévoles encadrés depuis 2002 par une salariée de l'association sur la thématique de la prévention des déchets, avait une première expérience à travers une animation grand public de sensibilisation à la prévention des déchets des clients d'un hyper-marché de la banlieue. En 2008, il a décidé de tenter une approche tournée vers un quartier d'habitat social dans la commune d'Angoulême.

La porte d'entrée choisie a été celle d'un centre social, ainsi se sont rencontrées deux expertises citoyennes :

- Une expertise volontariste d'une association d'éducation à l'environnement attentive aux publics rencontrés, forgée sur la base de convictions écologiques posant la nécessité de faire évoluer les modes de productions et de consommations des objets qui finissent en déchets.
- Une expertise sociale d'éducation populaire de centres sociaux, forgée sur une approche faite d'écoute auprès de familles populaires et d'élaboration d'actions répondant aux attentes repérées lors de rencontres entre habitants.

● Objectifs

- Que les habitants :
 - prennent conscience des enjeux liés à nos déchets,
 - puissent changer certaines pratiques au quotidien,
 - soient acteurs auprès d'autres habitants en s'impliquant dans l'organisation de certaines actions, qu'ils n'en soient pas simplement « consommateurs ».
- Que le centre social :
 - s'approprie cette thématique de la prévention des déchets,
 - change certaines pratiques dans le quotidien de son fonctionnement.

● Montage et actions du projet

Le comité de pilotage mis en place pour cette action réunit des représentants du groupe « prévention des déchets » de Charente Nature, et, côté centre social : l'animatrice du secteur famille ; trois à quatre représentant(e)s des habitants, dont deux sont à la fois bénévoles actifs et bénéficiaires de l'épicerie sociale ; et enfin, une assistante sociale de secteur, un représentant technicien du Grand Angoulême chargé des déchets et la chargée de mission prévention des déchets du Conseil général.

Pour chaque action, entre deux comités de pilotage, le secteur famille se réunit pour élaborer ses propositions de mise en œuvre. Ces propositions sont transmises au groupe de Charente Nature pour étude. Une rencontre commune permet d'arrêter définitivement les modalités des actions. Cette méthode respectueuse des cultures et des rythmes de chacun s'est avérée extrêmement féconde. L'animatrice famille du Centre social, très à l'écoute, n'induisant pas les actions mais sollicitant la parole des habitants, a joué un rôle primordial dans le bon déroulement du projet.

Phases du premier projet

Après l'exposé par Charente Nature de ses compétences et de ses outils, le **premier débat** porte sur le choix de la thématique la plus appropriée pour sensibiliser les habitants au thème de la prévention : sensibilisation au tri, problématique générale de la prévention à partir de la Grande poubelle pédagogique, alternatives aux produits dangereux... Ce sont les représentants des habitants qui font pencher la balance en faveur des alternatives aux produits dangereux pour trois raisons : ces produits sont utilisés quotidiennement par tous les habitants, cette thématique associe préservation de l'environnement, de la santé et aussi défense du pouvoir d'achat et, enfin, les outils présentés par Charente Nature pour cette thématique sont plus axés sur l'expérimentation que sur le discours, donc jugés plus adaptés au contexte.

Le **deuxième débat** concerne la définition de la cible choisie parmi les habitants et la



méthode pour introduire la thématique de façon interactive. Là aussi ce sont les habitants qui ont d'emblée proposé de cibler le public de l'épicerie sociale car ils le connaissent bien et savent qu'il est disponible le jour des permanences. Quant à la méthode d'approche, ce sont encore les habitants qui ont proposé de partir d'un questionnaire sur les connaissances et les pratiques d'achat de produits dangereux pour la maison.

Le **troisième débat** a porté sur la définition et la mise en œuvre de la première animation. Le savoir-faire de Charente Nature, sa capacité à animer des ateliers utilisant des produits non dangereux et peu coûteux et la possibilité de mettre en œuvre ces ateliers à la Maison de l'enfant, sur le lieu même de l'épicerie sociale, ont permis de dégager très rapidement un consensus.

L'**élaboration du questionnaire** apporte déjà un plus aux animations classiques de Charente Nature. Pour chaque déchet dangereux on demande aux habitants de préciser leurs motivations d'achat : présentation, prix, marque, efficacité supposée... De plus, on les teste sur leur ressenti vis-à-vis de la dangerosité. Dans un domaine où nous n'avions jamais osé entrer dans l'"intimité" des motivations personnelles, ce sont les habitants qui nous le proposent.

L'administration du questionnaire se fait conjointement par des habitants du quartier et des bénévoles de Charente Nature, deux vendredis entre 14h et 16h lors de l'attente des clients de l'épicerie sociale, l'accueil dans l'épicerie se faisant de façon individualisée. Au démarrage, les militants de Charente Nature sont un peu inquiets de la réaction d'un public qu'ils ne connaissent pas. Mais le contact s'avère très facile et le public accroche très bien sur des préoccupations qui lui sont familières.

Le dépouillement du questionnaire confirme que, pour six produits sur huit, c'est le coût qui est déterminant. Vient ensuite l'efficacité puis la marque. Il y a une grande méconnaissance des dangers mais aussi beaucoup d'inquiétudes. Enfin 50% des personnes questionnées connaissent des alternatives aux produits dangereux.

A partir des résultats de ce questionnaire, deux animations ont été organisées en 2009 : une première sur les produits dangereux et la deuxième sur les déchets sous l'angle du tri mais aussi de la réduction à la source.

En 2011, à la demande des habitants du groupe de travail du Centre social, dont le nombre a augmenté en cours de route, le projet s'oriente vers un travail sur la consommation : analyse des paniers de consommation domestique sous les angles nutritionnel, économique et environnemental, préalable à l'expérimentation de nouveaux modes d'achat. L'envie, et la décision, de continuer, en élargissant la problématique des déchets à celle plus complexe des choix de consommation, sont une preuve tangible de l'impact de notre co- et même éco-construction.

Ce choix bénéficie d'un marqueur symbolique dans le quartier en pied d'immeuble, près du local du comité de quartier. Les habitants du groupe ont demandé à pouvoir disposer d'un appartement pour pérenniser et enrichir leur dynamique de travail. Le choix de l'intitulé, « appartement fûté », n'est pas neutre : « appartement » marqueur de l'habitat majoritaire dans le quartier, « fûté » marqueur de la capacité des habitants à déjouer les pièges de la consommation aveugle par l'exercice d'une intelligence collective expérimentée dans le projet mené avec Charente Nature.

C'est toute une dynamique de travail dans laquelle le rôle principal sera tenu par le groupe de travail du centre social, Charente Nature ne devenant qu'un accompagnant. Ce partenariat perdure encore en 2012.

● Comment se passe une séance ?

• La première animation : « Produits dangereux au quotidien... Comment s'en passer ? »

Cette première animation a pour cible le même public que le questionnaire et se situe sur le lieu même où il a été administré et au même moment de la semaine, le jour de distribution à l'épicerie sociale. Les personnes attendant leur tour pour l'épicerie sont invitées à venir vivre cette animation pendant ce temps d'attente. Un animateur du centre social les conduit par groupe d'une vingtaine dans la grande salle circulaire, où ils sont accueillis par d'autres personnes du centre social. La salle est aménagée en six ateliers de présentation et d'expérimentation des produits alternatifs pour : sols, tapis, électroménager émaillé, vitres et salles de bain, métaux et linge. Chacun de ces ateliers est tenu par des animateurs, soit de Charente Nature, soit des habitants bénévoles, soit encore le personnel de la crèche qui a préparé une vidéo relatant l'utilisation de produits pour dégraisser et détacher le linge. Les visiteurs identifient rapidement des têtes connues : celles des habitants du quartier mais aussi des animateurs de Charente Nature, rencontrés lors de l'administration du questionnaire. Après ce premier contact facilité, le cheminement de stand en stand se fait naturellement par groupes de trois à quatre personnes dans une ambiance détendue et joyeuse de découverte de produits alternatifs et d'échanges de trucs et astuces. L'accueil sur les stands est très personnalisé. Les produits "dangereux" sont exposés en vis-à-vis des produits

alternatifs. Parfois, des mélanges simples de produits sont réalisés devant les personnes puis expérimentés sur des tâches réelles. Si le contexte s'y prête, ce sont les habitants eux-mêmes qui utilisent les produits. Les personnes ont tout de suite accroché, montré leur intérêt, posé des questions et surtout demandé la fiche de "recettes" sur les produits et leur mode d'emploi. Certaines ont aussi manifesté avec fierté la connaissance qu'elles avaient de produits alternatifs.

Au bout d'une demi-heure à trois-quart d'heure, le groupe rejoint l'épicerie sociale et laisse la place au groupe suivant. 4 groupes d'une vingtaine de personnes se sont ainsi succédé dans l'après-midi. La référente famille informait les familles sur l'événement, faisait le lien entre les résultats du questionnaire de la semaine passée (affichés dans la salle) et l'animation proposée aujourd'hui, expliquait le rôle et la nature de l'intervention de Charente Nature et les suites du projet.

Les intervenants ont eu une grande satisfaction d'avoir touché le public avec un message beaucoup plus élaboré que celui qui passe dans les animations traditionnelles de Charente Nature dans les galeries de supermarchés. Le retour positif des habitants vers les animateurs du Centre social confirmera ce ressenti.

Le soir, un vin d'honneur est donné dans cette salle pour « inaugurer » cette action.

De nombreux représentants de la ville d'Angoulême y étaient présents, c'était important que les habitants engagés dans cette action rencontrent les élus. Parmi les invités, d'autres centres sociaux sont aussi venus voir le projet mené ici.

Cette animation a été un moment charnière qui a permis aux habitants de s'impliquer dans le projet et de voir l'aboutissement du travail mené ensemble depuis plusieurs semaines.

Une seule limite apparaît sous forme de question : les personnes touchées ont manifesté un grand intérêt pour le livret de recettes mais les messages de prévention



sur la préservation de l'environnement et de la santé ont-ils été vraiment entendus ? Cette question sera un moteur pour la suite du projet.

• **La deuxième animation, une sensibilisation plus large : « le meilleur déchet est le déchet évité ! »**

Après débriefing sur la première animation, il est décidé de profiter de l'implantation de bacs enterrés pour le tri des déchets dans le quartier pour proposer une nouvelle animation alliant à la fois le message du tri à celui de la nécessaire prévention de la production de déchets. Indirectement ce sont encore les attentes des habitants qui déterminent la forme et le fond de l'animation. En effet cette animation est en phase avec une actualité attendue depuis plus de cinq ans par les habitants dits "verticaux", qui vont pouvoir, enfin, trier leurs déchets !

L'animation se fera sur le même lieu pour le public de l'épicerie sociale, mais elle sera aussi annoncée par affiches dans le quartier et dans la presse. Charente Nature propose son outil, la grande poubelle à six faces dont deux sont dédiées au tri et quatre aux messages de prévention. Cette poubelle trône au milieu de la grande salle. Cependant, pour limiter les discours et impliquer les habitants, des animations

complémentaires sont ajoutées.

Animation tri : un grand tas de déchets est exposé au sol, un intervenant, dissimulé dans la poubelle pour la rendre parlante, demande à chaque participant de choisir un déchet dont le tri lui pose question. A partir de la réaction de ce participant, un dialogue s'instaure avec les autres. Quand l'accord se fait sur la destination du déchet, la personne est invitée à aller le mettre dans le container adéquat, que le centre social a reproduit en taille réelle dans la salle. Les questionnements, nombreux et intéressants, permettront aux animateurs de présenter le tri autrement que sous forme de recette mais comme le premier acte de la filière de recyclage, donnant ainsi du sens à un acte banal.

Jeu de la prévention. Devant la face de la poubelle présentant les déchets évités (achat de non jetable, réutilisation, réparation, rechargement, compostage...), des objets sont exposés sur une table. C'est une discussion à bâton rompu qui

s'instaure ici avec l'animateur. On questionne beaucoup et on part des idées ou des trucs et astuces que certains pratiquent déjà.

À la fin de la séance (qui durait à nouveau ½ heure à ¾ d'heure) un guide du tri du Grand Angoulême était remis ainsi qu'une brochure sur la prévention des déchets éditée par Charente Nature. Des autocollants « stop pub » étaient également

remis à ceux qui le désiraient.

Cette fois, les habitants bénévoles ne sont pas à la manœuvre, ils étaient en réelle demande de voir ce sujet traité et ont plutôt souhaité se situer en participants. Par la suite 2 ou 3 d'entre eux ont accepté d'accompagner bénévolement l'ambassadeur du tri dans son travail de porte à porte dans le quartier.

● Moyens financiers et humains

- Budget global de cette action : 5000 à 7500 € ar an
- Origine du financement : CG 16, Ademe, CA Grand Angoulême, Ville d'Angoulême
- Moyens humains : salariés et environ 5 bénévoles mobilisés soit environ 60 jours/an.

Contact

Sylvie Caillaud

Chargée de mission prévention déchets

Association Charente Nature

impasse Lautrette

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 91 89 70

scaillaud@charente-nature.org

<http://charente-nature.org>



L'écriture de cette présentation d'expérience, comme des extraits cités dans la deuxième partie du livret, emprunte à la fois à l'enquête que nous avons menée et à l'article : « La fécondité et les limites du croisement des expertises citoyennes dans un projet d'éducation à l'environnement ». In *Revue Education relative à l'environnement : regards – recherches – réflexions*, volume 10, 2011-2012, p. 207-221.

<http://www.revue-ere.uqam.ca/categories/volumes/volume10.html>

LE PUBLIC : DE QUI PARLE-T-ON ?

● La précarité : une réalité très actuelle

Si la pauvreté a toujours existé, force est de constater que la période actuelle est favorable au phénomène de « précarisation ». Celui-ci concerne potentiellement un grand nombre de personnes, au-delà de la pauvreté « de condition », tel que le décrit l'association belge « Vivre Ensemble Education », qui dénonce les causes structurelles de la pauvreté dans nos sociétés (➔ encart ci-dessous).

Durant les « Trente glorieuses » (1945-1975), un seul revenu suffisait généralement à faire vivre une famille de la classe moyenne. Aujourd'hui, deux emplois à temps plein sont souvent indispensables pour faire face aux dépenses quotidiennes. Ces dépenses courantes n'ont cessé de croître, non seulement à cause de l'inflation, mais aussi en raison de l'évolution des standards de consommation qui suscitent de nouveaux besoins : nouveautés technologiques qui se généralisent (téléphonie mobile, MP3, GPS, écrans plats, ordinateurs...), marques de vêtements « indispensables », mais aussi, par exemple, évolution des normes de sécurité routière, qui obligent les familles de plus de trois enfants, pour se déplacer en voiture, à disposer d'un véhicule à 7 places, etc. Cela implique qu'en cas de perte d'emploi, de maladie, d'accident, les familles connaissent un risque accru de vivre des difficultés financières, passagères ou plus durables. C'est toute une partie de la classe moyenne qui se trouve ainsi fragilisée, d'autant plus que l'emploi est lui-même devenu plus précaire (contrats à durée déterminée, intérim, temps partiels non choisis...). D'aucuns ont dit que cette génération est la première, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, qui ne peut pas espérer que ses enfants aient une vie meilleure que la sienne. Depuis les années 1980, la pauvreté a cessé d'être un phénomène marginal – et en voie d'être éradiqué grâce à la croissance – pour devenir l'une des composantes du système : l'enrichissement de quelques-uns est alimenté par l'appauvrissement du plus grand nombre, principalement via la financiarisation de l'économie, la précarisation de l'emploi et la privatisation des services publics.

Extrait de : Franck, Isabelle, « Passer du eux au nous » Vivre Ensemble Education, mars 2011. Qui est « Vivre Ensemble Education »? : organisme d'éducation permanente, l'association est en contact à la fois avec des associations de lutte contre l'exclusion sociale et leurs bénéficiaires et avec un public dit « de classe moyenne », parfois aisé, parfois moins. A l'adresse de ce second public, le message est en substance : « la pauvreté existe et c'est une injustice, elle a des causes structurelles ; les personnes qui la vivent ne se résignent pas, elles se rassemblent dans des associations qui leur permettent de se remettre debout, nous vous invitons à mieux les connaître et à vous montrer solidaires de leur action. »

Dans un contexte où un grand nombre de personnes vivent avec un budget à flux tendu et un endettement à la consommation, un coup dur peut faire basculer dans la difficulté. C'est pourquoi la précarité résulte souvent « *d'une accumulation de ruptures, de malchances, d'échecs et d'accidents de la vie (chômage, maladie, perte de logement)*. *Le plus souvent les précarités se renforcent et se conjuguent dans les différents domaines de la vie. Autrement dit, les inégalités sociales, économiques et culturelles s'additionnent entre elles* » (CNLE, 2011, ➤ biblio).

🕒 De la difficulté à définir les précarités économique et sociale

▶ De la situation à la condition de vie

A la différence d'autres formes d'exclusions liées à la vieillesse, au handicap... l'exclusion liée à la précarité repose sur une situation personnelle et non sur une condition intrinsèque. Cette situation peut être ponctuelle et la personne peut – normalement – sortir de la précarité. C'est par exemple ce qui a amené la ville de Nantes, dans sa réflexion sur la participation citoyenne, à ne pas créer de conseil spécifique, à l'instar de ce qu'elle avait fait pour les Nantais en situation de handicap et les personnes de nationalité étrangère. « Instaurer une instance aurait été figer une situation » dit Pascale Scilbo, élue du quartier Breil-Barberie, adjointe au maire, chargée de la lutte contre la

La pauvreté a au moins deux visages :

celui de la personne pauvre issue d'une famille pauvre et dont les enfants risquent eux aussi d'être pauvres. Il peut s'agir d'une personne immigrée ou issue de l'immigration, ou d'un(e) Belge "de souche", appartenant à ce qu'on appelle le "quart monde". C'est la pauvreté "de condition". Le second visage de la pauvreté est celui d'une personne ou d'une famille, généralement du milieu populaire ou de la "petite" classe moyenne, qui vit un ou des événements (perte d'emploi, séparation, décès, dépression, faillite) et bascule dans les difficultés financières. Si celles-ci perdurent, c'est la pauvreté qui s'installe, une pauvreté dite "de circonstance", qui comporte le risque de se transmettre à la génération suivante et de devenir à la longue une pauvreté "de condition".

Extrait de : *Franck 2011-1*, ➤ biblio

pauvreté. (Témoignage issu du document « Débat public : comment entendre la voix des sans voix ? » – *Les cahiers « connaissances sur »*, octobre 2011, Ville de Nantes)

Mais cette approche est souvent remise en cause par la réalité des choses : sortir de la précarité s'envisage souvent sur plusieurs générations... C'est ce que rappelle Laurent Sochard, psychosociologue en charge des politiques sociales à l'Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers, dans la même publication : « L'accompagnement social a été construit au XX^e siècle... C'est une notion récente, donc, axée sur l'idée de "s'en sortir". C'est ce que demande aux exclus le discours social, et c'est ce qu'ils espèrent eux-mêmes. Force est pourtant de constater que la « condition de précaire », qui est un oxymore, est une réalité. Il y a une précarité durable et même transmise sur une, deux générations. »

Dans le même esprit, « Vivre Ensemble Education » propose une analyse distinguant deux situations de précarité (🕒 encart ci-contre).

► Un public qui n'est pas monolithique

La précarité masque des situations très discordantes, de la pauvreté durable à la fragilité plus ponctuelle. Les causes et les degrés de la précarité sont multiples et les personnes regroupées sous cette dénomination peuvent avoir des profils, des situations, des difficultés très différents : des jeunes en rupture familiale, des familles monoparentales, des actifs aux revenus insuffisants (travailleurs pauvres mais surtout retraités), des chômeurs, des immigrés en situation irrégulière (réfugiés politiques et femmes seules avec enfant ayant du mal à s'insérer), des personnes connaissant des difficultés de santé physiques ou psychologiques, et notamment des addictions... (Padis, 2012, citant Aldeghi *et al.*, 2009, ► biblio)

L'animateur de Lo Parvi (exp. 1) évoque la réalité complexe qu'il a vécue à travers le groupe de marcheurs de l'accueil de jour qu'il a accompagné dans des balades nature : *« Au final on s'aperçoit que parmi les participants, les difficultés vont quelque fois au-delà de la situation de précarité économique et sociale, problèmes de santé, légers handicaps mentaux... d'autres personnes sont simplement des habitants au chômage, la précarité couvre donc des degrés et des formes très variés. »*

Par ailleurs, les « précaires » se reconnaissent-ils comme tels ? Est-ce une catégorie d'appartenance ? Non. Il s'agit plus d'une dénomination d'un phénomène observé de l'extérieur, qui ne génère pas de sentiment d'appartenance au sein des personnes désignées, voire même une certaine gêne liée à ces appellations : précaires, pauvres, démunis, défavorisés... *« Étonnamment peut-être, nombre de personnes qui vivent dans des conditions plus que difficiles ne se rangent pas spontanément dans la catégorie des "pauvres". Conviction qu'il y a toujours plus pauvre que soi, rejet de la stigmatisation... »* (Franck, 2011-1, ► biblio)

Le sociologue Serge Paugam parle de processus d'étiquetage des pauvres, qui est défini par le regard de la société (et notamment des institutions d'aide sociale) sur les pauvres. Il indique aussi qu'il y a parfois un phénomène d'intériorisation de ce statut, qui conduit à une construction identitaire des pauvres et à l'« apprentissage » des rôles appelés par ce statut (Paugam, 2000, ► biblio).

► Une tentative de définition

La définition qui fait référence dans les rapports des acteurs de terrain est celle du père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde : *« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités [travail, logement, accès aux soins, à l'instruction, lien familial et social...] permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.*

Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. » (Wresinski, 1987, p. 14, ► biblio)

Elle décrit bien la situation de la pauvreté durable du quart monde et celle des nouveaux pauvres apparus à partir du milieu des années 1980, avec la crise économique et la montée du chômage, qui a donné lieu à la naissance du Revenu minimum d'insertion (RMI) devenu plus tard Revenu de solidarité active (RSA).

De nouvelles réalités s'ajoutent aujourd'hui à ces nouveaux pauvres des années 1980 : celle des travailleurs pauvres, des étudiants pauvres, des retraités pauvres...

Christine Steinbach, animatrice aux Equipes Populaires, un mouvement belge œuvrant pour une société d'égalité et de justice sociale, le formule de cette façon : « *L'adjectif "précarisé" peut s'appliquer aux personnes qui manquent des revenus nécessaires pour assurer leurs besoins et/ou ne disposent pas du capital culturel et/ou de l'insertion dans un réseau pour accéder à l'information et pouvoir la décoder, trouver de l'aide, faire des démarches, etc. Cela renvoie à l'idée que le système "précarise" certains groupes, en n'assurant pas un emploi stable, un parcours scolaire fructueux, etc. C'est donc plus large que de parler de personnes "pauvres" ou "à faibles revenus", qui (...) ne ciblent que l'aspect financier.* » (Propos recueillis par Céline Teret du réseau Idée,

➤ <http://www.mondequibouge.be/index.php/2008/12/environnement-et-social-intimement-lies/>).

► De la précarité économique à la précarité sociale

Le plus souvent, la précarité économique s'accompagne d'une précarité sociale... qui est décrite comme encore plus douloureuse à vivre dans un certain nombre d'expériences. Le rapport de « Vivre Ensemble Education » décrit bien cette réalité et précise la double exclusion ressentie, à la fois par rapport à un système de relations sociales directes, et par rapport au modèle sociétal dominant dans lequel nous vivons.



Quand on demande à ces personnes ce qui est le plus difficile à supporter dans leur situation, beaucoup soulignent d'abord la grande solitude dans laquelle elles se trouvent, bien avant les difficultés liées au manque d'argent.

[On peut] voir la pauvreté non seulement en termes de manques économiques, mais aussi en termes de relations.

- Relations interpersonnelles d'abord : une personne pauvre n'a généralement pas les moyens suffisants pour tisser et entretenir de façon satisfaisante un réseau de relations familiales, amicales, sociales ; elle n'est pas en mesure de jouer son rôle dans la vie de la société - que ce soit par l'activité professionnelle ou non.

- Relations avec le modèle dominant ensuite : une personne pauvre n'a pas les moyens (financiers, mais aussi culturels, intellectuels) de choisir sa position par rapport à ce modèle. [Elle se retrouve forcément hors du modèle car elle ne peut pas y accéder, celui-ci] restant cependant une référence incontournable, ne fût-ce que par l'omniprésence du formatage publicitaire. Une personne plus aisée, par contre, peut choisir d'adhérer au modèle dominant ou de s'en distancier (cf. la sobriété volontaire).

[Il faut donc] tenir compte de ces aspects relationnels (le plus dur dans la pauvreté, c'est la solitude, l'inutilité et l'inexistence sociales) et relatif (on est pauvre par rapport à un standard de vie, un modèle dominant à une époque et dans un lieu donnés).

Extrait de : Franck, mars 2011-1, ➤ biblio

À côté de ces ruptures, il faut considérer qu'il y a aussi le développement d'une « économie populaire » méconnue : les solidarités de proximité, le travail informel, les échanges, les coups de main, la débrouille... qui, sans toujours être illégaux, échappent au système monétaire et au champ de vision du « retour à l'emploi » et permettent une forme d'insertion sociale. (Padis, 2012, ► biblio) C'est dans ce champ-là que s'inscrivent les actions possibles en éducation à l'environnement avec ces personnes.

◉ Des spécificités liées aux situations vécues par ces personnes

Catégoriser les personnes est toujours problématique en soi (et dangereux) car cela tend à effacer les différences interindividuelles. Cela tend à faire penser que les personnes incarnent cette catégorie et ne sont plus que « ça ». Or elles restent des individualités complexes et chacune spécifique. Il est important de le garder en tête même si on peut s'appuyer sur quelques tendances majoritaires qui se dégagent au vu des similarités des situations vécues.

Le rapport « Sensibilisation environnementale et précarité » (CERES, 2006, ► biblio), qui synthétise les résultats de l'enquête « Les actions d'éducation relative à l'environnement et à la nature : étude des publics et des stratégies d'actions », (Natagora asbl, 2006 : enquête quantitative menée auprès de 500 belges et entretiens de groupes avec 39 personnes) met en évidence un certain nombre de spécificités liées aux adultes en situation de précarité économique et sociale. En les combinant avec les observations que nous avons pu faire à partir des enquêtes sur les expériences présentées dans ce livret, nous relevons les caractéristiques suivantes.

► On peut trouver une certaine difficulté en termes de « fonctionnements » opérationnels chez ces personnes

Nous empruntons ici le terme de « fonctionnements » à la théorie des « capacités » développée par Amartya Sen (Sen A., 2000-1 et 2). Les capacités d'une personne sont l'ensemble des fonctionnements possibles d'une personne : accomplis et non accomplis. L'extension des capacités donne la liberté de choix qui est pour Amartya Sen la source du bien-être. Or les capacités sont réduites par des phénomènes comme la pauvreté qui restreignent les accès (pouvoir aller à l'école par exemple) et, de fait, cela restreint aussi les fonctionnements opérationnels développés par ces personnes.

L'accomplissement d'une personne correspond à une combinaison de ce que Sen appelle des **fonctionnements**. Se nourrir de façon suffisante, être vêtu, savoir lire, pouvoir jouer de l'accordéon, sont des fonctionnements. C'est l'ensemble de ce qu'il est possible d'être ou de faire. Bien entendu, dans la multitude des possibles, un sujet n'accomplit qu'un petit nombre de fonctionnements. Ces fonctionnements sont dépendants des dotations initiales des individus, mais encore faut-il avoir les possibilités de conversion de ces potentialités. La conversion est conditionnée par les caractéristiques personnelles des individus (...) mais les processus de conversion dépendent aussi des opportunités, liées aux contraintes sociales ou environnementales. Ces contraintes d'accès revêtent de multiples formes comme, par exemple : ne pas pouvoir écouler

sa production faute d'accès routier, ne pas pouvoir se soigner faute de personnel dans les dispensaires, ne pas pouvoir exercer telle activité particulière parce qu'on est une femme ou qu'on appartient à une certaine caste ou une ethnie particulière, etc.

La « **capabilité** » d'une personne se définit alors par « les différentes combinaisons de fonctionnements qu'il lui est possible de mettre en œuvre. Il s'agit d'une forme de liberté (...), la liberté de mener des modes de vie divers » (Sen, 2000). L'ensemble des « **capabilités** » correspond alors aux fonctionnements accomplis et à ceux non-accomplis, mais que l'individu pourrait choisir s'il le voulait ou s'il était obligé de le faire. Evidemment, ouvrir l'éventail des choix entre divers fonctionnements procure aux sujets une meilleure maîtrise de leur destin. A ce titre, l'analyse des « **capabilités** » va bien au-delà de celle des droits puisqu'elle prend en compte l'écart souvent très important entre les libertés formelles et les libertés réelles (souvent beaucoup plus limitées) des personnes.

Extrait de : Des représentations aux théories du développement socialement durable - Quels outils pour l'analyse? Intervention de Jean Etienne BIDOU, Ifrée / IUFM Poitou-Charentes, Séminaire National « Les démarches d'Agendas 21 : organisations et stratégies face aux enjeux du développement durable et de l'éducation », Novembre 2006, Cerizay (téléchargeable sur :

<http://ifree.asso.fr/wikini/Seminaire2006/wakka.php?wiki=IntConf>

« *Globalement, dit le rapport du CERES, on constate un niveau de langage assez faible et des connaissances de base limitées. Lorsque des calculs sont demandés (par exemple dans le cas d'un calcul de consommation d'énergie), une aide est nécessaire.* »

Dans certaines des expériences présentées dans ce livret, il est noté qu'on rencontre des situations de difficulté avec la langue française (difficulté avec l'écrit ou difficulté de maîtrise du français).

► **La capacité d'engagement peut être réduite ou encore boostée par la situation de précarité**

Le rapport du CERES parle d'un sentiment d'abandon ou au contraire de révolte sociale. « *Ces personnes se sentent mises à l'écart de la société, parfois même incapables de comprendre et de maîtriser le monde dans lequel elles vivent.*


Cependant, certaines sont par contre avides de tout ce qui peut les aider à briser ce cercle vicieux et participent dès lors volontiers à des animations ou à des ateliers d'échange d'expérience. »

C'est l'analyse que Charente Nature a fait en comparant deux expériences menées en parallèle dans deux quartiers différents. Dans le quartier populaire de la Grand Font ils ont rencontré des habitants avides de s'investir avec eux alors que dans un quartier plus aisé, les habitants se sont moins impliqués dans la durée.

► **Une carence en termes d'estime de soi**

La carence d'estime de soi s'explique en partie par le décalage que les personnes en situation de précarité ressentent entre leur situation et les valeurs du modèle dominant : Dans un monde où la valeur d'une personne est liée à son utilité sociale et à sa « productivité », à la valeur économique qu'elle génère (en d'autres mots son revenu), les

personnes en précarité se trouvent le plus souvent privées de revenus et de travail productif, et parfois mises dans une situation d'assistanat, qui ne leur confère pas d'utilité sociale...

Cette carence d'estime de soi constitue toujours une fragilité, et peut prendre des formes plus ou moins aiguës. Ainsi le rapport du CERES évoque la « passivité », le « sentiment de nullité » qui ressort chez ces personnes. Un rapport d'ATD Quart Monde parle même de « haine de soi » et de « violence contre soi » des populations défavorisées (ATD Quart Monde, 2010,  biblio).

► Un capital d'expériences en termes de sobriété

Les contraintes financières, dans lesquelles les personnes en précarité vivent, peuvent aussi être sources de créativité en termes de solutions de sobriété. C'est assez naturellement que ces personnes font appel à la récupération, à la réutilisation parfois selon des modes originaux...

◎ Dépasser les préjugés et les craintes face à ce public

Les craintes que peut avoir l'animateur face à ces participants sont essentiellement de deux ordres :

- peur d'être malgré lui imprégné des préjugés négatifs portés par la société sur les personnes en précarité ;
- peur de ne pas être reconnu par eux parce que perçu comme un nanti ou dans le rôle d'un donneur de leçons.

Nous sommes pétris de préjugés vis-à-vis de des personnes en situation de précarité, ce qui nous bloque souvent pour passer le pas.

La société véhicule à leur égard l'image de citoyens de seconde zone, perçus comme des « problèmes », pour lesquels des solutions doivent être imaginées. Cette vision est tellement prégnante qu'il est difficile de s'en défaire. Elle est parfois même intériorisée et véhiculée par les personnes en précarité elles-mêmes. Elle peut induire une position de passivité pour ces publics, à la fois dans l'attitude spontanée des participants en situation de précarité et dans les modalités imaginées pour aller vers eux.

Sortir de ce préjugé dominant implique d'envisager les personnes en situation de précarité comme des expertes de leur situation et des acteurs potentiels de leur propre changement.

Mais « pré-juger » c'est-à-dire juger à l'avance (de ce qui va faire les difficultés de l'action) n'est-ce pas aussi ce que l'on demande à tout bon chef de projet afin de pouvoir anticiper sur les conditions de réalisation de son projet ?

S'il faut combattre les préjugés intempestifs, il est important tout de même d'avoir conscience des spécificités des situations de ces participants et de ce qu'elles peuvent engendrer dans leurs approches, leurs attitudes, leurs envies... même si c'est à l'origine de craintes pour l'animateur : Comment vais-je pouvoir les intéresser à l'environnement ?

Vais-je pouvoir me mettre à leur portée ? Leur rendre les choses accessibles ?...

Avoir conscience des spécificités de ces groupes est donc une chose, les transformer en a priori sclérosant en est une autre. Comment sortir de cet écheveau ? En envisageant la façon de s'adapter à ces spécificités, en mettant un peu de nuance dans ces à priori, et surtout en étant conscient de leur limite face à la réalité toujours singulière que l'on va découvrir en passant à l'action au contact de ces personnes.

Se laisser surprendre en passant à l'action avec ces personnes, c'est ce qu'a fait le groupe « prévention des déchets » de Charente Nature (exp. 7) et qu'il décrit en parlant de l'évolution des représentations du public chez les animateurs et les bénévoles investis dans cette action :

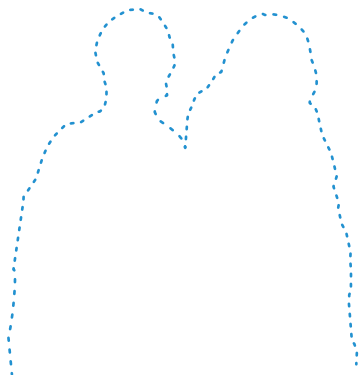
« L'évolution des représentations sur les habitants d'un quartier populaire chez les militants de Charente Nature n'était pas au programme du projet dès son départ, et pourtant ce n'est certainement pas la moindre des retombées de cette aventure passionnante.

Quand on parle d'un quartier populaire à Charente Nature, comme souvent dans les cercles qui côtoient peu cette population, le bégaiement du vocabulaire, quartiers défavorisés, quartiers sensibles, quartiers populaires, quartiers à problèmes... en dit long sur la méconnaissance de ces lieux et de leurs habitants.

La première expérience forte fut la première séance d'enquête auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale. Le nombre, la diversité des générations et des origines, la dignité, la misère parfois entrevue sur les visages, tout cela fut pour certains d'entre nous une expérience de vie et une première leçon lourde de sens. On peut être militant écologiste et susciter l'intérêt de personnes qui ne sont pas des bobos ! On peut habiter un quartier urbain et être sensible à la protection de la nature et de l'environnement autant qu'une personne qui a choisi de vivre à la campagne ! On peut habiter un quartier défavorisé et participer à une réflexion, amener des idées ! La difficulté de l'éducation à l'environnement, comme de toute éducation, n'est-elle pas dans la distance inscrite dans les têtes avant d'être dans la distance des connaissances ? ».

L'animateur de Lo Parvi (exp. 1) souligne aussi cette idée clé quand il dit : « **Les principales limites sont celles qu'on se fixe nous-mêmes en tant qu'animateur** ».

POURQUOI FAIRE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PUBLIC ?



● À l'origine du projet : le souhait d'élargir les publics mobilisés

Le discours sur l'environnement exclut une partie de la population

Le champ thématique de l'environnement, et plus récemment du développement durable, a toujours été porté par les représentants de la classe moyenne. De ce fait, l'éducation à l'environnement se base depuis toujours sur un discours, des messages, des supports faits par et pour ces personnes. En effet, « *la surreprésentation des classes moyennes a été observée maintes fois à propos des comportements dits "éco citoyens" : tri des déchets, adoption d'un style de consumérisme vert, économie d'eau et d'énergie, mobilisation pour les causes environnementales. Disposant également d'un capital d'éducation important, on les retrouve en masse dans le tissu associatif si bien que le débat environnemental a été porté depuis plus de trente ans par les classes moyennes* » (Bidou, « Impliquer une population rurale dans la préservation de la biodiversité ? L'expérience du projet "nichoirs dans la plaine" en Poitou-Charentes » communication au Symposium « Enseigner la biodiversité ? », Digne 2010 ; citant Lascoumes, 1994 et Billemont, 2006, ➤ biblio)

Dans son article « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », Jacques Theys montre qu'*'historiquement la qualité de l'environnement – assortie d'une valorisation foncière – a été un facteur de ségrégation sociale.* » Et il poursuit : « *Ce qui explique, sans doute, que sa protection ait été perçue comme l'expression de valeurs "bourgeoises" - ou comme un luxe de classe moyenne.* »

Or, le droit de tous à l'information sur les questions environnementales est porté par la charte de l'environnement de la constitution française. Son article 7 consacre le principe de participation du public : « *Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* ». La convention d'Aarhus (28 juin 1998) porte également au niveau européen les principes d'accès à l'information, de participation du public au processus décisionnel et d'accès à la justice environnementale. Travailler à ouvrir à tous, et notamment aux personnes exclues, les dynamiques d'information et d'éducation à l'environnement est donc reconnu comme important.

Le constat d'un discours inadapté aux milieux populaires, beaucoup d'associations d'éducation à l'environnement le font aujourd'hui avec un certain regret ou du moins une volonté de changement. Les préoccupations d'élargissement des publics mobilisés recouvrent souvent cette réalité : « on réunit toujours les mêmes, on ne prêche que les convaincus... », entend-on fréquemment dans ces cercles. En d'autres mots, on pourrait dire qu'on ne mobilise que des représentants de la classe moyenne conscientisée et sensibilisée aux problèmes environnementaux. Les études qui ont pu être faites sur la question le confirment. Ainsi, l'étude belge du CERES (> biblio) montre que l'intérêt pour les questions environnementales et l'impression de pouvoir faire quelque chose par rapport aux problèmes environnementaux croissent en fonction du niveau d'instruction et du niveau de revenu.

L'asbl belge Empreintes – Crie de Namur le résume ainsi, en s'appuyant sur l'ouvrage « *Environnement et inégalités sociales* » (Zaccai et al., 2007, > biblio) : « *Les ménages ayant de faibles revenus sont globalement moins sensibilisés aux enjeux environnementaux. En effet, il existe une forte corrélation entre le revenu et le niveau d'études : plus le niveau d'études est élevé, plus les revenus sont importants. De la même manière, les personnes les moins qualifiées sont les moins informées sur les questions environnementales. Deux éléments participent à expliquer ce constat. D'une part il existe un lien entre le niveau d'instruction (formelle ou informelle) et le désir de savoir. D'autre part, le discours écologique souffre du biais de la "classe moyenne" : construit en son sein, il utilise ses propres codes de communication peu accessibles par les personnes les moins instruites.* » (exp. 5).

◉ Des raisons de s'abstenir ?

Lorsqu'on évoque l'idée de mener des actions d'éducation à l'environnement avec des publics en situation de précarité, les premières réactions des éducateurs ou des travailleurs sociaux sont généralement l'étonnement voire l'incompréhension. Les arguments ne manquent pas en effet pour considérer cette entreprise comme peu utile – car ils ont tellement peu de moyens qu'ils polluent très peu au regard des classes plus aisées –, voire indécente – car ils sont surtout victimes des pollutions des autres, et ils ont bien d'autres priorités à gérer !

Ces arguments sont tous fondés, comme le résume le Crie de Namur en prenant appui sur différentes études (dont Zaccai *et al.*, 2007, ➤ biblio) :

- **Plus les revenus sont modestes moins l'empreinte écologique est importante** : logement moins grands à chauffer, moins de déplacements...
- **Les ménages ayant de faibles revenus risquent davantage de subir les conséquences des dégradations environnementales** : les zones d'habitats dégradées et/ou polluées sont peu - voire pas - concernées par la pression immobilière. Elles sont par conséquent l'unique possibilité de logement des personnes disposant de faibles revenus. Quant aux personnes les plus favorisées, ces zones ne sont évidemment pas leur premier choix.
- **Plus les revenus sont modestes moins les investissements environnementaux sont possibles** : les personnes les plus fragiles financièrement ont un impact beaucoup plus important sur l'environnement par euro de revenu disponible, parce que les dépenses de première nécessité (chauffage, alimentation, transport) pèsent davantage sur leur budget (Fondation Roi Baudouin, 2009, p. 8, ➤ biblio). Elles ont par conséquent peu les moyens de faire des investissements plus écologiques (impact global) et de confort environnemental direct. Cet écart est renforcé par les dispositifs d'aides publics qui encouragent les aménagements plus écologiques (primes, déductions fiscales, prêts). Ils s'adressent dans les faits aux ménages aux revenus moyens et supérieurs.

Ce sont aussi les constats développés par Edwin Zaccai dans l'interview donné à la revue Symbioses et dont le titre résume bien cette réalité : « **moins tu es riche, moins tu pollues, plus tu trinques** » (Symbioses n° 80, ➤ biblio). Il précise que les impacts sur l'environnement sont davantage corrélés au niveau de revenu qu'au niveau de conscientisation.

La géographe Cyria Emelianoff différencie ainsi inégalités environnementales et écologiques. Les inégalités environnementales sont celles que l'on prend en compte habituellement. Elles sont liées aux accès aux ressources, au développement et aux biens nécessaires à la vie : accès à l'eau et à l'énergie, à des espaces verts de qualité, aux départs en vacances vers la « nature », à une alimentation saine, à un logement salubre... Elles sont à l'origine de programmes de développement visant à améliorer l'accès des groupes sociaux en précarité à ces ressources. Les inégalités écologiques sont plus larges et elles incluent aussi les impacts différenciés des groupes sociaux sur l'environnement. La notion d'inégalité écologique renvoie ainsi à la fois à une distribution inégale de biens, mais aussi de maux environnementaux et de droits à polluer, qui peuvent être à l'origine d'une revendication sur les devoirs environnementaux des groupes sociaux les plus pollueurs (Emelianoff, 2008, ➤ biblio). Il y a donc une forme de "dette écologique" envers les populations défavorisées.

La présentation du Crie de Namur insiste sur le fait que les préoccupations environnementales et les préoccupations sociales sont globalement étrangères les unes aux autres. Alors même que les « inégalités écologiques » peuvent se définir comme une forme d'inégalité sociale, tout semble se passer comme si l'environnement n'avait pas (ou peu) de dimension sociale et comme si les politiques sociales n'avaient pas (ou peu)

de composante écologique. De la recherche, au discours politique et à celui des médias, mais aussi de l'action publique à celle des associations, peu de sphères d'actions semblent échapper à ce constat. Ces différents constats ont mis en évidence au Crie de Namur, l'importance de développer les initiatives alliant les préoccupations environnementales et sociales.

Dès lors, quand inégalités sociales et inégalités écologiques se rejoignent, la lutte contre les inégalités peut devenir un objectif d'une action d'éducation à l'environnement.

☉ Des raisons d'agir !

Toutes les raisons de s'abstenir sont fondées, et pourtant certains considèrent qu'il y a malgré tout un intérêt ou plutôt de multiples intérêts à aller vers cette population avec des objectifs liés à l'éducation à l'environnement. Il semble en effet admis que cela relève à la fois d'un droit de tous d'avoir accès à son environnement, à l'information sur ce dernier ainsi qu'à l'action (au pouvoir d'agir) et du fait que l'environnement soit un bon « support » pour répondre aux problématiques spécifiques de ces personnes.

► Par principe, l'éducation à l'environnement tout le monde y a droit

Quel que soit le champ thématique précis de l'association, un des moteurs de l'action est qu'elle considère que le public en situation de précarité y a « droit ». C'est ce que deux d'entre elles expriment de la sorte : « *Notre vocation est de toucher tous les publics, or on s'est aperçu qu'une bonne partie de la population ne nous connaissait pas, ne venait pas sur nos actions. L'environnement touche tout le monde* » (exp. 7). « *Nous souhaitons montrer la diversité du vivant et l'émotion que peut générer la rencontre avec le vivant est universelle, qu'importe le public, tout le monde peut être touché et mérite de l'être* » (exp. 1).

Ainsi, ces associations prennent conscience de l'intérêt d'élargir leur public vers ce milieu populaire qu'elles ne mobilisent pas jusqu'à présent. Sur certaines thématiques, travailler avec ceux pour qui leurs préconisations ont un impact fort en termes d'amélioration de la qualité de vie prend encore davantage de sens. Ainsi, Ecolopolenergie (exp. 4) porte la réflexion suivante : « *Au début de l'activité de l'association, nous touchions principalement les scolaires (éducation à l'environnement vers un développement durable) et les particuliers via l'Espace Info Energie. Nous nous sommes rendus compte que les dispositifs d'aides aux énergies, les choix en termes d'énergie ne bénéficiaient qu'aux tranches sociales supérieures de la population (en termes de revenus). En mettant en place un projet dans les quartiers (là où les gens n'ont pas le choix de leur énergie), nous avons constaté l'inadéquation de certains messages liés aux éco gestes (quel intérêt de mettre une lampe basse consommation si mon logement est une passoire ? pour faire court !). Face à l'augmentation du prix de l'énergie et du "mal logement" il nous fallait des actions qui puissent aider à réduire la précarité énergétique* ».

► Un public pas si désintéressé que ça par son environnement ?

Si l'on peut penser que les difficultés notamment financières vécues par les personnes en situation de précarité les rendent moins réceptives aux discours sur l'environnement, cette réalité d'un moindre intérêt pour cette thématique est cependant à nuancer. En effet, s'ils ne sont pas intéressés par l'environnement tel que l'on en parle dans les médias, il apparaît souvent, quand on creuse le sujet avec eux, qu'ils y sont sensibles (sans en avoir conscience parfois) à travers leurs entrées propres.

Les membres de l'association Charente Nature (exp. 7) l'expriment ainsi : « *la motivation se trouve aussi dans une sensibilité à l'environnement non dite, non identifiée mais quand on creuse on s'aperçoit que ces personnes font déjà des choses dans ce sens qu'elles y sont sensibles sans le savoir, sans se dire "écolo", ce qui est d'ailleurs vrai pour d'autres publics aussi* ». C'est également le constat que fait Christine Steinbach, animatrice aux Equipes populaires, dans la revue Symbioses : « *L'environnement n'est pas la première chose qui vient à l'esprit des personnes précarisées. C'est quand les animateurs l'impulse qu'on peut voir s'il y a un intérêt. Quand on travaille sur les enjeux liés à l'environnement et qu'on lance un débat critique, les gens se sentent concernés* » (propos recueillis par Céline Teret, Symbioses n°80, > biblio).

► Est-ce que l'environnement ou le développement durable peuvent être les entrées principales avec ces personnes ?

Le plus souvent, ça ne semble pas adapté. Ces participants ont des préoccupations beaucoup plus criantes, et c'est plutôt par-là que l'on peut les amener à voir en quoi les questions de développement durable ou d'environnement peuvent leur être profitables. L'entrée économique notamment semble donc très pertinente, comme elle l'est d'ailleurs avec tous les publics. Cependant, les entrées qui ne sont pas utilitaires mais se baseraient sur des besoins plus immatériels ne sont pas à écarter tout à fait non plus. Quoi qu'il en soit, les expériences tendent à « *ne pas prendre le développement durable comme entrée principale, ne pas leur présenter comme quelque chose de majeur pour eux, l'aborder après, c'est un plus, l'intérêt vient après...* » (exp. 2). Régis de Muylder, responsable de la Maison Quart Monde de Bruxelles, évoque aussi cet intérêt non explicite. Ainsi, pour lui, il y a toujours un lien entre les préoccupations des gens et l'environnement, mais il n'est pas toujours perçu et ne constitue pas toujours la bonne entrée en matière : « *parler d'écologie peut paraître trop éloigné des difficultés des gens ou trop théorique. Alors que des sujets comme le logement ou la vie de quartier ont été déjà abordés dans nos discussions. En fait, les participants n'ont pas encore vraiment conscience qu'en réfléchissant à cela, ils participent à une réflexion sur l'écologie* ».

En parallèle, il souligne également l'existence de vraies difficultés intrinsèques à ce concept et notamment la question du temps dans lequel on s'inscrit : « *l'environnement évoque le long terme. Les familles très pauvres voudraient bien s'inscrire dans une telle dynamique. D'ailleurs elles expriment très clairement leur*

souhait que leurs enfants vivent dans des conditions meilleures. Mais quand on vit dans l'urgence, ce n'est pas possible de penser au long terme. Ces personnes doivent avoir un toit, parfois vivre avec la pression des services sociaux ou même rembourser leurs dettes. La question de l'environnement fait appel au futur, et la vie des pauvres les coince toujours dans le quotidien ». (Propos recueillis par Christophe Dubois, Symbioses n°80, ➤ biblio)

Ainsi, la place accordée aux enjeux environnementaux dans les actions d'éducation à l'environnement est variable d'une expérience à l'autre. Il semble qu'il y ait plusieurs façons de faire à ce sujet. Certains animateurs disent ne pas se donner d'obligation à ce sujet, il est parfaitement assumé que ce ne soit pas l'entrée prioritaire ici.

Parfois, on peut donc ne pas aborder la question du tout, on travaille sur un objet en lien avec l'environnement et au final on agit dessus mais ça n'a pas besoin d'être évoqué. Cet aspect est abordé à l'occasion de questions des participants, donc seulement lorsque l'envie, la motivation est là, mais pas d'entrée de jeu.

Enfin, l'expérience d'Ecopolenergie (exp. 4) mentionne aussi l'évocation de ces enjeux en fin de séance. Si ce n'est pas l'entrée principale, c'est la cerise sur le gâteau.

À Charente Nature (exp. 7), le fait de centrer sur des aspects très concrets sans aborder les enjeux environnementaux a pu être mal vécu par l'équipe d'animateurs et de bénévoles. Ils racontent comment ils ont réintégré cette entrée par les enjeux : *« un projet dont le cœur est la prévention est une démarche éducative axée sur des valeurs de citoyenneté et de respect des équilibres naturels. Le parti pris d'une démarche très concrète ne risque-t-elle pas de délivrer de bonnes recettes plus que le partage de fortes valeurs ? Cette interrogation nous a souvent effleurés quand nous distribuions notre livret de recettes alternatives aux produits dangereux ! Nous l'avons également fortement ressentie lors d'une animation sollicitée par le Centre social de St Michel auprès du public de l'épicerie sociale. Dans un lieu de passage, où l'animatrice référente s'est peu impliquée dans l'organisation matérielle du lieu et de l'animation, nous avons, dans un certain brouhaha, eu l'impression d'être des bateleurs de foire proposant des produits miracles. Cette expérience nous a conduits, lors d'une deuxième sollicitation en ce même lieu, à faire précéder notre animation d'une introduction avec une présentation structurée sur l'impact des produits dangereux sur l'environnement et la santé, cela afin de créer un contexte rempli de sens avant de passer aux recettes. Entre la belle animation bien argumentée sans public, ou avec un public convaincu à l'avance, et l'animation trop concrète pour un public à conquérir, nous entrevoyons maintenant qu'argumentation, concret et public à conquérir sont les éléments d'une bonne recette pour un projet d'éducation à l'environnement. »*

► L'éducation à l'environnement et le développement durable comme alternative au modèle de consommation

Précarité et marchandisation de la société

Les personnes en situation de précarité sont les premières victimes de la société de consommation, qui crée des besoins auxquels ils ne peuvent pas subvenir sans se mettre davantage en difficulté. Elles sont aussi fragilisées par la marchandisation : « *la pauvreté est surtout celle d'un système, qui réduit l'être humain à sa valeur marchande – il n'existe que s'il est producteur ou consommateur* » écrit Isabelle Franck (Franck, 2011-2, ► ci-contre).

Travailler avec eux à trouver un autre sens, d'autres valeurs et donc d'autres sources de valorisation accessibles et bénéfiques est donc d'autant plus intéressant que cela leur permet de sortir de cette position de victimes (en leur donnant la possibilité de faire d'autres choix de vie, de consommation...). D'ailleurs ces personnes ont déjà un « temps d'avance » (souvent sans en être conscientes) dans la pratique de la « sobriété » et c'est donc aussi un moyen de les valoriser.

Dans les mouvements liés au développement durable, on trouve la tendance des

Entre ceux qui survivent avec trop peu et ceux qui veulent vivre avec moins, y a-t-il un dialogue possible, hors des clichés et des à priori ? Assez (ou trop) riches et trop pauvres, avons-nous quelque chose à faire ensemble pour construire une société plus juste pour nous et nos enfants ?

La possession de certains biens apparaît comme le seul moyen d'obtenir, pour soi ou ses enfants, des miettes de reconnaissance sociale, (...) nous sommes tous pris dans cette logique. Mais les personnes qui vivent la pauvreté devraient avoir la force d'y résister, sous prétexte qu'elles ont un budget serré, a fortiori s'il s'agit d'une allocation sociale. « Vous n'avez pas beaucoup d'argent, c'est injuste. Mais pourquoi achetez-vous le smartphone dernier cri et un home-cinéma ? » Les simplicitaires – et les citoyens qui ont des revenus suffisants pour vivre et non pour survivre - doivent se garder de "faire la morale" à ceux qui consomment de façon apparemment inconsidérée au regard de leurs moyens. On ne peut pas demander aux personnes pauvres d'être plus fortes que le reste de la population face aux tentations consuméristes.

« Pour vous, c'est facile : vous jouez aux pauvres. Pour nous, la simplicité est involontaire et notre vie est très compliquée ». La simplicité volontaire ne concerne pas les populations qui vivent dans la pauvreté. Elle restera un "luxe de riches" tant qu'il y aura des pauvres.

Les associations de lutte contre l'exclusion pratiquent pour la plupart cette démarchandisation, même quand elles tentent d'insérer les personnes dans le circuit économique.

On admet que des personnes ne soient pas en mesure d'occuper un emploi en bonne et due forme et qu'elles puissent quand même avoir une existence sociale, une utilité pour la collectivité.

Du côté de la simplicité volontaire, la démarchandisation marche aussi ! Donneries, trocs en tout genre (vêtements, légumes semences), réseaux d'échanges de savoirs et de services. Ces derniers existent aussi dans le monde associatif de lutte contre la pauvreté. Ils peuvent être des lieux où l'on efface les différences socio-économiques.

Extrait de : Franck, 2011-2, ► biblio

« simplificateurs », personnes qui essaient de vivre dans la décroissance, en dehors du schéma dominant de la consommation. **Entre pauvreté subie et simplicité choisie, il y a bien sûr un monde, mais sans doute aussi des convergences à trouver...**

L'association belge « Vivre Ensemble Education » a mené une réflexion sur ce sujet en 2011. Elle met en garde contre les jugements qui peuvent être portés par les uns sur les autres, rappelle l'importance de l'injonction de consommation et ébauche des chantiers qui pourraient rapprocher pauvres et simplificateurs (➤ encart page précédente).

De plus, au-delà des valeurs qui peuvent être véhiculées dans ces actions d'éducation à l'environnement, la participation même à une telle action - avec sa dimension de socialisation - peut permettre à ces personnes en situation de précarité d'évoluer car « *la participation à une réflexion commune est aussi une manière d'exister, alternative à la consommation* » (exp. 6).

Permettre aux personnes de faire entendre leur voix

Si les « précaires » sont des « victimes », il faut travailler à plus de « justice environnementale » et notamment leur permettre de faire entendre leur voix. De ce fait, développer leur connaissance des enjeux, leur sens critique en vue de leur permettre de définir leur propre vision des choses - en disposant de suffisamment d'éléments pour se positionner sur les problématiques environnementales actuelles - et de s'emparer de ces questions de société pour y contribuer en termes de réflexion

Certains mouvements, comme « Lutte Solidarités Travail » en Belgique, interrogent et recueillent par exemple l'avis des plus pauvres sur le développement durable et font valoir leurs craintes sur ce concept même : « Les logiques de croissance et d'accumulation financière qui semblent être l'unique référence du développement définissent en effet une économie qui se fonde sur une exploitation forcenée de la nature et de l'Homme. (...) Non accompagnée d'une analyse des rapports d'exploitation, nous craignons en effet que la Déclaration de Rio ne suscite que de nouvelles "chasse à la pauvreté" et "course" par rapport à l'évaluation des niveaux de vie. (...) Sur le terrain, cela se traduit par un renouvellement des démarches d'assistance plutôt que par la mise en œuvre de moyens réels de lutte contre ce qui produit la grande pauvreté et la misère. » Ce document met aussi en garde contre les mises en œuvre concrètes, où les logiques écologiques et sociales ne sont pas prises en compte simultanément, et où la première pénalise la seconde, pour exemple : « [l'activité de recyclage] était autrefois largement pratiquée par les populations les plus pauvres comme "métiers de survie" : récupération des métaux, des chiffons, du papier, voire même des bouteilles vides. L'activité de "récupération" devenant plus lucrative, ce sont maintenant des entreprises qui en déterminent les conditions. Celles-ci sont prises à travers des décisions juridiques et du lobbying politique, et au détriment des plus pauvres. Ceux-ci ont en effet non seulement perdu ces métiers de survie et, bien souvent, ils ne peuvent même pas participer civiquement à la gestion des déchets ménagers et du tri sélectif ».

Extrait de : *Lutte Solidarités Travail*, 2007,

➤ biblio

(➤ encart page précédente), cela peut aboutir - à terme - à ce que la position des plus pauvres soit prise en compte dans la gestion de l'environnement. En effet, les questions d'environnement font partie des grandes questions de société aujourd'hui, et permettre à tous d'y avoir accès est nécessaire. L'enjeu alors est de taille, comme le résume le Crie de Namur : « *la sensibilisation de ces personnes est importante pour leur permettre de participer à la transition de la société* » (exp. 5).

○ Vers une éducation à l'environnement émancipatrice pour les personnes en précarité

▶ Ouvrir une relation à la nature et à l'environnement

La réponse à une sensibilité environnementale latente, ou le fait de donner accès à la nature et à l'environnement aux personnes en situation de précarité, peuvent permettre de diminuer la fracture environnementale. Car « *la relation à la nature est essentielle : c'est gratuit, c'est partout disponible, c'est simple, c'est vrai. Les personnes en situation de précarité se trouvent vite happées par le système dominant lié à la consommation, à la télévision... Leur permettre de se situer dans autre chose que ce quotidien de la consommation est important : (re)découvrir des plaisirs simples* » (exp. 1).

Les actions qui offrent aux personnes en situation de précarité une fenêtre sur la nature et leur environnement de proximité, en-dehors de tout cadre utilitaire, participent à un droit fondamental, au bien-être et aussi au partage de valeurs alternatives à celles véhiculées par la société de consommation. C'est ce qu'illustre cet extrait : « *les participants ont pris conscience de la diversité du vivant... Au début, il y avait beaucoup de références faites au monde de la consommation (références à l'argent), c'était notamment le fait d'une personne. Quand je proposais de pêcher des petites bêtes dans le ruisseau elle s'exclamait "on va trouver de l'or !", quand je leur disais qu'on pouvait faire de la limonade avec des fleurs de Sureau elle enchaînait "on va monter une entreprise !". Ceci m'a permis de prendre conscience que le quotidien précaire des personnes n'est pas neutre, qu'il implique une certaine emprise de la condition sociale des participants sur leur "lâcher prise" dans la nature. Au fur et à mesure ces allusions se sont estompées, comme si cette résistance à entrer dans une relation non utilitaire, et surtout non commerciale avec la nature avait été vaincue. Un certain relâchement s'est installé, laissant place à la satisfaction d'être ensemble dans la nature, au simple plaisir d'être là* » (exp. 1).

Le rapport à la nature ou au jardin - au vivant en général - implique aussi pour les personnes d'être en situation de **donner de l'attention plutôt que d'en recevoir**, ce qui est essentiel pour ces personnes. Comme le prône l'association « Vivre Ensemble Education » dans l'analyse qu'ils ont produit sur le thème : « Associations de lutte

contre la pauvreté et simplicitaires : ensemble vers une autre société ? » : « *Etre toujours du côté de ceux qui reçoivent, c'est le lot de beaucoup de personnes qui vivent dans la pauvreté. Mais pour exister, on doit aussi pouvoir donner, être utile, participer... c'est une question de dignité* » (Franck, 2011-2, ➤ biblio).

De plus, la nature apporte **des points de repère** car « *la relation à la nature permet aussi de se situer dans le temps, celui de la journée (le moment du chant du rossignol est toujours le même, ces repères temporels sont importants pour des personnes qui n'en ont plus forcément), celui des saisons (quand on est dehors on prend une conscience plus aigüe de la saison, on la ressent, cela tranche avec une vie souvent d'intérieur, sans repère, où les moments de l'année peuvent se ressembler)* » (exp. 1). La relation à la nature permet alors à des personnes déconnectées des rythmes habituels de la société de reprendre pied dans celle-ci.

Enfin, ces actions d'éducation à l'environnement constituent **des actions dites de « proximité** », qui contribuent à une appropriation du territoire proche (établir une autre relation avec son territoire). Or, c'est souvent quelque chose d'important comme le relate l'expérience de l'association belge Natagora (Symbioses n°91, article p. 12, ➤ biblio). L'animatrice avait voulu organiser une balade nature dans un vaste domaine arboré situé à un ticket de bus du quartier défavorisé de Saint-Léonard. Ce fut un échec total, pas tant par désintérêt pour la faune et la flore mais surtout par difficulté, pour ces personnes, de quitter leur environnement quotidien et de se plonger dans un monde inconnu et... lointain. Plus tard, elle proposera de nouveau une balade nature, mais dans Saint-Léonard et après un travail d'approche des familles immigrées à partir des tout-petits dans les crèches. La sortie sera alors un succès et permettra aux habitants de découvrir les richesses des coteaux au pied de chez eux et d'échanger sur leurs relations à la nature.

L'animatrice du Crie de Namur (exp. 5) souligne l'importance de cette vision pour les praticiens de l'éducation à l'environnement : « *si l'on veut être acteur de changement et y associer toute la population, je trouve important de travailler sur l'environnement « proche » des personnes et trouver des portes d'entrée, des moteurs, pour leur ouvrir peu à peu la réflexion sur les enjeux environnementaux. Travailler sur l'empreinte écologique au niveau global a peu de sens direct pour ce public* ».

► **Sortir des approches culpabilisantes**

Si les personnes en situation de précarité polluent moins que les autres, la culpabilisation - qui est déjà une approche critiquable en soi - est donc absolument hors de propos avec elles. Pour le Crie de Namur, le constat lié à leur faible empreinte écologique permet d'éviter un écueil de taille lorsqu'on aborde la question de l'environnement en lien avec celle de la précarité : se donner pour objectif la diminution de l'empreinte écologique. L'impact environnemental étant proportionnel au niveau de revenu, « moins polluer » ne peut donc pas être la porte d'entrée. Un premier enjeu consiste à lever tout sentiment de culpabilité chez les personnes en situation de précarité par rapport à l'état dégradé de l'environnement. Ainsi, l'animatrice des

groupes Eco-watchers (exp. 5) raconte comment l'utilisation de cet outil peut se faire avec une finalité différente avec ce public : *« dans un groupe, il y a eu une demande sur l'empreinte écologique et nous avons fait appel à une personne extérieure pour venir présenter cela et les aider à calculer la leur. Ils ont eu une certaine fierté à constater qu'ils étaient tous bien en-dessous de celle du belge moyen. Cela a servi à les valoriser, alors qu'une animatrice m'avait raconté avoir utilisé cet outil dans une séance avec ce public pour le motiver à faire baisser son empreinte et s'était retrouvée très ennuyée devant la faiblesse de l'empreinte de son public ».*

Citons aussi l'outil « l'énergie. Je maîtrise ! », réalisé par les Equipes Populaires, dont la première animation cherche à lever les préjugés et les risques de culpabilisation pouvant émerger dans une animation sur la consommation énergétique. « Pensée comme "démeneur" lors d'une animation où des tensions sont vécues, ou comme barrière de sécurité à placer avant d'entamer une animation de fond, elle fait prendre conscience que des jugements de valeurs sont déconseillés car nous ne sommes pas tous égaux face à la sensation de chaleur, à la perception de lumière... et donc face au besoin en énergie ! » (La fourmilière, p. 6, ► biblio).

► Agir en fonction des priorités de ces destinataires

Parmi les objectifs énoncés dans les expériences enquêtées, on peut en lister un certain nombre qui semblent vouloir répondre aux problématiques spécifiques de ces personnes. Ici l'environnement est un support à des actions visant le développement des personnes. On se retrouve alors dans une dynamique d'éducation par l'environnement.

Aider à faire des économies

Pour répondre à la précarité économique, il faut agir sur les économies budgétaires, le confort et la qualité de vie. Les expériences portant sur la culture d'un jardin potager ou sur les économies d'énergie, mais aussi sur les alternatives aux produits d'entretien dangereux pointent un bénéfice économique direct pour les personnes investies : *« La dimension économique des actions menées n'est pas négligeable pour un public en précarité qui en mesure directement les impacts. »* (exp. 3) ; *« Les bénéfices de ces actions sont avant tout économiques (baisse de la facture d'énergie) »* (exp. 5). Il s'agit alors de *« montrer qu'on peut respecter l'environnement sans que ça coûte plus cher et même en faisant des économies »* (exp. 7). Car *« qu'est-ce qui fait sens pour les gens : pour les personnes en précarité économique la première motivation est la réduction de la facture d'énergie, la deuxième est le lien social qu'ils peuvent trouver dans un tel groupe »* (exp. 5).

Ces expériences participent alors à l'amélioration du confort et de la qualité de vie des personnes, il s'agit de : *« réduire les impayés de charges par l'information et l'équipement des familles en matériel économe »* (exp. 4), *« s'approvisionner à moindre coût en fruits et légumes frais de saison »* (exp. 2), *« améliorer l'accès à l'énergie »* (exp. 5).

Mais également agir sur le lien social et sur le bien être

Il s'agit alors de permettre aux personnes en situation de précarité de sortir de l'isolement. Les actions visent des objectifs d'insertion sociale que ce soit par le tissage de lien social, un décloisonnement, une rupture avec son isolement : « *d'autres partagent les mêmes réalités de vie...* », ou via la réintroduction de la dimension sociale et solidarité « *réapprendre à partager, se sentir moins seul* » (exp. 5), « *c'est l'occasion de manger avec d'autres, de passer une après-midi à discuter plutôt que chez soi* » (exp. 6).

Mais pour être bien avec les autres, il faut aussi et sans doute avant tout se sentir bien soi-même. Or cette notion de bien-être englobe celle de la qualité de vie non matérielle. Il ne faut donc pas s'interdire de penser aux besoins immatériels aussi avec ces participants, même si tous les besoins matériels ne sont pas satisfaits... Certains acteurs visent cette ouverture dans leurs interventions : *c'est le cas de l'animation nature proposée par Lo Parvi, c'est aussi une idée sur laquelle s'appuie l'animatrice du Crie de Namur : « éduquer au plaisir et au bien-être comme moyen et comme objectif : créer des souvenirs positifs pouvant déterminer des choix tout au long de la vie, pour soi-même et son environnement, viser le bien-être afin d'accompagner les personnes pour qu'elles trouvent un niveau de satiété en équilibre avec leur environnement. »* (exp. 5).

En effet, nous avons vu dans la partie « Le public, de qui parle-t-on ? » (➤ p. 66) que la précarité sociale était souvent encore plus mal vécue que son pendant économique. Cela se ressent au niveau des éléments d'évaluation des actions : leur impact social est souvent considéré comme encore plus important par les bénéficiaires que l'impact économique. Pour illustration, l'exemple de l'action Eco-watchers (exp. 5) : « *au départ, on attendait surtout des résultats en matière d'économie d'énergie, on ne mesurait pas l'importance de la dynamique sociale et de solidarité. La cellule énergie du CPAS doit pouvoir mesurer l'impact énergétique des gestes et des aménagements réalisés. Si les personnes disent que grâce aux ateliers ils ont pu faire un choix de fournisseur d'énergie, faire des économies, c'est bien. C'est la motivation à agir qu'apporte le collectif qui intéresse au départ le CPAS. Au final, on se rend compte de l'importance du social !* ».

Favoriser l'insertion sociale et le bien-être passe aussi par un travail sur l'estime de soi : « *prise de conscience de ses propres savoirs et compétences, estime de soi, expertise de sa vie... l'invention d'autres formes de relations, de façons de voir, de se voir dans l'environnement et la société* » (exp. 5) et la reconquête de l'exercice de ses droits : « *on peut acquérir de la dignité quand on exerce sa citoyenneté et qu'on a de petites victoires par rapport aux politiques publiques* » (exp. 6).

Globalement ces objectifs apparaissent donc comme prioritaires. « *On cherche d'abord à améliorer la vie des gens* », dit l'animatrice d'Ecopolenergie (exp. 4), « *les bénéfiques pour l'environnement s'en ressentiront ensuite. Pour nous, si l'on veut sauver les rivières et les oiseaux, il faut d'abord sauver les gens* ».

Si la question de l'environnement n'est pas souvent la porte d'entrée principale avec ces personnes, il y a pour autant une contribution spécifique des actions éducatives que l'on peut mener avec eux à une amélioration de l'environnement, répondant à une perspective d'éducation « pour » l'environnement. Plusieurs structures enquêtées font référence à des résultats attendus dans ce domaine : « *si on améliore la vie des gens, ils auront peut-être l'envie et la possibilité de consommer un peu différemment. Il faut leur amener du confort pour qu'ils puissent avoir le "loisir" de penser à l'environnement.* » (exp. 4) ; « *les passoires énergétiques sont dans le parc locatif, si on contribue à une rénovation énergétique de ce parc il y aura un mieux pour l'environnement* » (exp. 6) ; « *pour l'environnement, cela montre l'importance de conserver un environnement qui soit accessible à tous, c'est une autre façon de protéger la nature (par rapport à la politique de protection des sites exceptionnels) que de montrer sa valeur sociale* » (exp. 1).

► Renforcer la capacité d'agir des personnes

Pour le Crie de Namur, c'est l'une des directions à prendre : renforcer la capacité, le pouvoir d'agir de ces personnes, sur leur environnement physique et social en s'appuyant sur des thématiques environnementales pouvant être préoccupantes dans leur quotidien et pouvant améliorer leur confort de vie. Cela peut aller, le cas échéant, jusqu'à mettre ces personnes en capacité d'interpellation du grand public, des instances de décisions sur les injustices vécues et de construction d'un monde plus juste, durable et solidaire. Cela passe par différents niveaux d'objectifs :

Développer la connaissance

Il s'agit d'apporter de la connaissance sur les sujets environnementaux qui impactent les personnes en précarité : « *pour les habitants on leur apporte une information à laquelle ils n'ont pas forcément logiquement ou "intellectuellement" accès en direct (les questions de fonctionnement des technologies liées à l'énergie par exemple sont complexes et pas directement à la portée de tous, on fait ce travail de vulgarisation...), ni forcément le temps ni le savoir-faire de recherche d'information pour les trouver. On leur amène donc directement chez eux une information utile pour eux et qui peut leur servir à se "protéger" des charges trop élevées, et à comprendre les mécanismes qu'il y a derrière les technologies* » (exp. 4). Ainsi, Il ne s'agit pas forcément d'une connaissance sur l'environnement en général et ses enjeux globaux, mais plus d'une connaissance directement utile aux personnes « *on leur montre aussi simplement que c'est possible pour eux de faire des économies d'eau et d'énergie* » (exp. 4).

Agir, voire s'autonomiser dans l'action (*participation, capacitation, empowerment*)

Cela peut se traduire par l'acquisition de techniques (de jardinage écologique, de cuisine des légumes de saison) comme par l'expérience de dispositifs participatifs (mettant les personnes au cœur de la construction de leur projet) et/ou de dispositifs de capacitation citoyenne ou empowerment, qui leur permettent d'agir sur leurs conditions de vie. Le Crie de Namur propose la définition suivante : « *l'Empowerment*

est à la fois un objectif et une méthode de travail. Il s'agit d'un processus d'émancipation, au cours duquel les capacités des groupes défavorisés sont renforcées de manière à ce que ceux-ci soient en mesure d'exercer leurs droits, d'accéder aux ressources et de prendre une part active au processus social de conception et de décision » issue de la Direction du Développement et de la Coopération, Confédération Suisse.

De nombreuses expériences mettent en œuvre différents niveaux de participation et de capacitation citoyenne. Changer la société pour éradiquer la pauvreté est la revendication première des associations du domaine social. Et c'est le sens des actions comme la form'action collective « Locataires et rénovation énergétique de leur logement » des Equipes Populaires (exp. 6) qui vise à permettre aux « pauvres » d'agir sur les éléments structurels qui déterminent leurs conditions de vie. Cette expérience, qui s'inscrit donc dans un esprit d'empowerment, reste cependant très portée par les organisateurs dans la maîtrise des enjeux. C'est ce qu'ils traduisent quand ils disent : *« si c'était à refaire, j'essaierai de rendre plus participatif le groupe de pilotage, en confiant plus de responsabilité aux participants (la rédaction des comptes rendus par exemple). Au niveau des séances aussi il y a des enregistrements qui ont été faits, mais ils n'ont pas été retranscrits au fur et à mesure, on n'a donc pas pu les envoyer aux absents pour les tenir informés et aux parlementaires pour qu'ils puissent s'en saisir au fur et à mesure et poser des questions au ministre en séance parlementaire par exemple ».*

Au final c'est l'impression d'avoir été beaucoup à la manœuvre dans les grandes directions prises : pour l'économiste qui pilote la form'action, il n'y a pas de réelle surprise dans les constats qui en sont issus, mais cela a permis à l'ensemble des participants de parcourir ce chemin-là pour partager ces constats et les comprendre finement pour pouvoir agir dessus. L'expérience montre que les locataires précaires ayant participé aux séances de form'action sont en mesure de comprendre et de contribuer aux débats lors du colloque de clôture, contrairement à ceux qui sont venus à ce stade de la démarche pour avoir un aperçu des résultats et sont dépassés par les échanges. Au-delà de cette capacitation qui les amène à une compréhension « technique », il y a l'empowerment généré par cette action qui leur donne accès aux arcanes du pouvoir pour y porter leurs revendications, être entendus et donc aussi accès à la possibilité de faire évoluer leurs propres conditions de vie, et à prendre en main leur destin...

Notons que l'animateur rappelle le contexte institutionnel particulier de la ville-région de Bruxelles et le partenariat avec le MOC (important mouvement social qui rencontre régulièrement le ministre) qui facilitent l'accès aux arcanes politiques. La question de savoir si le contexte permettra d'emmener les personnes à la bonne échelle décisionnelle est sans doute à prendre en compte dans ce type de démarche.

L'animatrice du Crie de Namur, de son côté, regrette de ne pas aller aussi loin en termes de capacitation citoyenne et d'action collective pour agir sur les éléments structurels fondamentaux : *« permettre aux personnes d'échanger des trucs et astuces pour réduire leur consommation c'est bien, mais si le projet ne tient compte que de cet*

objectif, il mériterait d'être questionné sur son sens réel : est-ce aux personnes ou au système de changer ? J'aimerais donner une dimension plus citoyenne au projet. Dans ces groupes, on est confronté à des personnes qui vivent des injustices environnementales et je me demande parfois si nous ne marchons pas dans le système (c'est-à-dire qu'indirectement nous le confortons) en aidant les personnes à modifier leurs comportements alors que par exemple, les économies les plus importantes qu'ils pourraient faire sont liées à des travaux de restauration à faire par le propriétaire ou les sociétés de logements sociaux... J'aurais plus envie de créer des espaces pour donner de la voix aux personnes qui n'en n'ont pas et de les aider à interpellier, construire et proposer des solutions durables aux pouvoirs publics... » (exp. 5).

Cette structure déploie cependant une démarche très participative. Cette participation se mesure au fait qu'il y a toujours des surprises dans l'orientation que prend le groupe et les propositions qui y sont échangées, c'est la preuve qu'elles ne sont pas pré-conçues mais s'appuient réellement sur les savoirs d'usage particuliers à chacun, ce que le Crie de Namur traduit par le postulat suivant : « *toute personne, par son histoire et son vécu, a intégré une série de savoirs faisant d'elle, "l'expert de SA vie"* ». Cette démarche, bien que moins ambitieuse dans la mesure des changements qu'elle souhaite opérer (changements individuels pour un mieux-être relatif, ne remettant pas en cause les fondements structurels profonds), est sans doute davantage portée par les participants. Ce sont au final des actions individuelles, mais partagées, épaulées, enrichies, avec du lien social. Le Crie de Namur souligne que : « *la prise de conscience et le partage de ces savoirs renforcent la conscience de ses propres valeurs, son identité, la confiance en soi-même et du coup aussi indirectement la capacité à agir dans son environnement. Le lien social créé est parfois, quant à lui, comme une graine semée qui fait germer, de manière inattendue, des prolongements au projet dont les personnes sont envahies et investies* ».

PENSER LE PROJET EN AMONT

● Construire et faire vivre le partenariat

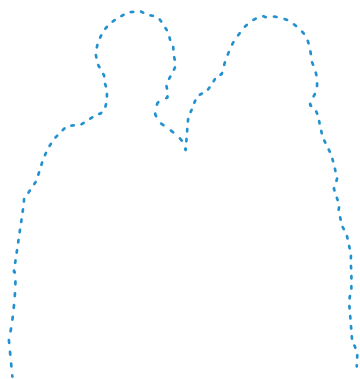
- Un partenariat à élaborer au regard du public cible
 - Un lien étroit entre le partenaire et les participants
 - Le rapport à l'institution du public en précarité
- Un partenariat à inventer entre de nouveaux partenaires
 - Un partenariat à plusieurs facettes : associations et service public
 - Le social et l'éducation à l'environnement : deux secteurs qui ne se connaissent pas
 - Et pourtant qui partagent des points communs, des valeurs communes
- Un partenariat à faire vivre
 - Définir un objet commun
 - Travailler l'interconnaissance entre partenaires
 - Se donner le temps de la co-formation

● Mobiliser les destinataires de l'action

- Cibler les personnes participant à l'action
 - Intégrer l'action dans un dispositif existant
 - Entrer par le territoire
 - S'appuyer sur un groupe préexistant
- Être en prise avec « le terrain »
 - S'appuyer sur l'interconnaissance
 - Passer par des relais identifiés
 - Utiliser les lieux de rassemblement
- Développer d'autres possibilités de contact direct
 - Mobiliser des personnes ayant déjà participé à une action précédente
 - Utiliser les autres actions de la structure pour communiquer vers les participants potentiels
 - Utiliser le bouche à oreille
 - Utiliser le lien avec les enfants
- Démultiplier les publics concernés

● Interroger la question de la mixité sociale

- La mixité publics précaires/publics non précaires
 - L'objet de travail, qui peut être commun ou individuel
 - La modalité principale du projet : favorise-t-elle la parole ou l'action ?
- La mixité public précaire/professionnels du social



Quand une structure décide de mener un projet d'éducation à l'environnement avec un public en situation de précarité, la phase amont consiste à imaginer plus précisément à qui elle s'adresse et avec qui elle va s'associer. Il y a donc deux champs à investir, celui de la construction du **partenariat** et celui de la **mobilisation**, du « recrutement » des participants.

Construire et faire vivre le partenariat

◎ Un partenariat à élaborer au regard des participants potentiels

► Un lien étroit entre le partenaire et les participants

Il y a souvent une **relation d'opportunité** entre le choix du public et du (des) **partenaires** : l'un entraîne l'autre et vice-versa. Si les deux sont contraints et ne sont pas compatibles, cela va poser problème : on ne parviendra pas à mobiliser les personnes que l'on souhaite ou à mobiliser durablement le partenaire.

Cette difficulté est illustrée par le témoignage de l'animatrice du jardin partagé de Péronne (► p. 24 exp. 2). Elle nourrissait le projet d'un jardin pour les femmes en situation de précarité, dans un lieu un peu sécurisé comme le parc du lycée agricole. Ses contacts avec les services sociaux du Conseil Général ont amené le projet à entrer dans un cadre très précis, liant la personne à la réalisation de l'activité jardin pour

l'obtention du RSA (Revenu de Solidarité Active). On voit ici qu'au regard de l'ambition portée par l'animatrice, le projet n'a pas trouvé le bon partenaire ni le groupe correspondant (qui aurait pu être une association de femmes en difficulté par ex.) pour mobiliser ces personnes. Ce sont les opportunités de partenariat qui ont redéfini le public et au final le projet s'appuie sur un dispositif existant qui a ses propres contraintes, liées à la vision du jardin de ce partenaire, aux réelles conditions physiques minimales nécessaires, au fonctionnement du dispositif qui fait qu'on ne peut pas mettre des personnes plus en difficulté en les faisant participer à une activité qu'ils ne pourraient pas complètement assumer (car c'est leur RSA qui est en jeu), d'où une réelle difficulté à faire correspondre public cible imaginé, partenaire et projet.

Parmi les difficultés à mesurer, on peut noter celle du rapport à l'institution des personnes en situation de précarité.

► Le rapport à l'institution des personnes en situation de précarité

Outre la bonne connaissance du public qu'il apporte, le **partenariat avec une institution peut être un gage de sérieux de l'action pour les participants**. C'est ce que souligne le rapport du CERES (CERES, 2006, p. 7, ► biblio) : « *le soutien d'une autorité locale reconnue peut également parfois s'avérer utile pour apporter crédit et reconnaissance aux activités et aux associations qui les proposent* ».

Mais les **personnes en situation de précarité peuvent aussi avoir développé une grande méfiance, voire une défiance vis-à-vis des institutions** qui mettent en place les politiques sociales considérées comme insuffisantes ou inefficaces, ou encore vécues comme une instance de contrôle voire de sanction... Le partenariat avec de telles institutions peut alors comporter un risque d'amalgame produisant l'effet inverse : décrédibilisation de l'action pour les destinataires. **C'est ce que souligne le Crie de Namur dans son expérience (exp. 5) : « cette relation "Institution-public" peut avoir des répercussions tant d'un point de vue de la mobilisation que d'un point de vue du développement du projet (ex. : difficulté à accepter qu'un tuteur énergie fasse une visite du logement, visite pouvant être vécue comme intrusive pour la personne) ».**

On retrouve cette difficulté dans les actions cherchant la participation citoyenne dans la définition des politiques sociales, les porteurs des politiques publiques de l'aide sociale sont victimes d'une grande défiance de la part des usagers qu'ils souhaitent associer ! (Ville de Nantes, 2011, ► biblio)

Pourtant, la participation, à travers la mobilisation de l'expertise d'usage, est toujours reconnue comme utile pour éviter les décisions absurdes ou qui aboutissent à des impasses (CNLE, 2011, ► biblio). Ceci est d'autant plus vrai pour un public dont le fonctionnement et la réalité de vie sont très éloignés de ceux des élus et techniciens (voire des animateurs de la participation). C'est donc là que la participation a le plus de sens pour éclairer les décisions et peut aboutir à la mise en œuvre de solutions très différentes de celles qui auraient pu être imaginées sinon. De plus, la question de la participation des exclus est centrale pour que la participation ne devienne pas elle-même un système excluant.

◉ Un partenariat à inventer entre de nouveaux partenaires

Un projet d'éducation à l'environnement avec des personnes en situation de précarité nécessite une double compétence environnementale et sociale. Il peut être mené par une structure ayant les deux compétences en interne, comme par exemple le centre social de Belle Rive qui a un animateur environnement depuis 10 ans dans son équipe (exp. 3). Le plus souvent cependant, cette double compétence se traduit par un partenariat entre une structure d'éducation à l'environnement et une structure liée au domaine social.

Parfois, la mobilisation d'un ou plusieurs partenaires sociaux devient un des objectifs de l'action en elle-même, dans la perspective de travailler à une plus grande cohésion entre acteurs du territoire. Dans le cadre de la mise en place du jardin partagé du lycée agricole de Péronne (exp. 2) par exemple, l'idée est de créer une véritable dynamique partenariale autour de ce lieu avec l'ensemble des acteurs de l'insertion présents sur le territoire, en répondant à des préoccupations qu'ils ont (comme la mise en œuvre des recettes du livret proposé par les Restos du Cœur au sein de l'atelier cuisine, l'accueil d'animations proposées par diverses associations : la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique, la Maison de quartier, le Centre Culturel d'Action Sociale, le Centre Médico-Social, l'association Saint-Jean...) : *« la coordinatrice du projet avait contacté les Restos du Cœur car ils étaient en recherche d'un lieu où faire des ateliers pour mettre en pratique les recettes qu'ils avaient rassemblées dans un petit livre pour aider les bénéficiaires de l'aide alimentaire à préparer des produits frais. Nous sommes allés présenter le projet de jardin lors d'une distribution ».*

Or, les mondes du social et de l'éducation à l'environnement n'ont pas encore de réelles habitudes de travail en commun et il y a beaucoup à construire pour faire avancer les choses dans ce domaine. Il y a donc besoin de **travailler l'interconnaissance entre ces deux secteurs**, de définir un **objet commun** pour le montage d'un projet, et surtout, besoin de temps pour gagner en reconnaissance et en confiance mutuelles.

► Un partenariat à plusieurs facettes : associations et service public

Beaucoup de projets rencontrent des difficultés dans la mise en route et même dans la menée du partenariat entre ces deux mondes. Il y a probablement une culture différente, des préoccupations différentes, des fonctionnements différents. Sur ce dernier point, notons que ce qui semble faire le plus de différence est le **statut du partenaire**. Côté éducation à l'environnement, les expériences repérées sont toutes portées par des associations. Les partenaires sur lesquels elles se sont appuyées dans le domaine social par contre peuvent être associatifs (notamment les centres sociaux) ou plutôt des services publics administratifs (services des Conseils Généraux, Caisses d'Allocations Familiales, Centres Communaux d'Action Sociale...). Le lien avec ces derniers semble beaucoup plus difficile à établir et à maintenir dans le temps ; la lourdeur du fonctionnement étant souvent évoquée. Ainsi, les assistantes sociales qui sont sur le terrain sont considérées comme de très bons relais pour toucher les personnes en situation de précarité. Elles peuvent être très intéressées par le projet et partantes, mais si leur hiérarchie n'adhère pas à la démarche, elles n'auront pas de

temps à y consacrer. L'animatrice du jardin partagé du lycée de Péronne (exp. 2) témoigne ainsi de cette difficulté : *« les travailleurs sociaux (encadrants techniques et assistantes sociales) ne sont pas tous venus au démarrage voir sur le terrain ce à quoi un jardin d'insertion sociale correspondait et ils s'en font souvent une fausse idée, plus proche du chantier d'insertion. Ils pensent que c'est un lieu de travail intensif, donc pas adapté à toutes les personnes, et n'ont pas conscience de l'aspect lieu de vie, d'échange, où chacun peut donner à sa mesure, qui prévaut dans ces projets. Or, l'impulsion donnée par l'encadrant technique aux assistantes sociales est très importante pour la prise en compte de l'action ».*

Cela nous permet de souligner ici l'importance de repérer les personnes clés, et surtout de mobiliser la hiérarchie dans le travail avec les services sociaux.

La **charge de travail** importante du secteur social public sur les urgences quotidiennes est aussi soulignée comme une difficulté dans les relations partenariales. En effet, les services publics gèrent souvent l'urgence de situations très difficiles. De ce fait, la construction avec eux d'une action qui apportera des améliorations sur le fond dans le temps n'est ni perçue comme immédiatement prioritaire ni facile à intégrer dans leur fonctionnement habituel. *« On demande aux travailleurs sociaux qui repèrent chez les personnes qu'ils accompagnent des difficultés de gestion en matière de facture énergétique de leur parler de ce projet. Mais c'est toujours difficile de leur donner une "tâche" de plus car ils sont déjà débordés par les problèmes de première nécessité »* (exp. 5).

La mise en place d'un projet touche aussi aux **échelles de temps**, et elles peuvent être différentes pour chaque partenaire. C'est encore le jardin de Péronne (exp. 2) qui illustre cela : *« Les contraintes des deux côtés ne sont pas les mêmes. Par exemple : les contrats que les personnes signent avec les services sociaux les engagent dans une action pour une durée maximum de deux ans. En même temps, pour le jardin une durée minimum de participation est nécessaire : il faut apprendre à jardiner, être un peu briefé sur les pratiques écologiques... Il faut plusieurs mois avant de devenir un jardinier « efficace ». Et on se sent parfois coupés des travailleurs sociaux qui sont débordés par beaucoup d'autres questions. ».*

Néanmoins, la complémentarité des partenaires est à souligner. Pour les structures du domaine social, l'association d'éducation à l'environnement apporte un nouveau champ thématique et une légitimité pour le traiter. Charente Nature (exp. 7) le ressent et l'exprime ainsi dans son témoignage : *« il y a un bénéfice pour les structures à travailler avec un partenaire extérieur. Pour le centre social, le fait d'avoir l'appui d'une structure reconnue comme compétente sur le thème leur donne la légitimité à aborder ce thème, ça assoit le projet ».* Pour les associations d'éducation à l'environnement le partenaire social connaît le public et peut notamment être d'une grande aide pour le mobiliser (➤ les stratégies de mobilisation, pxx).

▶ Le social et l'éducation à l'environnement : deux secteurs qui ne se connaissent pas

Un travail mené par le réseau Empreintes 74 (➤ p. 21, p. 94 et biblio) a fait ressortir les causes principales de cette méconnaissance mutuelle :

Pour les acteurs du milieu social : « Le milieu professionnel de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) est minuscule. Il est donc très peu connu des autres secteurs professionnels et du grand public. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas de ministère et encore moins de politiques publiques de l'EEDD. Le travailleur social, hormis une appétence et un engagement personnels, méconnaît le champ du Développement Durable et de l'Éducation à l'Environnement. »

Et ceci, quand il ne le considère pas comme une préoccupation superflue pour son public ! Cette attitude souvent rencontrée dans les relations avec les services sociaux, certains l'ont aussi éprouvée face à des acteurs associatifs du domaine social : *« le monde qui s'occupe de la précarité est très politisé et a du mal à percevoir l'intérêt de parler environnement avec ce public "ils ont d'autres problèmes prioritaires !" nous avait renvoyé une association du secteur social qui ne comprenait pas ce que nous venions faire dans le quartier au début du projet »* explique l'animatrice d'Ecopolenergie (exp. 5).

Pour les acteurs de l'éducation à l'environnement : « le champ du social est complexe et ne permet pas toujours d'interpeller le "bon interlocuteur". L'éducateur à l'environnement a une telle culture d'aller vers les publics scolaires qu'il a plus de difficulté et moins "le réflexe" avec des publics non captés, que peuvent être les publics du Travail Social. Ce sont deux milieux avec des acteurs et des lieux de pratiques très variés. »

► Et pourtant qui partagent des points communs, des valeurs communes

« Si de prime abord les points communs entre travailleurs sociaux et éducateurs à l'environnement ne semblent pas évidents à voir, des convergences se découvrent. Travailler auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes pour un mieux-être collectif est finalement une approche commune aux travailleurs sociaux et aux éducateurs à l'environnement. Il s'agit effectivement de travailler avec une personne mais aussi, avec et sur son environnement. »

Charente Nature (exp. 7) a éprouvé cette convergence naturelle dans le travail avec la référente famille du centre social de la Grand Font : *« Pour la référente famille, la thématique l'a tout de suite intéressée, elle avait envie de travailler cela. Nous partageons l'idée que l'environnement c'est important, tout le monde y a droit. ».*

Ainsi, il existe des valeurs communes autour de la personne et de ce qui l'entoure.

Le document « Panier Garni » liste les suivantes : le respect de la personne ; l'importance que toutes les personnes se trouvent une place dans la société ; l'importance de viser l'autonomie de la personne ; les notions de solidarité (notamment entre les publics, avec les acteurs locaux entre les professionnels...) et de « vivre ensemble » ; l'importance du développement de la personne, des partages, échanges de savoirs faire, de connaissances, de compétences ; la prégnance du lien avec l'environnement qu'il soit social/humain ou écologique/naturel ; le fait d'être des professionnels ayant des convictions.

Extraits de : « Panier Garni », Réseau Empreinte 74 p. 6 - 7 ► biblio : *Travailler ensemble, pourquoi coopérer ?*
Cécile Fayolle-Bally (travailleur social), Emmanuel Redoutey (éducateur à l'environnement).

◉ Un partenariat à faire vivre

► Définir un objet commun

Le partenariat est une alchimie dans laquelle chacun doit trouver sa place sans renoncer à ses propres priorités, valeurs... On ne fait pas tous les choses pour les mêmes raisons, mais il est nécessaire de partager un projet commun.

En effet, quand cette phase de définition de l'objet commun n'est pas suffisamment bien éclaircie entre partenaires, on peut se trouver confronté à des difficultés. Le cas du jardin partagé du lycée de Péronne (exp. 2) illustre bien cette divergence au moment de l'évaluation de la réussite du projet pour chaque participant. *« Comme la participation à cette activité entre dans un cadre très précis avec les services sociaux elle fait l'objet d'une évaluation. Nous avons fait une proposition de grille pour cette évaluation mais tous les aspects liés aux apprentissages du jardinage et à la sensibilisation à l'environnement (le fait que certains disent qu'ils ont fait un compost chez eux après avoir eu une séquence de mise en œuvre sur le jardin, qui est pour nous un critère de l'efficacité de notre action pour cette personne, par rapport à ceux qui ne font pas du tout le lien avec ce qu'ils font chez eux) ont été évincés pour une centration sur les questions d'autonomie, d'assiduité, de prise en compte de leur santé... Nous avons donc aussi dû endosser un rôle de suivi social : demander aux personnes si elles ont pensé à faire leur bilan de santé... mais on trouve toujours le moyen de faire un lien avec le jardin. »*

Le Crie de Namur (exp. 5) souligne également cette difficulté à avoir un objet différent de celui de son partenaire social : *« nous accordons autant d'importance au processus qu'au résultat en termes d'amélioration du confort de vie des personnes, de regard critique sur ses choix et gestes, de développement personnel... et pour l'association partenaire, l'enjeu premier est la diminution de la facture énergétique pouvant réduire la dépendance financière du participant à son Institution ».*

► Travailler l'interconnaissance entre partenaires

Cela semble une évidence : pour bien travailler ensemble il est important de mieux se connaître. Au vu du peu de connaissances que les deux secteurs de l'éducation à l'environnement et du travail social ont les uns des autres, cela devient un incontournable. Il peut prendre la forme de temps d'échange plus étoffés en amont du projet mais peut aussi se travailler en-dehors du cadre du projet, d'une façon plus globale.

Les acteurs belges, à travers le réseau Idée, en ont ainsi fait le thème de leurs rencontres de l'éducation relative à l'environnement 2012 : « Environnement, social et santé, à la croisée des chemins ». Cette édition a en effet proposé une découverte mutuelle et l'échange entre trois champs éducatifs : ceux de l'environnement, du social et de la promotion de la santé. Il s'agissait de permettre aux animateurs, formateurs, éducateurs, assistants sociaux, chargés de projets... de mieux comprendre les enjeux communs, les méthodes respectives, de relever freins et leviers, complémentarités et

spécificités ; mais aussi de mieux cerner le sens de futures collaborations et d'apporter une meilleure cohésion dans les actions de ces différents secteurs face aux enjeux auxquels ils sont communément confrontés : émancipation, bien-être et capacitation des personnes, amélioration du cadre et de la qualité de vie, éco-citoyenneté, fracture environnementale, droit de tous à un environnement sain... (<http://www.reseau-idee.be/rencontres/2012>)

Dans une dynamique similaire, le réseau Empreintes 74 mène en France depuis le début des années 2000 un travail de rapprochement des éducateurs à l'environnement et des travailleurs sociaux sur le territoire de la Haute-Savoie. Même s'il a une visée opérationnelle de montage de projets, ce réseau a accordé un temps important au travail préparatoire de rencontre de ces deux « mondes ». Cela s'est traduit par une co-formation, qui a abouti à une production collective mettant en lumière quelques-unes des difficultés de rencontre et des intérêts du travail en commun. Ces échanges ont finalement permis de lancer une dynamique de travail en commun sur une thématique précise, considérée comme un objet commun par les partenaires en présence : le jardin et l'alimentation. Ce travail a abouti à la conception du document « Panier Garni » dont nous avons cité des extraits (► p. 92).

Certaines expériences enquêtées mettent en avant le manque d'interconnaissance entre les partenaires et pointent les difficultés qu'il engendre : « *si c'était à refaire, je travaillerais encore davantage le lien avec les services sociaux pour leur faire comprendre le projet et son intérêt pour leur public, afin qu'ils n'hésitent pas à nous envoyer davantage de personnes sur cette action* » (exp. 2).

► Se donner le temps de la co-formation

La co-formation, le partage des champs de compétences, que ce soit sur la thématique, ou sur la connaissance du public, s'élabore aussi dans le travail au quotidien entre les partenaires. Plusieurs expériences soulignent l'importance des temps de préparation communs.

Le partenaire social a souvent une approche assez généraliste, les champs thématiques n'étant que des supports dans une visée sociale pour lui. L'appropriation du champ thématique par ce partenaire prend du temps et nécessite la mise en place de certaines modalités. Le témoignage de Charente Nature (exp. 7) décrit cela : « *il faut du temps pour que la structure adhère au projet, soit avec nous, il ne faut pas lui mettre la pression, accepter qu'il y ait de longs moments pendant lesquels rien ne se passe. Du coup c'est parfois difficile à faire comprendre aux financeurs, une année on a dû rembourser de l'argent au CG parce qu'on n'avait pas mené toutes les actions prévues...* »

Parfois, un temps spécifique de sensibilisation/formation peut être mis en place en amont.

Pour que le projet se déroule bien et soit approprié par le partenaire, un temps de formation des personnes qui seront impliquées est souvent programmé en amont. Il s'agit à la fois de créer une culture commune et de sensibiliser les personnes impliquées.

Quand le thème recouvre des réalités qui demandent une certaine connaissance technique, les formations sont d'autant plus importantes et se développent parfois au-delà des projets ponctuels. Il s'agit alors d'une forme de transfert de compétence. C'est le cas pour le domaine de la précarité énergétique, où il y a un véritable besoin de former les acteurs sociaux sur les aspects techniques : identifier les surconsommations liées aux comportements, à l'équipement ou au bâti, les gestes à mettre en œuvre dans ces différents domaines, savoir lire et analyser des factures d'eau et d'électricité, connaître des ratios moyens sur les consommations énergétiques d'un logement, les différentes aides existantes pour les particuliers, les pièges à éviter avec l'arrivée sur le marché de nouveaux fournisseurs d'énergie... Ces temps de formation abordent aussi la question des enjeux autres que financiers : enjeux environnementaux globaux liés à la consommation d'énergie et à la production de gaz à effet de serre. *L'expérience présentée par Ecopolenergie (exp. 4) comporte cette phase de formation en amont du projet : « avant et en parallèle du projet, les agents LOGIREM (bailleur social), allant des cadres aux gardiens d'immeubles, ont été sensibilisés et formés à la problématique à travers une visite dédiée de l'exposition. Ce temps de formation en amont de l'expérimentation a permis de leur apporter une culture commune de la maîtrise de l'énergie, de les impliquer activement dans la démarche et de les valoriser en leur remettant un kit à tester chez eux. »*

Mobiliser les destinataires de l'action

Comme pour tous les adultes visés dans des actions de sensibilisation « grand public » ou dans des processus participatifs, la mobilisation des personnes est très difficile. Peut-être même l'est-elle plus encore pour ce public spécifique, en proie à d'importants problèmes de vie quotidienne. Il y a souvent beaucoup d'énergie déployée pour peu de résultat, ne serait-ce que parce qu'il n'a pas facilement accès à l'information.

« Il est aussi très difficile de repérer ces publics. Au-delà des bénéficiaires d'aides qui peuvent être cernés via les travailleurs sociaux, beaucoup de personnes en précarité passent entre les mailles du filet ou refusent le système d'aide. Identifier son public et trouver le moyen de le mobiliser est donc une des difficultés importantes » nous rappelle l'animatrice d'Ecopolenergie (exp. 4).

● Cibler les personnes participant à l'action

Avoir le souhait de s'adresser à une population en situation de précarité économique et sociale est une chose. Cibler précisément le groupe ou les personnes que l'on souhaite toucher en est une autre.

► Intégrer l'action dans un dispositif existant

Parfois, l'action menée peut entrer dans un dispositif existant pour toucher ces personnes, elle peut par exemple devenir une activité permettant de valider l'attribution

du RSA. S'il paraît a priori intéressant que le projet puisse être intégré à ce point dans la politique sociale, l'appui sur un dispositif peut aussi ne pas centrer l'objet sur les personnes et leur progression mais sur les obligations liées à ce dispositif. Cela peut être source de difficultés (cf. plus haut, exemple de la mobilisation des participants sur le jardin d'insertion du lycée de Péronne).

► Entrer par le territoire

On peut aussi choisir de travailler sur un territoire où les situations de précarité sont importantes : quartier populaire, cités HLM... C'est alors en tant qu'habitant du territoire que l'on s'adressera aux personnes. Les partenariats à rechercher seront aussi conditionnés par cette entrée. *Comme en témoigne le Crie de Namur (exp. 5), « nous avons proposé au CPAS de faire un tour d'horizon des associations du secteur social qu'ils connaissaient sur le territoire et de leur demander de remettre en mains propres l'invitation aux personnes dont ils pensaient qu'elles pouvaient être intéressées par ce groupe ».*

► S'appuyer sur un groupe préexistant

On peut enfin, et c'est souvent très efficace en termes de mobilisation, s'appuyer sur un groupe déjà constitué autour d'un autre lien, d'un autre lieu, d'une autre activité. On se glissera alors dans le cadre existant en termes de personnes, de lieux, d'horaires pour apporter la nouvelle activité proposée. *C'est le cas des balades nature proposées par Lo Parvi au groupe de marcheurs de l'accueil de jour l'Escale (exp. 1) : « ce groupe était déjà constitué autour d'une activité de marche. L'animatrice de l'Escale leur a présenté l'animation proposée pour faire cette marche différemment. Elle avait peur qu'il n'y ait pas beaucoup de monde, du coup elle a conservé, pour la première animation du moins, le même créneau horaire que l'activité habituelle ».*

L'entrée choisie (territoire, dispositif, groupe constitué) va alors spécifier les participants et créer des conditions particulières pour s'adresser à eux (cadre, lieu, horaires...).

● Être en prise avec « le terrain »

C'est l'expertise du terrain, mobilisée chez le partenaire qui aide à la mobilisation des bénéficiaires de l'action, que ce soit pour identifier ceux qui seraient les plus concernés, pour prendre contact avec eux de façon personnalisée, pour argumenter l'action auprès d'eux, pour les mettre en confiance : *« le partenariat mis en place avec des acteurs sociaux qui sont en première ligne crée une réelle complémentarité avec notre association dans la gestion du projet : ils sont en contact direct avec le public, se rendent disponibles pour créer un rapport de proximité »* explique l'animatrice du Crie de Namur (exp. 5). *« Pour mobiliser le public cible des animations (l'ensemble des habitants du quartier) il est important de faire confiance au partenaire qui connaît ce public, le centre social, c'est lui qui communique le mieux avec ce public »* raconte l'animatrice de Charente Nature (exp. 7).

► S'appuyer sur l'interconnaissance

Le rôle du partenaire social qui connaît les personnes individuellement est primordial. L'exemple d'une action mise en place par le Conseil Général de la Vienne le montre bien : il a confié aux centres sociaux des trois quartiers concernés la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement de familles locataires en difficulté en lien avec EDF et le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement). L'opération comprend la distribution d'un kit économe (douchette, thermomètre...) fabriqué avec la contribution d'un ESAT (Etablissement de Service d'Aide par le Travail), ainsi que des réunions d'information collectives. Le recrutement des familles s'appuie sur la connaissance des travailleurs sociaux de proximité, quand elle existe. Ainsi, pour 2 quartiers, sur 25 familles ciblées, 18 à 20 familles ont accepté de participer à l'opération au final. Pour le 3^e quartier, la mobilisation s'est faite de façon plus impersonnelle, par l'envoi massif de courriers auprès de 117 personnes... Au final, seules 9 familles se sont déclarées intéressées sur ce quartier.

On retrouve cette démarche basée sur la connaissance des personnes dans l'expérience d'Ecopolenergie avec le bailleur social qui a permis un ciblage très précis des ménages potentiellement intéressés, grâce à la connaissance de leur intérêt et de leur situation (exp. 4) : *« ce sont bien les ménages visés qui ont participé : ceux qui avaient régulièrement des problèmes de régulation de charges et qui ont été identifiés comme tels avec le bailleur. Les agents LOGIREM et le gardien connaissant bien les familles il n'y a pas eu de problème pour les mobiliser ».*

► Passer par des relais identifiés

D'une façon plus générale, ce type d'expérience montre que le fait de passer par des relais identifiés, connus et appréciés par les destinataires de l'action est facilitateur : *« le fait d'impliquer les responsables locaux de LOGIREM ainsi que la régie de quartier dès le début du projet a permis de se faire connaître et reconnaître localement par les acteurs et habitants du quartier et a favorisé le bon déroulement de l'action ».* On voit qu'il s'agit aussi de travailler au bon échelon de la structure pour aider à la prise de contact avec les habitants. *« De plus, cette action arrivant dans la continuité d'autres actions menées par notre association sur la cité, nous étions aussi bien identifiés par la population sur le thème de l'eau et de l'énergie ».* La mobilisation s'est ensuite déroulée de la manière suivante : *« la gestion du projet se fait toujours de la même manière : mobilisation des acteurs sociaux du quartier (centre social, régie...), mobilisation du bailleur, puis mobilisation des agents du bailleur (par une session de sensibilisation avec l'exposition), puis définition commune des familles à cibler en priorité, puis mobilisation de ces familles et menée de l'action en partenariat avec le bailleur. Pour les agents du bailleur, il y a eu 75% de participation à la session de formation organisée qui n'avait pas de caractère obligatoire (c'était une volonté de notre part de rester sur le volontariat). Pour les ménages, on est au-delà des 10 attendus et ils ont tous fait la visite de l'exposition. Ceux qui n'ont pas pu se libérer pour la visite collective ont eu une visite individuelle programmée ultérieurement » (exp. 4).*

Pour Charente Nature (exp. 7), la mobilisation s'est basée sur la référente famille du centre social, qui connaît individuellement les personnes et leur intérêt pour la question : « *la mobilisation des habitants bénévoles du centre social pour s'investir sur le projet à long terme est passée par le centre social : Charente Nature a rencontré le directeur qui a parlé du projet à la référente famille qui elle-même en a parlé aux habitants bénévoles qu'elle imaginait pouvoir avoir envie de s'impliquer là-dedans. La motivation des participants passe beaucoup par la motivation de la structure partenaire (le centre social) et de la référente famille* ».

► Utiliser les lieux de rassemblement

Pour la form'action collective des Equipes Populaires (exp. 6), c'est le lieu de rassemblement que constitue le partenaire social de terrain (le syndicat) qui a été mis à profit pour créer un contact direct avec les personnes en précarité qui pourraient être intéressées par l'action, comme l'explique l'animateur : « *une information a été réalisée lors des "pauses café" mensuelles des syndicats. C'est le moment où tous les bénéficiaires d'une allocation chômage viennent remettre leur carte mensuelle indiquant s'ils ont eu une activité ou non durant le mois. Des centaines de personnes, souvent en situation de précarité, se rendent alors dans les locaux du syndicat. On y diffuse l'information sur la form'action, à travers des affichettes un peu interpellantes et des discussions autour d'une table d'accueil où l'on écoute les soucis qu'ont les gens sur les dépenses d'énergie de leur logement* ».

◎ Développer d'autres possibilités de contact direct

Outre les possibilités de contact direct offertes par l'ancrage local du partenaire, d'autres formes de contact direct peuvent être utilisées.

► Mobiliser des personnes ayant déjà participé à une action précédente

Une stratégie de mobilisation peut aussi viser des personnes ayant déjà participé à une action précédente sur le même thème, c'est le cas aussi pour la form'action collective des Equipes Populaires (exp. 6) : « *c'est au sein des actions de sensibilisations précédemment menées auprès de ce public comme l'opération « au chaud mais pas trop », qui a donné lieu à des ateliers d'échanges de trucs et astuces, que l'idée de mener un travail qui puisse aboutir à l'interpellation des politiques publiques est née. Les premiers participants sont donc issus de ces groupes-là* ».

► Utiliser les autres actions de la structure pour communiquer vers les participants potentiels

Quand les actions s'inscrivent (ou se répètent) dans le temps, comme c'est le cas des dynamiques liées au jardin ou des groupes d'Eco-watchers, il y a un processus continu de mobilisation. Les porteurs du projet prennent alors toutes les occasions de rencontre directe avec des bénéficiaires potentiels pour informer sur l'existence du

projet : « il y a les jardiniers qui ont fait la demande d'une parcelle et sont là à ce titre. Après, nous parlons du projet plus global (parcelles individuelles, parcelle collective et jardin pédagogique) lors de nos animations en pied d'immeuble HLM (sorte de centre de loisir décentralisé ouvert en même temps aux enfants et aux parents). Les portes ouvertes et autres moments festifs organisés sur le jardin sont aussi des temps privilégiés pour faire connaître le jardin à de futurs participants » raconte l'animateur des jardins partagés de Belle Rive (exp. 3).

Les animateurs peuvent aussi informer des personnes lors de leurs animations ou déambulations dans les quartiers : « à l'occasion de toutes les animations ponctuelles que je réalise dans une trentaine d'associations du secteur social (centres de jour, maisons d'accueil), je parle du projet à chaque fois en disant aux personnes que si elles souhaitent approfondir le sujet de l'énergie c'est une bonne formule. Quelques personnes sont venues par ce biais aussi » relate l'animatrice du Crie de Namur (exp. 5).

► Utiliser le bouche à oreille

Le contact direct dans les actions qui s'inscrivent dans le temps peut aussi prendre la forme du bouche à oreille, du relais assuré par les participants eux-mêmes, voire d'un parrainage entre participants : « la mobilisation s'est aussi faite à travers chaque organisme et chaque personne partenaire qui s'inscrivait dans le projet. Au-delà de leur participation aux séances, au comité de pilotage, il leur était proposé d'organiser une information sur l'opération dans leur quartier... » expose l'animateur des Equipes Populaires (exp. 6).

Pour les groupes Eco watchers, c'est un parrainage de nouveaux participants qui est proposé : « Une fois que le groupe a tourné pendant une année (durée de l'action avec un groupe), une des méthodes pour recruter le groupe suivant est de demander à chacun de parrainer une ou deux personnes de son entourage pour qui il lui semblerait que cette action puisse être bénéfique. On sait que la communication avec ce public est plus porteuse quand elle passe par le bouche à oreille, surtout si ce sont des pairs qui leur parlent. C'est un moyen intéressant, mais en général il ne suffit pas pour la constitution d'un groupe. Au bout d'un moment, les réseaux de connaissance se rebouclent et il est difficile d'aller au-delà » (exp. 5).

► Utiliser le lien avec les enfants

Certains acteurs utilisent aussi le lien enfant-parent pour parvenir à mobiliser des adultes. C'est souvent le fonctionnement des centres sociaux, qui s'appuient beaucoup sur la cellule familiale. Il peut s'agir d'actions organisées d'abord pour les enfants, avec un temps de restitution permettant d'inviter les parents. C'est le cas d'Ecopolenergie qui avait fait une exposition à destination des locataires mais n'arrivait pas à les faire venir : ils ont organisé des ateliers scientifiques et techniques sur le réchauffement climatique avec les enfants au sein de l'exposition, puis ont invité les parents.

Le Crie de Namur (exp. 5) a également éprouvé la qualité de ce relais : « à l'occasion d'un stage organisé pour les enfants dans un CPAS autour de la création d'une BD sur

l'énergie, cela a permis une première approche du sujet avec les familles et certains parents se sont inscrits dans un groupe Eco-watchers ».

Dans le jardin pédagogique animé par le centre social Belle Rive, cette dynamique s'est développée autour d'un projet de création de mare. Les enfants ont sollicité l'aide des adultes (parents ou non) présents dans les parcelles individuelles ou la parcelle collective pour les aider au creusement de leur mare et les accompagner dans la sortie permettant de ramener une faune à implanter dans ce lieu (des batraciens qui seront de bons alliés pour limiter certains insectes dans les jardins). Les adultes associés à ce projet ont de fait été sensibilisés à la dimension environnementale du jardin et aux orientations plus écologiques mises en œuvre sur la parcelle collective.

● Démultiplier les bénéficiaires concernés

Les bénéficiaires peuvent aussi être ciblés à plusieurs niveaux : ceux avec qui on travaille (les **partenaires**), ceux qui seront impliqués dans l'action (le **public « précaire » visé**), ceux qu'on touchera au final via l'action (que ce soit la mise en place d'une action qui a une certaine visibilité comme un jardin, ou la réflexion sur des actions de retransmission menées avec les participants à destination d'un **public plus large**, souvent de pairs).

C'est le cas de l'action menée par Charente Nature avec le centre social de la Grand Font où l'objet était de construire avec les habitants bénévoles impliqués dans le centre social des animations sur les déchets à destination d'autres habitants du quartier. Ce dernier public cible a d'ailleurs aussi été précisé au fil du projet pour être centré sur les bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire du quartier. *« A la Grand Font, dans le Comité de pilotage, les militants bénévoles du centre social sont des personnes soit bénéficiaires, soit impliquées dans la vie de l'épicerie sociale. Dans leur approche du projet et dans leurs propositions, ils font sans cesse référence aux habitants qu'ils côtoient et dont ils se sentent les porte-parole, même s'ils ne s'affichent pas ainsi. Par eux, le public que nous allons rencontrer sera bien un public d'habitants marqués par une double appartenance, territoriale et sociale. D'ailleurs, la première action du projet sera de rencontrer les habitants pour cerner leurs connaissances et leurs motivations d'achat de produits dangereux » (exp. 7).*

De même pour le centre social Belle Rive : *« le public visé par le projet au démarrage en 2001 était les jardiniers en place. Petit à petit, on a réussi à créer du lien entre eux et à les fédérer autour de valeurs et de projets à défendre en leur faisant prendre conscience qu'ils faisaient aussi partie du centre social et de la société en général. De nouveaux projets ont émergé, portés par les jardiniers et ouverts sur les autres groupes du centre social : lien avec les groupes cuisine, théâtre... Au final, le projet touche donc un public plus large par ricochets, à travers les actions mises en place par les jardiniers eux-mêmes » (exp. 3).*

Interroger la question de la mixité sociale

Faut-il mixer les publics ou faire des actions spécifiques pour les personnes en situation de précarité ? Cette question se pose souvent en préalable, comme si elle pouvait être résolue par un principe général.

◉ La mixité publics précaires/publics non précaires

La mixité est souvent voulue comme un gage d'insertion sociale, de non stigmatisation de ces personnes et elle peut en effet jouer ce rôle.

L'animatrice du jardin de Péronne (exp. 2) parle de « *mixer les publics autour d'actions et d'animations : publics en insertion, élèves et apprentis du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) - Lycée agricole, public handicapé, personnes âgées, enfants des écoles de Péronne, parents et mères isolées, etc. Rompre l'isolement des publics en insertion et des personnes âgées par des échanges avec différents publics notamment des élèves et apprentis de l'établissement* ».

« *L'intergénérationnel et la mixité sociale sont sources de richesse dans notre démarche. La volonté est de favoriser la mise en place des jardins familiaux pensés à l'échelle de la famille : des enfants, des parents et grands-parents* » (exp. 3).

En creusant un peu, on se rend compte que cette question a peu de sens en soi et que c'est le contexte qui lui en donne. **Plusieurs éléments du contexte sont en effet déterminants pour mesurer la pertinence de mixer des participants « précaires » et « non précaires ».**

► L'objet de travail, qui peut être commun ou individuel

Dans le cas d'un **objet commun** (par exemple un jardin partagé) on peut aisément envisager de s'investir ensemble, au-delà de nos différences sur un projet commun. On vise alors souvent un objectif de cohésion sociale au niveau d'un quartier. La mixité est alors à la fois une modalité incontournable du projet et une richesse dans sa mise en œuvre.

Dans le cas d'un **objet-support individuel** (comme par exemple les dépenses énergétiques du logement) il sera plus intéressant d'avoir une homogénéité des problématiques (ou des marges de manœuvre similaires) pour que les questions à traiter et sur lesquelles échanger soient le plus communes possibles. C'est le cas globalement des actions qui visent des mises en œuvre personnelles et s'appuient sur un objet de travail particulier à chacun. Dans ce cas-là, la mixité n'aidera pas. L'animatrice du Crie de Namur a vécu cette difficulté sur certains groupes et en témoigne : « *pour l'animateur, il est difficile de répondre aux attentes de chacun lorsqu'un groupe a des préoccupations parfois diamétralement opposées et souvent induites par une mixité sociale importante. Par exemple : une personne participera au projet pour réduire, de manière accessible, sa facture énergétique pour pouvoir sortir la tête de l'eau ; une autre sera intéressée par les maisons passives, le photovoltaïque...* » (exp. 5). Dans ce cas, la mixité n'avait pas été recherchée

pour elle-même mais engendrée par un mode de communication dont les répercussions n'avaient pas été mesurées : « *parfois nous avons aussi utilisé un autre moyen : l'information dans le bulletin municipal. Ce moyen a néanmoins entraîné une modification dans le recrutement introduisant de la mixité dans le public qui avait plus d'aisance financière et voulait aborder des aspects différents comme l'isolation écologique ou les maisons basse consommation* » (exp. 5). Cela permet de souligner le lien étroit entre mode de mobilisation et personnes « recrutées » : c'est la forme de communication qui constitue le groupe.

Ainsi, selon que l'objet soit commun ou individuel, cela va induire la nécessité d'échanges entre pairs (car les projets à visée de mises en œuvre individuelles peuvent impliquer des temps collectifs) ou justement d'échanges entre personnes très différentes et complémentaires (intergénérationnel, mixité sociale...). Plus que la mixité pour la mixité, on cherchera donc à ce moment-là une certaine « composition du groupe » : qui a-t-on besoin de réunir pour traiter de cette question, pour mener cette action ? Quelle rencontre serait pertinente au vu de ce que l'on vise ?

► La modalité principale du projet : favorise-t-elle la parole ou l'action ?

Au final, il semble qu'il soit plus facile d'être dans la mixité sociale lorsque l'on se situe dans la dynamique de l'action. L'idée de faire ensemble, mettant chacun à égalité face à la tâche est même intéressante. C'est le cas des expériences liées au jardinage qui s'appuient souvent sur cette philosophie.

Par contre, pour les actions où c'est avant tout la parole et surtout le témoignage personnel de chacun qui va être au cœur de l'animation (séances de sensibilisation où on s'appuie sur le vécu des gens, groupes de paroles sur certains sujets), cette mixité est plus délicate à mettre en œuvre. Elle peut en tout cas provoquer la peur du jugement et diminuer la participation effective ou la prise de parole des plus démunis ou des plus sensibles, de ceux dont l'image d'eux-mêmes est la plus dégradée.

Ainsi, dans les écoles de consomm-acteurs présentées dans le livret du réseau capacitation citoyenne (réseau capacitation citoyenne, 2009, ► biblio) la question de l'ouverture et de la « mixité » des participants est posée. Le côté positif pointé est la sensibilisation des personnes plus aisées mais vivant au quotidien entourées de personnes dans le besoin. Par contre, il souligne la difficulté que cette mixité peut engendrer pour certaines personnes qui rappellent leur difficulté à s'exprimer devant des inconnus, des personnes plus favorisées, susceptibles de les juger. « Ce cocon, où l'on est entre soi, c'est aussi une des choses qui facilitent l'expression ». Mais tout est une question de nuance car il y a aussi des personnes qui ne prendront pas la parole, même entre pairs. C'est le cas d'une dame dans une école de consomm-acteurs qui vient depuis 3 ans avec plaisir mais ne prend jamais la parole. L'animatrice explique : « *j'essaie de passer la parole, mais je n'insiste pas* ». Il ne s'agit pas de forcer la parole mais de respecter le rythme et les envies de chacun.

Ces difficultés à prendre la parole, notamment dans un cadre de mixité, peuvent parfois être compensées dans les temps informels qui offrent une convivialité permettant aux langues de se délier. « *À l'occasion de ces moments "en coulisse", se développent sou-*

vent de réels débats entre les participants, même les plus réservés, reviennent spontanément sur les contenus développés en réunion. »

● La mixité public précaire/professionnels du social

Mixer des publics peut aussi s'entendre en termes de croisement des regards entre gestionnaires et bénéficiaires des dispositifs d'aide. Il s'agit alors de rassembler dans un même dispositif, des personnes en situation de précarité et des travailleurs sociaux. C'est le cas de la form'action mise en place par les Equipes Populaires et qui vise au final à agir sur les politiques publiques concernant ces usagers et donc mises en œuvre par les travailleurs sociaux. Elle a réuni personnes en précarité, militants anciens précaires et travailleurs sociaux : *« il y a eu un bon équilibre entre locataires en difficulté financière, anciens locataires précaires ayant accédé à un logement plus décent mais qui continuent à s'investir dans la cause par solidarité et des intervenants sociaux. »*.

Le bilan de cette mixité est positif : « l'action et l'interaction entre ces deux grandes catégories de publics a été très riche : pour les professionnels, ça leur a permis de recontextualiser leur travail par rapport aux politiques publiques dont ils ne connaissent pas toujours les tenants et les aboutissants. A travers les discussions, les locataires ont mieux compris les contraintes de service des professionnels qui les accompagnent sur ces questions, et, parallèlement, les professionnels ont mieux compris aussi les contraintes qui pèsent sur les personnes en précarité. Par exemple, quand un professionnel pousse un locataire en précarité à porter plainte contre son bailleur, il ne mesure pas toujours les pressions ou les retours de bâtons que celui-ci peut subir et qui vont le dissuader de mener cette action » (exp. 6).

C'est le cas d'une façon assez générale des dispositifs participatifs qui se mettent en place pour faire entendre la voix des personnes en situation de précarité dans la redéfinition des politiques publiques qui les concernent. Le cahier paru sur l'expérience de Nantes dans ce domaine en donne des exemples (Ville de Nantes, 2011, ➤ biblio). Différents rapports parus depuis 2010 mettent généralement l'accent sur l'intérêt de cette mixité-là :

- le rapport de la mission « Mobilisation citoyenne et sociale » co-rédigé par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) et France Nature Environnement (FNE), remis au gouvernement le 3 février 2010 ;
- les « Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques », du groupe de travail du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, remis au gouvernement le 17 octobre 2011 ;
- l'avis du Conseil national des villes sur « La démocratie et la participation des habitants » remis au gouvernement en janvier 2012 et qui porte sur la meilleure prise en compte des précaires dans la participation citoyenne notamment aux politiques qui les concernent (politique de la ville sur les quartiers sensibles...).

Les références et les liens internet pour accéder à ces documents sont indiqués dans la bibliographie.

LES PRATIQUES ÉDUCATIVES EN JEU

◎ **Élaborer un dispositif adapté, quels points de vigilance ?**

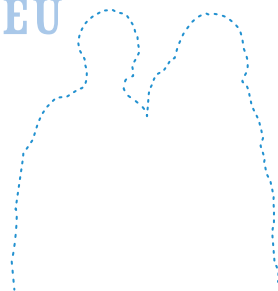
- Adaptation des supports et méthodes
 - Privilégier le média humain
 - Limiter l'usage de l'écrit
 - Développer les approches actives et créatives
- Adaptation en termes de durée, de fréquence, d'horaires...
- Une adaptation tout au long du projet...
- Assurer un suivi et un soutien permanents dans le projet
- Penser la médiatisation du projet à travers la valorisation des personnes

◎ **Créer les bonnes conditions du face à face**

- La convivialité et la confiance
- Un cadre sécurisé
 - Le respect des objectifs du groupe
 - Prise en compte de chacun et respect mutuel

◎ **La posture et les techniques de l'animateur**

- Se mettre dans une relation de personne à personne
- Créer un rapport d'égalité/réciprocité
- Croire au potentiel de capacité des gens
- Être dans l'écoute
- Partir de l'expérience des gens...
- De l'intérêt de l'articulation du collectif et de l'individuel
 - ...globalement, au niveau de la société
 - ...dans un dispositif éducatif



En préambule à cette partie qui aborde les pratiques éducatives avec les personnes en situation de précarité économique et sociale, il faut noter qu'elles ne seront pas différentes sur le fond de celles que l'éducation à l'environnement prône d'une façon générale.

Rappelons que le propre des actions d'éducation à l'environnement est de considérer que l'on accompagne des personnes en construction. Chacun se construit en relation avec les autres mais aussi avec soi au regard de ses propres capacités, difficultés, son propre rythme, etc. tout éducateur se doit donc de s'adapter aux personnes et à la réalité collective qu'elles forment, dans le cas d'un groupe. Ceci est vrai quels que soient les participants, et beaucoup des principes qui sont présentés ici relèvent de cette prise en compte, qui serait la même pour n'importe quel public. La prise en compte de la spécificité de chacun et de chaque collectif est donc un savoir-faire à mettre en œuvre quel que soit le public.

Par ailleurs, la posture et les techniques d'animation adaptées avec ces participants répondent globalement aux mêmes règles que celles qui prévalent pour les actions de formation ou de participation des adultes en général. Mais ici leur application est impérative, c'est une condition sine qua non de fonctionnement de l'action. Ce sont les mêmes points de vigilance que pour tous les publics, mais avec une importance plus aigüe et des conséquences plus irréversibles en cas de non prise en compte.

Carine Villemagne décrit ainsi les besoins du public adulte (➤ encart ci-contre).

Le public adulte en tant qu'apprenant introduit également certaines

spécificités aux situations

éducatives (Marchand, 1997 ;

Maubant, 2004). L'apprentissage

des adultes est le plus souvent

guidé par une quête de sens, par

la recherche d'un

réinvestissement rapide et

concret dans le quotidien ; les

multiples expériences des adultes

font que ces derniers sont aussi

une ressource pour les

éducateurs. Les adultes veulent

par ailleurs être impliqués dans

les situations d'apprentissage.

Partir de leurs besoins, de leurs

attentes est également source de

motivation forte pour les adultes.

Enfin, ces derniers ont

généralement un intérêt plus

manifeste pour les

apprentissages en situations

réelles.

Extrait de : Villemagne, 2008

➤ biblio

Élaborer un dispositif adapté, quels points de vigilance ?

◉ Adaptation des supports et méthodes

▶ Privilégier le média humain

Que ce soit au moment du « recrutement » ou dans la menée du projet, le contact humain direct avec les personnes est une modalité très efficace. Ceci est vrai pour tous les publics, mais c'est sans doute encore plus nécessaire avec les publics en précarité. Cela répond à la fois aux difficultés que certaines de ces personnes peuvent avoir avec l'écrit (► ci-dessous), mais aussi à la carence d'estime de soi. C'est comme si les personnes en précarité avaient besoin d'une garantie supplémentaire que c'est bien à eux que ça s'adresse, qu'ils n'ont pas reçu une information comme des milliers d'autres personnes, et qui en fait ne les concernerait pas...

Plus que jamais, c'est donc l'animateur lui-même qui sera le meilleur « média » avec ces personnes. C'est aussi ce que souligne le rapport du CERES (► biblio) dans l'extrait suivant : « *Quels sont les vecteurs de communication les plus adaptés à ce type de public ? L'élément principal, c'est de tisser du lien, d'avoir un accrochage. Il semble que le vecteur le plus efficace soit la rencontre directe, le travail de terrain, l'animation qui permet l'échange, qui permet de toucher les enfants et les adultes personnellement, d'adapter les messages* ».

▶ Limiter l'usage de l'écrit

Le rapport du CERES pointe également les limites des supports écrits : « *les brochures, dépliants et même les affiches ne retiennent pas vraiment l'attention du public défavorisé, car il y a un obstacle culturel et psychologique : ce public a tendance à rejeter la lecture d'office et ne s'arrêtera pas à un message écrit. Au niveau du langage, un travail de simplification doit être réalisé, tant pour les jeunes que pour les adultes. Il ne faut cependant pas les infantiliser. Rester pratique au niveau de l'information mais en y glissant de la vulgarisation scientifique pour expliciter celle-ci.* »

C'est aussi ce que soulignent les expériences enquêtées : pour Ecopolenergie (exp. 4), les familles ciblées maîtrisent souvent mal le français et l'écrit, il a donc été important d'adapter le discours aux familles en utilisant un langage simple. D'autre part, les documents envoyés aux familles ont également été adaptés en privilégiant les visuels : des schémas plutôt que de longues phrases complexes. En même temps, l'association rappelle que cette tendance à privilégier les visuels par rapport au texte, si elle est ici exacerbée, est celle que l'on essaye d'avoir pour tous les publics : pour les élus par exemple, qui prennent peu le temps de lire et vont à l'essentiel.

L'animatrice du Crie de Namur (exp. 5) a par exemple renoncé, dans les rôles distribués aux participants du groupe de parole, à celui de prise de note pour une trace écrite. Elle l'a fait évoluer en « personne chargée de prendre des photos durant la séance ». Au final, l'écrit se révélait trop inconfortable pour la plupart et empêchait la personne de participer pleinement aux échanges.

L'animatrice parle de « méthodologies utilisant beaucoup l'image et la vulgarisation des informations » et souligne la difficulté à trouver un équilibre dans la mise au point des outils de vulgarisation pour qu'ils ne soient pas vécus par les participants comme infantilisants, voire scolaires.

Concernant les outils de communication et de mobilisation employés, le Crie de Namur a imaginé une invitation originale sous forme d'objet plutôt que d'affichette : une boîte à ampoule vide, avec quelques mots percutants sur la thématique traitée et une invitation personnalisée avec une mention « de la part de » - « pour... » à compléter. Lors de la réunion de présentation du projet, les personnes venaient avec leur invitation et recevaient l'ampoule correspondant à la boîte. « *Il me semble important de faire preuve de créativité dans notre mode de communication. Dépasser les canaux traditionnels pour surprendre les personnes, les interpeller et leur donner envie...* » raconte l'animatrice.

Au-delà du recours au visuel, on est sur un support personnalisé, un cadeau, cohérent avec le projet et donc porteur de sens.

► Développer les approches actives et créatives

Il ne faut pas hésiter à multiplier les approches différentes, et notamment à proposer des approches actives et créatives. Le rapport du CERES le souligne : « *Les méthodes actives sont souvent bien acceptées, elles permettent parfois de briser l'inertie du groupe, la crainte de s'exprimer devant les autres ...* ». Christine Steinbach des Equipes Populaires y fait référence dans sa conférence « Les milieux populaires, acteurs de changement social ? » (colloque du réseau idée, ► biblio) : « *Ne pas négliger les processus créatifs, la dimension artistique, l'expérience alternative. Depuis quelques temps, on voit chez nous que, dans plusieurs groupes rassemblant des personnes précarisées, une place plus grande est faite pour des expériences de théâtre action, des ateliers d'écriture ou de vidéo. Passer par ces modes d'expression est à la fois une façon salutaire de se libérer un peu du quotidien, et une occasion d'aller vers un autre public avec son message, tout en permettant le développement de talents individuels.* » Certains éducateurs parlent du théâtre forum par exemple (► Interview de Stéphane Noirhomme dans Symbioses n° 80, p. 8, ► biblio) comme d'une approche intéressante avec ces personnes. Cette approche a aussi été utilisée dans les démarches participatives mises en place avec les publics en précarité par la ville de Nantes, qui en donne une présentation assez synthétique (► encart ci-contre).

⊙ Adaptation en termes de durée, de fréquence, d'horaires...

Difficile de parler de durée idéale ou adaptée à un public en situation de précarité. Les actions ponctuelles auront vite leur limite car, comme le souligne Charente Nature, « il faut du temps pour apprendre à se connaître et se reconnaître ». La volonté de co-construire, le fait de faire « avec » les habitants plutôt que « pour » eux prend aussi plus de temps.

Le théâtre forum consiste à jouer des séquences théâtrales qui vont mettre en lumière une problématique à partir de situations concrètes tirées de la réalité : par exemple un conflit à un guichet d'administration, ou entre un service de la ville et un autre ou dans une association... bref, un blocage. La scène est jouée une fois jusqu'au bout, jusqu'à l'échec du protagoniste. Puis elle est réitérée. Lors de cette deuxième séance, chaque personne présente dans l'assistance peut l'interrompre pour remplacer le protagoniste et, à sa place dans l'histoire, tenter de transformer la situation. Le débat s'installe, les différents points de vue et des pistes de solution apparaissent. Il s'agit de travailler sur des situations concrètes en proposant des actes concrets et non des discours généraux.

Cette méthode permet aussi de se mettre d'accord sur ce qui pose véritablement question. Elle fait naître des points de divergences, fait apparaître des nœuds de situations conflictuelles. En somme, le jeu théâtral est une reconstitution comme médiation, comme remuement, permettant de déboucher sur des compromis, des consensus, des solutions et surtout une analyse lucide des problèmes par des interlocuteurs. Surtout, il fait écho à toute expérience similaire vécue.

Extrait de : *Ville de Nantes, 2011*, ➤ biblio

Par ailleurs, plusieurs expériences disent la difficulté à impliquer ces personnes sur le long terme. Comme on l'a vu dans les « spécificités » liées à ce public, il est généralement difficile pour ces personnes de se projeter dans l'avenir et d'envisager le long terme, sans parler des situations qui font qu'elles sont amenées à bouger, à changer régulièrement de lieux de vie. *Charente Nature précise que l'équipe de base d'habitants impliqués n'est pas toujours aux rendez-vous (exp. 7) : « il faut faire avec les très fortes contraintes et les soucis très importants que certains ont dans leur vie », « il y a bien sûr des gens qu'on perd en route mais on en trouve d'autres aussi ».*

Il faut aussi prendre en compte les problèmes de mobilité, de garde d'enfants, d'insécurité, pour choisir les lieux, fréquence et horaires des temps du projet.

Il est donc risqué de tabler sur une fréquentation régulière avec ces participants et cela demande une adaptation du dispositif proposé

pour qu'il ne perde pas son sens quand la composition du groupe évolue : des outils mémoire permettant à ceux qui ont été absents de se saisir des éléments vus d'autres fois (comptes rendus, photos, temps de rappel ou échanges organisés en dehors des temps du dispositif...), des temps qui ont une cohérence interne et ne sont pas forcément trop dépendants les uns des autres.

Au sein de chaque animation aussi il faut de la liberté et donc du temps. *Dans la balade nature, l'animateur de Lo Parvi raconte que quand il propose une pêche avec des épuisettes pour la première fois, certaines personnes restent en retrait (exp. 1), « à la deuxième pêche, tout le monde était partant. Dans une animation art et nature, une personne est restée en retrait tout du long et à la fin elle a découpé une feuille pour faire la tête du serpent de cette œuvre qui était au départ non figurative et que les participants ont décidé de rendre figurative finalement ».*

⦿ Une adaptation tout au long du projet...

Hormis l'adaptation au démarrage, pour prendre en compte les spécificités liées au public, il y a, comme dans toute démarche de progression (par opposition aux démarches où tout est programmé à l'avance), une adaptation qui se fait au fil du projet et qui peut aussi répondre à des spécificités des partenariats et des bénéficiaires. Avec des personnes qui vivent des situations souvent très éloignées de celles que nous connaissons, sur lesquelles nous avons des a priori - qui se révéleront fondés ou non - il est d'autant plus important de prévoir cette marge de manœuvre permettant la réadaptation du dispositif au fil de l'action. Cela peut se traduire par le fait aussi de saisir des opportunités là où elles apparaissent.

Pour d'autres projets, on ne peut pas vraiment parler d'adaptation, car rien n'est tracé à l'avance. L'idée est de construire le projet avec les participants. *C'est le cas des groupes Eco-watchers menés par le Crie de Namur (exp. 5) : « nous avons la volonté d'avoir suffisamment d'outils pour pouvoir rebondir sur toutes les questions, mais on veut surtout permettre au groupe de construire son chemin particulier. Pour certains groupes, on organise des visites de terrain. Pour d'autres, ça ne se fait pas. Un groupe a décidé de faire une vidéo pour expliquer comment démonter une machine à laver pour la faire durer plus longtemps, dans un autre il y a un projet de groupement d'achat... »*

⦿ Assurer un suivi et un soutien permanents dans le projet

Les difficultés spécifiques à ces groupes (mauvaise estime de soi, possibles difficultés avec l'écrit...), le fait que leurs préoccupations premières puissent les éloigner du projet (gérer des situations d'urgence ne rend pas toujours disponible à une implication dans un projet qui n'est pas directement lié à leur résolution), font que la dimension de suivi et de soutien permanents doit être anticipée comme une condition de réussite du projet. D'autant plus lorsque tout le projet ne se déroule pas en face à face avec l'animateur du programme. *C'est le cas du dispositif d'Ecopolenergie qui a dû surmonter une difficulté dans la transmission des relevés de compteurs par les familles (exp. 4) : « ça ne s'est pas fait automatiquement comme ce que nous avons envisagé. Nous avons donc déployé plus de temps en relances téléphoniques et pour certaines familles, le technicien est retourné pour bien leur ré-expliquer comment faire le relevé et quels chiffres prendre en compte ».*

⦿ Penser la médiatisation du projet à travers la valorisation des personnes

La médiatisation du projet n'est pas toujours programmée. Elle constitue pourtant une phase importante, notamment parce qu'elle peut contribuer à la valorisation des personnes.

Devenir acteur auprès d'autres, retransmettre ce qu'on a appris, est une phase classique de la pédagogie de projet. Elle a donc du sens avec tous les publics car elle permet de mieux intégrer les apprentissages : tout ce qu'on explique aux autres, on l'intègre mieux. Elle est d'autant plus importante ici que le besoin de reconnaissance et de valorisation de l'image qu'on a de soi est prégnant chez ces personnes. La retransmission nous montre concrètement qu'on a su faire quelque chose et le regard des autres dessus nous redonne de la valeur.

Suite à l'expérience de co-animation sur le thème des déchets menée par Charente Nature (exp. 7), l'association a invité des habitants bénévoles du centre social à son assemblée générale car le projet était nominé pour le prix « Gelée royale » du meilleur projet, élu par les adhérents. Une autre fois, une habitante a fait une présentation du projet avec la référente famille auprès d'un autre centre social (elles avaient préparé ensemble un diaporama et l'ont présenté). Pour Charente Nature, c'est important de valoriser ce qui a été fait avec ces habitants, et surtout de permettre aux habitants de valoriser « leur » projet.

Plusieurs expériences citent cette phase lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils souhaiteraient améliorer ou faire autrement. *Ecopolenergie*, par exemple, aurait souhaité ajouter une phase de valorisation des résultats obtenus par les participants en termes d'économie d'énergie auprès de l'ensemble des habitants de la cité.

L'animateur de Lo Parvi se projette sur une médiatisation du projet qui valorise à la fois le travail fait, ce qui a été découvert, ce qui a été « obtenu » et les personnes pour ce qu'elles sont (leur histoire, leurs souvenirs) en lien avec le thème. « *Si c'était à refaire je travaillerais à la valorisation des savoirs et savoir-faire acquis lors des sorties par les participants. Cela pourrait prendre différentes formes : faire une exposition, accompagner un autre groupe et lui montrer ce qu'on a découvert, ou encore un travail d'écriture pour raconter la nature qu'ils ont découvert et qu'ils ont connu dans leur enfance ou dans un autre endroit dont ils sont originaires, des ateliers pour cuisiner les plantes sauvages dont ils ont appris les utilisations possibles... tout ce qui peut rendre visible ce qui a été fait de l'extérieur.* » (exp. 1)

Cette phase peut s'anticiper dans la progression du projet, mais aussi se faire en saisissant les opportunités qui se présentent. *Le jardin des quatre saisons de Péronne* (exp. 2) en a fait l'expérience, à l'occasion d'un reportage sur le site : « *une personne ayant des difficultés de communication - parce qu'elle parle trop vite et en mangeant ses mots et de ce fait ne se fait pas bien comprendre par les autres-, a découvert qu'elle était capable de se donner les moyens de se faire mieux comprendre en parlant plus lentement et distinctement. C'est à l'occasion d'un reportage fait par le CG, alors que nous avons travaillé ensemble en amont ce qu'il souhaitait dire, qu'il a pris la parole devant la caméra !* »

Dans une dynamique d'accompagnement, des projets de retransmission peuvent aussi naître du groupe de personnes accompagnées, comme l'idée de faire une vidéo pour présenter le projet *Eco Watchers*, incluant témoignages et moments forts du projet afin de donner l'envie à d'autres d'y participer.

Créer les bonnes conditions du face à face

● La convivialité et la confiance

On est face à des personnes souvent en rupture, et notamment en rupture de confiance avec le système éducatif, avec la société, avec les autres. Il faut donc d'abord reconstruire cette confiance, qui n'existe pas à priori comme chez d'autres publics avec lesquels on peut bénéficier d'un à priori positif au démarrage. C'est en quelque sorte un public à apprivoiser...

La convivialité des rencontres est essentielle avec tout groupe adulte volontaire pour s'engager dans une démarche, elle prend ici un tour encore plus important.

La convivialité passe souvent par un temps d'accueil autour d'un pot, et par une ambiance entretenue tout au long de l'action.

Le Crie de Namur rappelle que, dans un contexte de précarité des relations sociales, la convivialité permet de tisser du lien. Il précise que *« les réunions Eco Watchers se veulent dans un esprit chaleureux et convivial : un bol de soupe pour se réchauffer, un verre d'accueil, un respect de la parole, une attention portée à chacun, des messages accessibles, de l'humour... tous ces petits détails font la réussite ou non d'une rencontre. En général les personnes du groupe continuent à se voir après la fin des rencontres (qui durent une année) »* (exp. 5). La création de lien social apparaît aussi dans le témoignage des participants au jardin des quatre saisons de Péronne (exp. 2) : *« à l'issue des 2 séances de test, certains disent « maintenant j'ai plaisir à venir, et puis je me suis fait des copains ici »*.

Il faut alors accepter des échanges qui dépassent parfois le sujet autour duquel on a réuni les gens : *« Souvent, lors des rencontres, les personnes utilisent cet espace pour s'exprimer, pour avoir quelqu'un à qui parler, pour partager un peu de son quotidien, faire de nouvelles rencontres, se sentir moins seules... Il est essentiel de laisser la place à cette « expression libre ». Elle permet de créer une atmosphère conviviale et répond à un réel besoin social. »* (exp. 5)

Il faut donc de la convivialité à chaque rencontre. Au final, elle participe à la construction d'un climat de confiance. Cette dernière se travaille dans le temps et s'éprouve au fur et à mesure du projet. Les chartes d'engagement ou de participation en sont souvent des clés. *Dans les réunions Eco-watchers (exp. 5), une charte d'engagement s'établit avec chaque groupe. Ce sont les personnes qui définissent les règles qu'elles vont s'appliquer.* Il y a ainsi plus de chances qu'elles soient respectées dans le temps, et plus ils voient que les règles sont respectées, plus ils ont confiance dans l'animateur et dans le groupe.

Dans le même esprit, l'animateur de Lo Parvi introduit l'idée de plaisir partagé (exp. 1) : *« Je fait que ces sorties me procurent du plaisir en tant qu'animateur est aussi pour moi un critère de réussite de cette action. Cela signifie qu'il y a eu de la convivialité et c'est une chose importante avec ce public. Ce qui est important avec ce type de public, c'est*

d'abord d'avoir envie de les voir. Puis d'avoir envie de leur apporter quelque chose. Ils sont revenus d'une fois sur l'autre aux animations, c'est un signe que ça leur a plu : ça se sentait qu'on était content d'être ensemble ».

Un projet relate une difficulté liée à un manque évident de convivialité et de plaisir. L'animatrice qui a repris l'encadrement de l'atelier raconte que la personne qu'elle a remplacé faisait fuir les participants (exp. 2) : *« il avait beaucoup de connaissances tout à fait utiles pour ce projet mais menait l'atelier plutôt comme un "contremaître", avec des objectifs de rendement à atteindre, comme un encadrant de chantier d'insertion par l'économique plus que comme un encadrant d'activité d'insertion sociale. Il a sans doute été un peu vite avec ce public, manqué d'écoute ».*

● Un cadre sécurisé

L'animateur face à un groupe d'adultes doit assurer une fonction de « sécurité ». Par là on entend à la fois qu'il garantit le respect des objectifs prévus dans le dispositif auprès du groupe et qu'il garantit la prise en compte de chacun et son respect de la part des autres.

► Le respect des objectifs du groupe

Eviter qu'un groupe de travail ne quitte son objectif passe habituellement par des techniques de synthèse, de recadrage. Cela peut aussi amener l'animateur à intervenir auprès d'une personne qui, par son comportement, ses prises de paroles, son attitude, perturbe le groupe et l'éloigne de son objectif.

Avec des participants en situation de précarité, si la règle de base est la même, les problèmes importants rencontrés par ces personnes dans leur quotidien peuvent parfois prendre le dessus et il faut alors trouver la juste mesure entre leur prise en compte prioritaire et le maintien de l'objectif du groupe.

L'animatrice du jardin des quatre saisons de Péronne témoigne de cette difficulté (exp. 2) : « on rechigne des fois à faire l'intervention prévue quand un coup dur arrive (par ex. un gros problème financier ou de santé pour l'un d'eux), c'est très délicat pour les encadrants aussi ». L'animateur du jardin de Belle Rive (exp. 3) fait référence aussi à cet aspect des choses en précisant que cela nécessite de s'informer sur ce qui a été vécu entre deux séances par les gens pour savoir s'il y a des choses à désamorcer comme un conflit entre deux personnes qui se serait produit dans la semaine.

Les problèmes doivent être « écoutés » car on ne peut pas en faire abstraction, même s'ils sortent du cadre et de l'objet du temps de travail. Les personnes doivent être mentalement disponibles pour se mettre dans le projet, la séance. Si un nouveau problème important a fait irruption dans leur vie et les préoccupe à ce moment-là, ce sera difficile, surtout s'il concerne les relations avec des personnes du groupe. Il faut au moins leur permettre de l'exprimer. Après, en fonction du rôle que l'animateur joue auprès du groupe, il pourra être pris en compte et mis de côté le temps de la séance ou traité directement. *L'animateur de Belle Rive raconte (exp. 3) : « c'est aussi à ce*

moment autour de la table que l'on règle les problèmes s'il y en a. Si un conflit a émergé entre deux personnes du groupe, on rappelle les principes de tolérance et de respect que l'on a voulu ensemble pour le fonctionnement de ce lieu. On explique que le conflit doit donc être laissé de côté pendant le temps où l'on travaille au jardin, qui est aussi un temps où l'on apprend justement à vivre ensemble. On en discute collectivement et on désamorce le problème. »

Gérer les « débordements »

C'est aussi un public avec lequel il peut plus facilement y avoir des « débordements », parfois liés à des problématiques qui se surajoutent à la situation de précarité économique et sociale. L'animateur du centre social de Belle Rive (exp. 3) explique par exemple : *« quand une personne arrive alcoolisée je lui fait comprendre que sa participation ne va pas être possible cette fois ».*

L'atelier sur la participation des sans voix du colloque « Les champs de l'éducation : graines de changement social ? » du réseau Idée en Belgique (👉 biblio) a aussi abordé cette question. Les interrogations des praticiens tournent autour de la posture à adopter par l'animateur « face à des propos parfois durs, à des conflits de valeurs (propos racistes, injurieux envers les femmes...) », « doit-on être prêt à tout entendre, tout recevoir ? » et les éléments de réponse apportés soulignent l'importance de **libérer la parole, sans stigmatiser le discours, en proposant des outils de compréhension.**

La **colère** est une autre forme de débordement qui peut apparaître. Rarement mentionnée dans les expériences que nous avons enquêtées, elle semble jouer un rôle plus important dans les processus de participation des personnes en précarité à la définition des politiques publiques qui les concerne. Sur ces questions, elles ont un vécu existant et des griefs à faire valoir auprès des institutions qui se tournent vers elles pour entendre leur voix. La colère est considérée comme une première étape qu'il faut accepter et accueillir (Ville de Nantes, 2011, 👉 biblio). Elle peut aussi faire partie du processus, comme le montre l'expérience de la form'action (exp. 6) où la colère des locataires en précarité face à l'impossibilité d'utiliser les moyens soi-disant mis à leur disposition pour améliorer l'isolation de leur logement a été un des moteurs de lancement de l'action. La colère face au système en place apparaît comme un levier pour entamer une action visant son changement. Elle est donc utile dans tout projet visant l'action collective. Elle peut se retourner contre les organisateurs de l'action lorsqu'ils sont partie prenante du système (c'est le cas des institutions, des collectivités qui souhaitent organiser une démarche participative pour faire évoluer leurs politiques). Elle doit alors être acceptée et écoutée, « considérée comme légitime et constructive » dit le compte-rendu de l'atelier citoyen de la Ville de Nantes, qui donne les conseils suivants :

- *Apprendre à ne pas avoir peur de la colère, donc écouter les raisons de la colère*
- *Utiliser la colère comme moteur du changement*
- *Réserver dans toutes les réunions publiques un temps de parole pour les gens en colère.*

► Prise en compte de chacun et respect mutuel

Parfois, il faut faire en sorte que les gens s'écoutent entre eux, la coordinatrice du projet mené par Charente nature (exp. 7) l'exprime ainsi : « *quand on est avec des publics en grande difficulté, en situation dépressive... il y a à gérer aussi les relations entre eux, c'est facilement le bazar, les gens ne s'écoutent pas spontanément...* ».

Quand les projets s'ancrent sur des territoires et qu'on travaille avec les habitants d'un quartier défavorisé par exemple, on n'arrive pas en terrain neutre : il existe déjà des relations entre les gens et il faut les prendre en compte.

Le respect mutuel se travaille donc à différents niveaux :

- en régulant les relations inter individuelles : « *Ils ont besoin d'exister les uns par rapport aux autres et par rapport à l'animateur* » (exp. 7) dit l'animatrice de Charente Nature ;
- mais aussi en protégeant chaque personne du jugement du groupe : « *chacun évolue à son rythme et il ne faut pas que le groupe stigmatise certaines personnes qui avancent plus lentement, mais à leur mesure. Il faut par exemple faire accepter par le groupe le fait que certains ne seront pas aussi réguliers dans leur fréquentation* » dit l'animateur du jardin de Belle Rive (exp. 3). Il s'agit de prendre en compte l'individu dans le collectif en assurant la sécurité individuelle dans le collectif et en favorisant la compréhension au sein du collectif.

La posture et les techniques de l'animateur

◎ Se mettre dans une relation de personne à personne

Toutes les expériences enquêtées ont souligné l'importance de la relation à établir avec les personnes au cours de l'action. On sait que le rapport humain est particulièrement important dans le cadre d'une population stigmatisée (Nunes, 2001, ► biblio). Cette relation d'humain à humain, d'adulte à adulte, en opposition aux relations institutionnelles vécues comme infantilisantes, participe à la prise de confiance. Elle se traduit par une attention sincère portée à chacun. Il ne s'agit ni de maternage ni de copinage ou de sympathie, mais d'une attitude empathique qui permet une prise en compte de chaque personne pour ce qu'elle est, sans jugement.

L'animateur de Lo Parvi (exp. 1) résume bien ce précepte : « *ce n'est pas très différent d'une animation avec le grand public, ou plutôt la différence principale est dans l'importance à donner à la qualité du relationnel qui conditionne tout : il faut être simple, ne pas se poser en donneur de leçons, ni en posture administrative ou institutionnelle (relations qu'ils vivent déjà beaucoup), mais être dans une relation humaine, tout en gardant des distances (on ne va pas se mettre à raconter sa vie)* ».

Charente Nature (exp. 7), habitué aux animations avec le grand public, identifie qu'ici « *on a plus besoin de connaître les gens, de contact humain, le regard de l'autre et la chaleur* ».

humaine comptent particulièrement dans ce contexte. » La coordinatrice du projet rajoute : « J'ai remarqué qu'il fallait être très attentif aux personnes, encore plus qu'avec un public classique, les gens décrochent encore plus vite s'ils ne se sentent pas pris en compte ou se mettent en colère ou partent ».

● Créer un rapport d'égalité/réciprocité

Tous les praticiens interrogés pointent cette vigilance impérative : il ne faut pas se présenter en détenteur du savoir. On a vu combien il importait de sortir du rapport hiérarchique (voir aussi le rapport aux institutions, prégnant chez ces personnes) et cela en fait partie.

Dans les groupes Eco-watchers (exp. 5), l'animatrice explique que « le projet part du vécu et des connaissances de chaque participant et non d'une vision d'expert venant apporter "la bonne parole". Il est important de donner un statut, une place, une valeur aux savoirs d'expériences. La débrouille est créatrice de savoirs qui méritent d'être partagés et mieux (re)connus de tous... on voit alors l'être humain riche en ressources et non la misère qui est en lui, on transforme les rapports sociaux... L'animateur prend dès lors une place de facilitateur, d'agitateur social ». Dans la form'action collective des Equipes Populaires (exp. 6), l'animateur relate : « je me mets dans leur situation de découverte où je ne sais pas tout et on va chercher l'info ensemble, souvent c'est moi qui vais la chercher mais parfois c'est eux aussi ». Au jardin des quatre saisons de Péronne (exp. 2), l'animatrice s'appuie sur la ressource que représente le retraité qui participe au jardin pour lui faire apporter les éléments d'information. « C'est bien vécu par tous, explique-t-elle, je privilégie toujours le fait que ce soit une personne du groupe qui apporte les éléments plutôt que de me positionner en "enseignante". Finalement, je fais souvent la naïve pour les faire s'exprimer, je pose beaucoup de questions et s'il y a lieu je recentre les discussions. »

La question qui reste alors en suspens est de savoir si l'animateur reste malgré tout dans une position « extérieure » au groupe qu'il accompagne ou s'il va jusqu'à échanger sur les sujets débattus au même titre que les autres participants. Il y a ici matière à controverse. Les principes de la formation d'adultes veulent que l'animateur se tienne dans sa position d'animation et soit centré sur les personnes qu'il accompagne et leur progression. Il ne peut donc pas intervenir « au même titre » qu'eux. De plus, cette idée de se mettre au même niveau peut être faussée, car l'animateur a forcément un temps d'avance sur la réflexion du groupe. Cette position peut donc paraître feinte ou dériver finalement en position d'apport plus que d'échange. Pourtant, différents praticiens avouent avoir franchi naturellement cette barrière. Au début l'animatrice des groupes Eco-watchers (exp. 5) s'interdisait de participer, maintenant elle échange ses savoirs en termes de trucs et astuces pour économiser l'énergie, au même titre que les autres et cela lui semble naturel de se positionner dans le groupe de cette façon. « Si l'animateur est dans une position d'ouverture, d'échanges, d'écoute, disposé à apprendre de l'autre, dit-elle, il installera une relation qui facilitera des échanges d'égal à égal. Je suis particulièrement portée par une phrase de Paolo Freire : "Personne n'est l'éducateur de quiconque,

personne ne s'éduque lui-même, seuls les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde" ».

La possibilité de se mettre dans cette relation d'égalité est sans doute aussi liée à la distance réelle existant entre l'animateur et les participants. Dans la présentation d'une expérience de participation citoyenne menée dans le quartier populaire de Vila Verde au Brésil, l'auteur, Débora Nunes, affirme que « **le défi n'est pas d'être artificiellement « égal », mais de savoir nouer des rapports qui reconnaissent la différence sans introduire de subordination** » et le rapport décrit finement les relations qui se tissent sur ce principe (Nunes, 2001, p. 96, ➤ biblio).

Si le fait d'éviter la posture du sachant semble une évidence pour tous les praticiens, ça ne l'est pas toujours au niveau du public et cela demande souvent à être expliqué, réaffirmé. Le Crie de Namur rappelle la difficulté à renverser le modèle éducatif dominant de notre société (professeur-élève / éducateur-éduqué) qui crée une attente pour certaines personnes d'un savoir transmis de manière frontale et les met, dès lors, dans une position plutôt passive. *L'animateur du jardin partagé de Belle Rive raconte que les personnes du groupe l'interpellent en lui disant qu'il est le chef et qu'il doit leur dire ce qu'il faut faire. Il faut toujours ré-expliquer qu'il n'y a pas de chef et que chacun a son mot à dire (exp. 3).*

🕒 Croire au potentiel de capacité des gens

Il est sans doute plus difficile d'identifier le potentiel de capacités chez des personnes en précarité que la société a tendance à percevoir sous l'angle de personnes qui ont « raté » leur vie. Or c'est d'autant plus important (➤ la partie « dépasser les préjugés et les craintes face à ce public », p. 69).

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de recettes ou de théories à apprendre et à appliquer ; tout comme il ne s'agit pas d'une action de contrôle de soi permanente. Toutes les façons d'être et de faire vont découler naturellement de la confiance que nous aurons dans le potentiel de capacités des personnes qui sont en face de nous. **Cette posture mentale découle du système de valeur que l'on porte et – surtout – s'appuie sur des convictions profondes qui ne peuvent être feintes.** Ces convictions doivent être solidement ancrées en nous, parce que nous les avons éprouvées (testées et reconnues comme réelles) : le fait que chaque personne peut contribuer à une réflexion, porte une expérience qui peut enrichir les autres, est experte de sa situation... Ces convictions transpirent alors naturellement dans notre façon d'aborder les choses et les gens.

C'est cette posture qui va permettre de considérer ces personnes sans à priori, de ne pas tomber dans les clichés, encore moins dans le misérabilisme...

C'est aussi cette posture qui permet, quand on pense le projet globalement, de penser les participants comme des partenaires de l'action plutôt que comme un « public cible ». La phrase de Nelson Mandela, qu'on retrouve en épitaphe du rapport du CNLE (CNLE, 2011, ➤ biblio) « **Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi** » permet de mesurer toute l'importance de cette manière d'envisager la place de ces participants dans le projet.

◉ Être dans l'écoute

Ce qui est sûr en tout cas c'est qu'avec ces participants le monde de l'éducation à l'environnement sort de l'« entre soi » (puisque nous avons vu qu'il était traditionnellement, culturellement centré sur les classes moyennes). En cela il quitte ses repères, les paradigmes qui guident ses actions et qu'il ne réinterroge plus. Ici, le point de départ est qu'on ne sait pas ce que les personnes vers lesquelles on souhaite aller perçoivent et que cela peut être très éloigné de nos façons de penser. On ne sait pas comment elles se positionnent, ni quels outils intellectuels elles mobilisent pour appréhender les choses. Or, il serait aussi dangereux de les sur-estimer que de les sous-estimer. Dans les deux sens on fragiliserait l'estime de soi qui est déjà souvent un problème important chez la plupart de ces personnes. Si on les sous-estime on leur renverra l'image du fait qu'on ne les pense pas capables de plus (risque d'infantilisation, pointé par plusieurs animateurs), si on les sur-estime on les mettra en difficulté et on confirmera à leurs yeux le fait qu'ils ne sont pas « capables ». **Mais le risque est surtout de ne pas se centrer sur ce qui fait sens pour eux et d'être, ni en-dessous ni au-dessus de leurs capacités, mais à côté.** Même si une meilleure connaissance du public peut se travailler avec l'éventuel partenaire social, on ne pourra pas tout miser dessus. Le principe généralement admis en formation d'adultes est qu'il faut aller chercher les gens là où ils en sont, et moins on connaît le public, moins on peut en présager. Le meilleur moyen de ne pas laisser nos idées préconçues (qui ont ici plus qu'ailleurs des chances d'être en décalage avec la réalité) parasiter notre animation est de prévoir de partir de ce que les personnes vont exprimer.

Une posture adaptée est donc celle de l'écoute et de l'ouverture : ne pas avoir d'attente trop déterminées, être prêt à se laisser surprendre, à accorder de la valeur à tout ce qui sera amené et construire à partir de là. L'animateur pourra alors mettre en œuvre des techniques comme l'écoute active...

Plus qu'avec d'autres participants adultes, l'animateur a besoin d'établir un contact, de se mettre en relation pour entrer dans la compréhension profonde des gens : qui ils sont, comment ils ont construits leur mode de pensée... et aussi, se donner une idée de leur disponibilité d'esprit, de leurs modes de fonctionnements intellectuel et pratique, de leur capacité à raisonner, de leurs possibilités d'agir, de leurs connaissances, de leur capacité à la prise de parole et à la prise de risque... pour aller les chercher directement là où ils en sont, sans jugement de valeur.

◉ Partir de l'expérience des gens...

Si l'on croit dans la capacité des personnes et qu'on se met en position d'écoute, on va pouvoir aller mobiliser chez elles l'expérience qui fera sens pour le projet. Cela nécessite la mise en œuvre de techniques d'animation spécifiques. Elles transparaissent dans ce que présente l'animatrice des groupes Eco watchers (exp. 5) : « *laisser la place à chacun, donner la parole, laisser une place aux émotions, aider à mettre des mots et à faire le point sur ses habitudes, ses pratiques au quotidien, permet à chacun de prendre*

conscience qu'il est "expert de sa propre vie" et qu'il a des choses intéressantes à partager ». Elle rappelle ensuite l'importance de ne pas partir de ce qu'on projette en matière d'éducation à l'environnement mais de la vie des personnes qu'on rencontre, leurs préoccupations, leurs questionnements, leur quotidien, leur réalité.

L'animatrice d'Ecopolenergie fait aussi le constat de la pertinence de cette façon de procéder (exp. 4) : « *quand le groupe est plutôt passif - ce qui arrive fréquemment avec des personnes en précarité qui sont à priori dans une position un peu en retrait – qu'il n'ose pas aller dans les manipulations proposées dans l'exposition, qu'il répond peu aux questions générales, je les questionne alors davantage sur leur propre situation au vu de ce qui est présenté "et vous, dans votre cuisine, comment êtes-vous équipés ?". Cette interpellation, qui les amène à parler de leur réalité, permet de démarrer les échanges* ».

► ...Pour accompagner leurs envies, leurs préoccupations

Beaucoup d'animateurs de dispositifs soulignent l'importance de la dynamique qui consiste à partir des envies des personnes : « *il faut que ça vienne d'eux, être à leur disposition* » (exp. 2) ; « *le rôle de l'animateur est ici d'accompagner les personnes en partant de leurs envies* » (exp. 3) ; « *les gens sont parfois assommés par tous les messages qu'on leur assène sur l'environnement, mais il suffit qu'il y en ait un qui parle de quelque chose, apporte un document sur une question pour que le groupe s'y intéresse* » (exp. 2) ; « *le projet reste ouvert durant toute sa durée... Il se veut à l'image de ce que le groupe souhaite qu'il soit et devienne... Il évolue en fonction des attentes, des questionnements, des découvertes, de l'énergie du groupe...* » (exp. 5).

◎ De l'intérêt de l'articulation du collectif et de l'individuel...

► ...globalement, au niveau de la société

Dans une société qui privilégie les dynamiques individuelles en prônant le projet individuel de vie, l'épanouissement de l'individu... qui centre aussi ses messages sur les éco-gestes que chacun peut faire à son niveau... il ne faut pas oublier de montrer l'intérêt aussi des dynamiques collectives avec les personnes en situation de précarité : s'organiser en tant que citoyens pour un meilleur accès à nos droits environnementaux, rechercher l'épanouissement aussi à travers le partage et la collectivité.

La demande portée par les jardiniers du centre social de Belle Rive (exp. 3) va dans ce sens et montre que l'intérêt du collectif n'est pas un fait acquis au niveau de la société, puisqu'il a fallu 6 mois de réunions avec les représentants de la mairie pour faire accepter des propositions parmi lesquelles l'intégration d'une parcelle collective au sein des nouveaux jardins familiaux, où la commune ne prévoyait que des parcelles individuelles.

Cet aspect est mis en perspective par rapport au travail social par Marie-Thérèse Savigny, formatrice à l'Institut régional du travail social (IRTS) de Basse-Normandie, dans la revue Kyrielle (👉 encart page suivante).

Le travail social est fortement marqué depuis les années 1980 par une valorisation de l'individu autonome, indépendant, capable de réaliser son propre projet dans un univers socio-économique devenu plus que contraint. (...) Dans le champ de l'action sociale, le bras armé de cette vision est aujourd'hui le projet individuel avec des effets proches du zéro en matière d'insertion (on dit à présent inclusion) sociale et professionnelle mais avec une efficacité certaine en termes d'intériorisation de la responsabilité individuelle par les personnes pro-jetées. Ceci nous ramène aux thèses développées par Jacques Généreux dans *La Dissociété*. L'important pour Généreux n'est pas d'opposer à l'individu rationnel (égoïste) une vision qui voudrait éradiquer toute forme d'intérêt individuel au profit du seul intérêt collectif. (...) Pour raisonner ces questions, Jacques Généreux pose qu' "être soi et pour soi" et "être avec et pour les autres" ne sont pas deux postures antagoniques mais "deux aspirations ontogénétiques de l'homme".

Extrait de : Savigny, 2011, p. 2-3 ➤ biblio

Dans le même esprit, Christine Steinbach des Equipes Populaires, évoque l'intérêt de la double projection collective et individuelle dans les actions d'éducation à l'environnement avec les personnes en précarité (➤ encart ci-dessous).

D'un côté, aborder la question de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement est motivant pour ces publics dans la mesure où cela permet de sortir les préoccupations de la sphère strictement personnelle pour les réaborder sous un angle élargi. Cela permet de se sentir relié à ce qui nous entoure, de se rappeler de l'interdépendance avec les éléments naturels et de se sentir une responsabilité vis-à-vis de cela. Mais d'un autre côté, le discours général sur la préservation de l'environnement nous ramène trop souvent à un ciblage des comportements personnels, justement, (que puis-je faire, moi, pour...), qui éteint cette motivation et fait place à un sentiment de culpabilité, ou d'impuissance, voire à un rejet. Pour en sortir, il faut pouvoir sans cesse articuler l'individuel au collectif, ce qui conduit aussi à montrer où en sont les tensions entre les intérêts économiques, environnementaux, politiques, ce qui n'est souvent pas très reluisant. Changer des comportements tout seul par rapport à des habitudes qu'on a depuis longtemps, c'est pas évident. Agir collectivement, c'est par exemple s'organiser dans son quartier pour répondre à des factures trop élevées. C'est interpeller les propriétaires concrètement et ensemble au sein de sa cité.

Propos de Christine Steinbach, recueillis par Céline Teret du réseau Idée

(➤ <http://www.mondequibouge.be/index.php/2008/12/environnement-et-social-intimement-lies/>).

► ...dans un dispositif éducatif

Le Crie de Namur souligne la nécessité de maîtriser les techniques d'animation de groupes de travail : « *Travailler avec un public fragilisé nécessite une maîtrise en animation de groupe (gardiens de responsabilités, gestion de la parole, identification du*

groupe...). Les rencontres ne s'improvisent pas, elles sont le fruit d'une expérience cumulant des techniques permettant à chacun de trouver sa place, favoriser l'échange et l'émergence. ».

Au-delà de l'intérêt évident des collectifs de travail pour renforcer le lien social, ils permettent par l'échange avec les autres, et ici, les autres socialement proches, d'élargir le champ du possible pour chaque participant. Ce qui est intéressant pour les participants c'est la possibilité d'élaborer par eux-mêmes les solutions qui les concernent. Le collectif favorise l'émergence de ces solutions. Le collectif apporte également une force de changement individuel supérieure, ce que le Crie de Namur décrit de la façon suivante (exp. 5) : « *le fait par exemple, que chacun retourne chez soi avec l'invitation à être attentif pendant un mois à un geste économisant de l'énergie et d'être amené à en parler la séance suivante, est une réelle source de motivation. Les personnes ne sont pas seules face à cette invitation, elles ont envie de parler de ce qu'elles ont fait, des difficultés qu'elles ont rencontrées, de ce que ça leur a permis... ».* « *Le groupe a une force de changement. Il permet un enrichissement mutuel, il crée du lien social sortant l'individu de sa bulle de solitude, il permet la valorisation de chacun et renforce positivement la naissance de nouvelles pratiques. »*

L'animatrice d'Ecopolenergie (exp. 4) décrit la façon dont le groupe peut aider une personne dans la recherche d'une solution qui lui soit adaptée, on voit que la force du groupe est aussi de légitimer ces solutions. « *Quand une personne évoque une difficulté à prendre en compte certains conseils, les autres proposent des solutions. Une personne âgée explique par exemple que pour certains gestes d'entretien diminuant la consommation comme le nettoyage de la grille arrière de frigo, elle ne peut pas le faire seule car elle n'a plus la force de le déplacer. Les autres participants lui suggèrent alors de faire appel à un voisin pour l'aider. »*

Au-delà du renforcement des changements individuels, le collectif peut être le lieu de mise en œuvre d'une action collective, visant la capacitation d'un groupe social : « *le fait de leur montrer qu'ensemble c'est possible : on peut s'organiser pour agir sur son environnement quotidien »* (exp. 3).

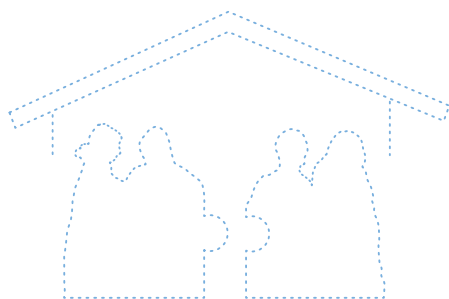
Laurence Potié, chargée de mission au sein de la Mission régionale d'information sur l'exclusion en Rhône-Alpes (MRIE) l'exprime également (Ville de Nantes, 2011, ➤ biblio) : « *nous travaillons toujours avec des collectifs car c'est à travers la démarche collective que les personnes confrontées à la précarité peuvent retrouver une forme de pouvoir. C'est aussi là que peuvent s'élaborer une pensée et une analyse qui dépassent le seul témoignage dans lequel on cantonne souvent ces personnes. »*

Le collectif de travail peut prendre différentes formes : du grand au petit collectif jusqu'au travail en binôme, ils ont tous une fonction différente. En grand groupe on est plus fort pour se donner de la richesse dans les idées. En petit groupe on peut être dans une production plus concrète et concertée.

La notion de collectif réinterroge aussi celle de mixité (vue dans « Penser le projet en amont », ➤ p. 101). Les dispositifs de réflexion, co-construction, qui s'appuient sur des

groupes mixtes, peuvent prévoir des temps spécifiques pour les groupes de personnes en précarité et des temps commun avec les autres groupes. C'est ce qui semble avoir manqué à l'expérience de form'action collective des Equipes Populaires (exp. 6), qui constate une difficulté des locataires précaires à prendre pleinement leur place et à suivre les débats au sein du comité de pilotage : *« ce n'est pas simple de concilier les rythmes entre intervenants sociaux qui captent vite et réagissent et les niveaux de compréhension des locataires qui sont parfois en décalage. J'aurai voulu mettre en place des choses pour que le groupe soit plus soudé ».*

Dans l'expérience de Charente Nature (exp. 7) on retrouve cette alternance entre moments où le groupe d'habitants du centre social construit seul des propositions et les moments où il se retrouve avec les animateurs de Charente Nature pour réfléchir ensemble. Dans les dispositifs participatifs avec une mixité précaires/professionnels du social, cette alternance est particulièrement utile. C'est ce que développe Laurence Potié dans la suite de l'article pré-cité : *« le premier temps de réflexion se fait toujours entre pairs avant de se retrouver tous ensemble. En effet, si l'on veut une démarche constructive, il est nécessaire, outre que chacun soit volontaire, que les uns et les autres puissent vider leur sac dans un premier temps, formaliser leurs représentations, construire leur analyse. Ensuite, on peut croiser sa réflexion avec celle de personnes d'un monde différent du sien et aboutir à un échange de qualité. On alterne ainsi des temps entre pairs et des temps tous ensemble et en ateliers mixtes, en nombre plus restreint pour favoriser la participation de ceux qui ont le moins l'habitude de ce type d'échange. »*



Derrière la dénomination un peu barbare de « personnes en situation de précarité économique et sociale », se cachent des réalités de vie extrêmement disparates et des individus tous différents. Tout en nous appuyant sur cette entrée forcément simplificatrice, nous avons essayé à travers les pages de ce livret, de mettre en lumière la richesse des expériences menées sur le terrain à la rencontre de ces personnes, chacune pour ce qu'elle est.

Les projets d'éducation à l'environnement conçus sur un mode d'insertion sociale, avec parfois un caractère « utilitaire » direct, nous semblent avoir pleinement du sens pour ce public, en agissant sur l'accès aux ressources, l'amélioration de la qualité de vie...

Au-delà de ce premier intérêt qui doit beaucoup aux pratiques éducatives adoptées, basées sur des dynamiques de « capacitation » et de valorisation, les projets d'éducation à l'environnement peuvent également s'inscrire dans une visée plus globale de participation à des changements de société.

En effet, comme nous l'avons vu, ces populations vivent à la fois des inégalités d'accès aux ressources environnementales : eau, énergie, aménités liées aux espaces naturels dans leur quartier et lors des vacances... et des inégalités écologiques, car tout en ayant un impact plus faible sur l'environnement, ils subissent davantage les maux environnementaux : les milieux populaires sont plus exposés aux risques industriels, aux pollutions, au bruit... il s'agit donc également, à travers ces actions ou dans leur prolongement, d'accompagner la lutte sociale contre ces inégalités écologiques en ouvrant à ces personnes accès à ces domaines mais aussi en travaillant avec elles à construire leur propre vision des priorités à prendre en compte.

Espérons que les enseignements recueillis ici pourront aider quelques praticiens dans ces visées, qui s'inscrivent dans l'esprit d'une réconciliation des perspectives écologiques et sociales du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- ALDEGHI, Isa, JAUNEAU, Pauline, OLM, Christine, *Indicateurs d'alerte sur la pauvreté et l'exclusion*, ONPES-Credoc, juillet 2009 (cité par Marc-Olivier Padis dans la revue Esprit)
URL : http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Indicateurs_d_alerte_lot1_version_juillet09.pdf
- ATD Quart Monde, *Pacte de la solidarité et de l'écologie, Contribution du Mouvement ATD Quart Monde au Groupe de travail Modes de vie, Comportement, Consommation*, 26 janvier 2010, 9 p.
URL : http://www.atd-quartmonde.org/IMG/pdf/2010_02_17_Contribution_du_Mouvement_ATD_Quart_Monde_V3-2FINAL_.pdf
- BILLEMONT, Hubert, *L'écologie politique : Une idéologie de classes moyennes*. Thèse de Doctorat. Sociologie Université d'Evry Val d'Essonne, 2006, 372 p.
URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/24/90/PDF/These-sociologie_sur_Ecologie-Politique.pdf
- Bleue comme une orange, *Expériences et perspectives de développement de l'accès des populations précaires à une alimentation responsable et de qualité*, 2011, 37 p.
URL : <http://www.bleuecommeuneorange.org/téléchargements/> rubrique « développement local » : Etude sur "L'accès des populations précaires à une alimentation responsable et de qualité"
- Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (CERES), *Sensibilisation environnementale et précarité – Eléments de réflexion*, Liège, CERES, 2006, 9 p. (synthèse des résultats de l'enquête « Les actions d'éducation relative à l'environnement et à la nature : étude des publics et des stratégies d'actions, Natagora asbl, 2006 » dont les conclusions sont consultables en ligne sur
URL : <http://www.reseau-idee.be/changements-comportements/traces/pdf/Natagora-UCL.pdf>)
- Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), *Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques*, rapport du groupe de travail du CNLE, 17 octobre 2011
URL : http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_edite_version_numerique.pdf
- Conseil national des villes (CNV), *La démocratie et la participation des habitants*, Avis remis au gouvernement le 19 janvier 2012
URL : <http://i.ville.gouv.fr/referenc/7479/avis-du-conseil-national-des-villes-sur-la-democratie-locale-et-la>
- Ecolopenergie, Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) et Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale (CPIFP)-Loubatas, *Etat des lieux régional de la précarité énergétique (ELPE)*, une étude-action du Réseau régional énergie précarité (RREP) Paca, Février 2011, 64 p.
URL : http://www.precarite-energie.org/IMG/pdf/2011_03_ELPE_diag_regional.pdf

- EMELIANOFF, Cyria, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Ecologie & politique*, 2008/1 N°35, p. 19-31. DOI : 10.3917/ecopo.035.0019
URL : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ECOPO_035_0019
- Fondation Roi Baudouin, « Climat et justice sociale : Payer la facture sans creuser la fracture », in *Champ de vision*, n°79 (4ème trimestre 2009), p. 9-10
URL : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294932&langtype=2060>
- La fourmière – bulletin de liaison des Équipes Populaires, mai-juin 2006
URL : http://www.equipespopulaires.be/sites/www.equipespopulaires.be/IMG/pdf/5_6-06.pdf
- FRANCK, Isabelle, *Passer du eux au nous*, Vivre Ensemble Education, Analyses 2011-01, mars 2011, 6 p.
URL : http://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2011-01_pauvrete_eux_nous.pdf
- FRANCK, Isabelle, *Associations de lutte contre la pauvreté et simplicitaires : ensemble vers une autre société ?*, Vivre Ensemble Education, Analyses 2011-12, 2011, 11 p.
URL : http://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2011-12_simplicité-pauvrete.pdf
- INSEE, « La précarité énergétique : avoir froid, ou dépenser trop pour se chauffer », INSEE Première, n°1351, Mai 2011.
- LASCOUMES, Pierre, *L'écopouvoir. Environnements et politiques*. Paris, La Découverte, 1994, 324 p. Collection : Textes à l'appui / Écologie et société
- Lutte Solidarités Travail, *Regards et questions des travailleurs les plus pauvres sur les notions de « développement durable »*, Contribution du mouvement LST à « Associations 21 », juin 2007.
URL : http://www.mouvement-lst.org/documents/2007-06_lst_dd_associations21.pdf
- MAESTRACCI, Nicole, WARIN, Philippe (Entretien avec), « La pauvreté, une question politique globale », in *Revue Esprit*, dossier « La pauvreté perdue de vue », octobre 2012, p. 46-61
- NUNES, Débora, *La citoyenneté à travers la participation - Projet pilote à Vila Verde, Brésil*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2001, 105 p. (collection Établissements humains et environnement socio-culturel n°51)
URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001247/124706f.pdf>
- PADIS, Marc-Olivier, « Dans les angles morts de l'approche économique », in *Revue Esprit*, dossier « La pauvreté perdue de vue », octobre 2012, p. 42-45
- PAUGAM, Serge, *La Disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France, 2000. 256 p. (Quadrige).
- PETIT, Lionel, RAMONJA, Kolotiana, *Les jardins nouveaux supports de développement local*, Master 2 Professionnel Aménagement et Développement Rural - Année 2004/2005, Université Lumière Lyon2
URL : http://sites.univ-lyon2.fr/masterpro-adr/travetu/act_rezo/jardins/jardinsmain_fichiers/Lesjardins.pdf

- Réseau Empreintes 74, *Panier Garni - Cueillette entre travailleurs sociaux et éducateurs à l'environnement, Pour innover dans les pratiques sur le thème de l'alimentation*
URL : <http://www.reseau-empreintes.com/publics-et-territoires-de-proximite>
- Réseau Idée, *Symbioses*, magazine d'Education relative à l'Environnement, Belgique, téléchargeables sur : <http://www.symbioses.be/consulter/>
n°80 : dossier « Précarité : une question d'environnement ? »
n°91 : dossier « Nature et cultures plurielles / Changeons de lunettes »
n°89 : dossier « Education à l'Environnement et Handicaps »
n°77 : dossier « La publicité en questions »
n°90 : dossier « Habiter autrement »
- Réseau Idée, *Les champs de l'éducation : graines de changement social ?*, compte-rendu du Colloque de février 2012
URL : <http://www.reseau-idee.be/colloque-changement-social/traces/>
- Réseau capacitation citoyenne, *Le jardin, un lieu de rencontres naturelles - les jardins du béton, « arpenteurs » - Periferia - 2009, 48 p.*
URL : <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/violet/jardinsBeton.pdf>
- SAVIGNY, Marie-Thérèse, « Pour une nouvelle gouvernance de l'entraide alimentaire sur l'agglomération caennaise », in *Kyrielle – Journal régional d'information sur la recherche en travail social en Basse-Normandie*, juin 2011, p. 2-3
URL : <http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr/Etude-recherche>
aller dans « Etude recherche », « revue Kyrielle »
- SEN, Amartya, *Repenser l'Inégalité*, Paris, Seuil, 2000, 280 p.
- SEN, Amartya, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob, Paris, 2000, 368 p.
- THEYS, Jacques, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 23/09/2002, consulté le 05/12/2012.
URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475>
- Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) et France Nature Environnement (FNE), *Mobilisation citoyenne et sociale*, Rapport de la mission présidée par Véronique FAYET, Vice-Présidente de l'Union nationale des CCAS (UNCCAS), Adjointe au Maire de Bordeaux et Sébastien GENEST, Président de France Nature Environnement (FNE), remis à Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, le 3 février 2010, 22 p.
URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_mission_3VF_SANS_SYNTHESE_DEF.pdf
- Ville de Nantes, « Débat public : comment entendre la voix des sans voix ? » – *Les cahiers « connaissances sur »*, octobre 2011
http://www.nantes.fr/dialogue_citoyen/participations_citoyennes/cahiers_connaissances

- VILLEMAGNE, Carine, « Regard sur l'éducation relative à l'environnement des adultes », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 8 Numéro 1 | avril 2008, mis en ligne le 12 avril 2008, consulté le 19 septembre 2012.
URL : <http://vertigo.revues.org/1915>
DOI : 10.4000/vertigo.1915
- WRESINSKI, J., *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Paris, Journal Officiel, 1987
- ZACCAÏ E. (dir.), CORNUT, P., BAULER T., *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, 2007, Editions de l'Université de Bruxelles, 214 p.

Les éducateurs à l'environnement sont souvent démunis pour aller au-devant et intervenir auprès des publics en situation de précarité économique et sociale. Ceux-ci se trouvent de fait trop souvent exclus des dynamiques d'éducation à l'environnement et au développement durable. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant de consacrer le numéro 4 de la collection des livrets de l'frée à cette question.

Comme les précédents, ce livret s'appuie en premier lieu sur des expériences vécues par des praticiens. Le recueil des pratiques est centré sur quatre entrées thématiques traditionnelles des actions d'éducation à l'environnement : « nature » ; « jardin et alimentation » ; « énergie, eau » ; « déchets, consommation », afin de répondre au mieux aux interrogations de ces acteurs de terrain sur l'adaptation possible de leurs actions avec ce public. Une ouverture est aussi faite sur les dispositifs participatifs mis en place avec ce public.

Après avoir abordé le phénomène de précarité et ses répercussions sur les personnes et approfondi les arguments soulignant l'intérêt de mener des actions d'éducation à l'environnement avec eux, ce livret propose de tirer des enseignements des expériences recensées et enquêtées. Les points de repère proposés portent à la fois sur la préparation du projet et sa menée pédagogique, à travers les questions du partenariat avec le secteur social, de la mobilisation du public, de la mixité sociale dans les actions, et celles de l'adaptation du dispositif pédagogique et des pratiques éducatives mises en œuvre.

Avec le concours financier de la Région Poitou-Charentes
et du Conseil général des Deux-Sèvres



et le soutien du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Diffusion gratuite